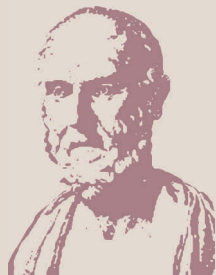


Décembre 2013



ÉDITORIAL

E. Attias 1

SYNDROME D'APNÉE DU SOMMEIL

Étude pluridisciplinaire

D. Attias, A. Aranda, C. Louvrier,
V. Misrai, J.C. Quintyn, V. Gualino 2

L'ART THÉRAPIE EN SOIN PALLIATIF

C. Guinet-Duflot 13

REGARDS SUR L'INDIVIDUALISME CONTEMPORAIN

R. Tolédano-Attias, L. Pietra,
E. Attias 17

VICTOR HUGO :

L'itinéraire politique d'un grand poète

J.P. Bounhoure 39

NOUVELLE :

Les clés de la Bastille

J. Pouymayou 44

CHRONIQUE :

Aimer, admirer ou plaindre Emma

Une lecture de Madame Bovary

P. Léophonte 45

LES LIVRES

48

blog :

www.medecineetculture.typepad.com

Association Médecine et Culture

9, rue Alsace-Lorraine - 31000 Toulouse

Directeur de la publication : E. Attias

G.N. Impressions - 31340 Villematier

ISSN 1772-0966

Regards sur l'individualisme contemporain

Syndrome d'apnée du sommeil

Nous remercions tous les intervenants qui ont bien voulu participer à la rédaction de la revue Médecine et Culture

Pr Jacques Amar, INSERM 558, Service de Médecine Interne et d'Hypertension Artérielle, Pôle Cardiovasculaire et Métabolique CHU-Toulouse ; **Pr François Carré**, PU-PH, responsable de l'UPRES EA 3194, Université de Rennes 1, Hôpital Ponchaillou ; **Pr Alain Didier**, **Drs Roger Escamilla**, **Christophe Hermant**, **Marlène Murriss**, **Kamila Sedkaoui** : Service de Pneumo-Allergologie, Clinique des voies respiratoires, Hôpital Larrey, CHU Toulouse ; **Pr Julien Mazières**, **Valérie Julia**, **Anne Marie Basque** : Unité d'Oncologie Cervico-Thoracique Hôpital Larrey, CHU-Toulouse ; **Dr Sandrine Pontier**, Service de Pneumologie et Unité des Soins Intensifs, Clinique des voies respiratoires, Hôpital Larrey, CHU Toulouse ; **Dr Bruno Degano**, Hôpital de Montauban ; **Dr Hervé Dutau**, Unité d'endoscopie thoracique, CHU de Sainte Marguerite, Marseille ; **Pr Meyer Elbaz**, Service de cardiologie B, Fédération cardiologie CHU Ranguel Toulouse ; **Dr Martine Eismein**, Conseil Général de la Haute-Garonne, **Pr Michel Galinier**, Pôle cardiovasculaire et métabolique CHU Ranguel Toulouse ; **Pr Jean-Pierre Louvet**, **Pierre Barbe**, **Antoine Bennet**, UF de Nutrition, Service d'Endocrinologie, Maladies métaboliques et Nutrition, CHU Ranguel Toulouse ; **Pr Mathieu Molinard**, Département de Pharmacologie, CHU Bordeaux, Université Victor Segalen, INSERM U657 ; **Pr Jean-Philippe Raynaud**, **Marie Tardy**, Service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, CHU de Toulouse-Hôpital La Grave ; **Pr Daniel Rivière**, **F. Pillard**, **Eric Garrigues**, Service d'Exploration de la Fonction Respiratoire et de Médecine du Sport, Hôpital Larrey, CHU Toulouse ; **Drs Fabienne Rancé**, **A. Juchet**, **A.Chabbert-Broué**, **Géraldine Labouret**, **G.Le Manach**, Hôpital des Enfants, Unité d'Allergologie et de Pneumologie Pédiatriques, Toulouse ; **Dr Jean Le Grusse**, **Dr Dominique Mora**, **Dr H.Naoun**, **M.Antonucci-Infirmière**, CLAT, Hôpital J.D, Toulouse ; **Drs Thierry Montemayor**, **Michel Tiberge**, Unité des troubles du sommeil et Epilepsie, CHU Ranguel Toulouse ; **Pr Norbert Telmon**, Service de Médecine légale, CHU Ranguel Toulouse ; **Pr Jean-Jacques Voigt**, chef de service d'Anatomie et Cytologie pathologique, **Dr Richad Aziza**, service de Radiologie, **Pr Elizabeth Cohen-Jonathan Moyal**, département des radiations, **Christine Toulas**, Laboratoire d'oncogénétique, **Laurence Gladieff**, service d'oncologie médicale, **Viviane Feillel**, service de radioséologie: Institut Claudius Régaud, Toulouse ; **Pr Rosine Guimbaud**, Oncologie digestive et Oncogénétique, CHU Toulouse et Institut Claudius Régaud ; **Quintin Jean Claude**, chirurgie de la rétine, CHU Pierre Paul Riquet, Toulouse.

Alexandre Aranda, neurologue, clinique de l'Union, Toulouse ; **Edmond Attias**, ORL, chef de service au C.H. d'Argenteuil ; **P. Auburgan**, Médecine du Sport, Centre hospitalier de Lourdes ; **Maurice Benayoun**, Docteur en sciences odontologiques, Toulouse ; **André Benhamou**, Chirurgien dentiste, Toulouse, Directeur d'International Implantologie Center ; **Stéphane Beroud**, Médecine du sport, Maladies de la Nutrition et Diététique, Tarbes ; **Anne Chapell**, médecin, enseignante en éthique, Maison Jeanne Garnier, Paris ; **Jamel Dakhil**, Pneumo-Allergologue, Tarbes, praticien attaché hôpital Larrey ; **Daniel D'Herouville**, médecin chef, Maison Jeanne Garnier, Paris ; **Carol Guinet-Duflot**, art-thérapeute, Maison Jeanne Garnier, Paris ; **Fanny**, infirmière, Maison Jeanne Garnier, Paris ; **Vincent Gualino**, Centre de la rétine, CHU Pierre Paul Riquet, Toulouse ; Clinique Honoré Cave, Montauban ; CHU Lariboisière, Paris **P.Y Farrugia**, kinésithérapeute, La Rochelle ; **Françoise Fournial**, Pneumologue, Isis médical, Toulouse ; **Gilles Jebrak**, service de pneumologie et de transplantation, hôpital Bichat, Paris ; **Cyril Louvrier**, chirurgien ORL, Toulouse ; **Madeleine**, aide-soignante, Maison Jeanne Garnier, Paris ; **Michel Miguères**, Pneumo-Allergologue, Nouvelle Clinique de L'Union-Saint-Jean ; **Christian Martens**, Allergologue, Paris ; **Marion Narbonnet**, psychomotricienne, Maison Jeanne Garnier, Paris ; **Jean-Claude Quintyn**, Centre de la rétine, CHU Pierre Paul Riquet, Toulouse ; **Béatrice Raffegau**, bénévole, Maison Jeanne Garnier, Paris ; **Nouredine Sahrroui**, Laboratoire Teknimed, Toulouse ; **Pr Simon Schraub**, Professeur d'oncologie radiothérapie, Faculté de Médecine Université de Strasbourg ; **Laurence Van Overvelt**, chercheur Laboratoire Stallergènes ; **Camille Vatier**, Faculté de médecine et Centre de recherche St Antoine, Paris ; **Marie Françoise Verpillieux**, Recherche Clinique et Développement, Novartis Pharma ; **Bernard Waysenson**, Docteur en Sciences Odontologiques ;

Laurence Adrover, Pneumologue ; **David Attias**, Pneumologue-Allergologue ; **Franc Berthoumieu**, chirurgie thoracique et vasculaire ; **Jacques Besse**, **Matthieu Lapeyre**, **Daniel Colomier**, **Michel Levade**, **Daniel Portalez** Radiologues ; **Benjamin Elman**, Urologue ; **Vincent Misrai**, Urologue ; **Christophe Raspaud**, Pneumologue ; **Jacques Henri Roques**, Chirurgie générale et digestive ; **Michel Demont**, Médecine du Sport ; **Anne Marie Salandini**, **Florence Branet-Hartmann**, **Christine Rouby**, **Jean René Rouane**, neuro-endocrinologie ; **Jean-Paul Miquel**, **Nicolas Robinet**, **Bernard Assoun**, **Bruno Dongay**, Cardiologie ; **Bruno Farah**, **Jean Fajadet**, **Bernard Cassagneau**, **Jean Pierre Laurent**, **Christian Jordan**, **Jean-Claude Laborde**, **Isabelle Marco-Baertich**, **Laurent Bonfils**, **Olivier Fondard**, **Philippe Leger**, **Antoine Sauguet**, Unité de Cardiologie Interventionnelle ; **Jean-Paul Albenque**, **Agustin Bortone**, **Nicolas Combes**, **Eloi Marijon**, **Jamal Najjar**, **Christophe Goutner**, **Jean Pierre Donzeau**, **Serge Boveda**, **Hélène Berthoumieu**, **Michel Charrançon**, service de Rythmologie ; **Thierry Ducloux**, Médecine Nucléaire ; **Raymond Despax**, oncologie ; **Dr Philippe Dudouet**, service de Radiothérapie : Clinique Pasteur, Toulouse.

Jacques Arlet, Professeur des Universités, Ecrivain ; **Laurent Arlet**, Rhumatologue, Toulouse ; **Elie Attias**, Pneumo-Allergologue, Toulouse ; **Sébastien Baleïzao**, médecin généraliste ; **Paul Bellivier**, artiste-peintre ; **Reine Benzaquen**, peintre sculpture ; **Jean-Paul Bounhoure**, Professeur à l'Université, Membre de l'Académie Nationale de Médecine ; **Jean-Jacques Brossard**, chercheur associé, centre d'études et recherches sur la police ; **Pierre-André Delpla**, Maître de Conférences des Universités, Praticien Hospitalier de Médecine Légale – CHU Ranguel, Toulouse ; **Hamid Demmou**, Université Paul Sabatier ; **Pascal Dupond**, Professeur agrégé de Philosophie ; **Arlette Fontan**, Docteur en philosophie, Enseignante à l'ISTR de Toulouse ; **Alain B.L Gérard**, Juriste, philosophe ; **Jean-Philippe Derenne**, Professeur des universités, Ancien chef de service de pneumologie et réanimation à la Salpêtrière-Paris, **Jocelyne Deschaux**, Conservateur du Patrimoine écrit à la B.M de Toulouse ; **Didier Descouens**, ORL, Toulouse ; **Stéphane Dutournier**, Acrobate ; **Pr Yves Glock**, Chirurgie cardio-vasculaire, CHU Ranguel Toulouse ; **Nicole Hurstel**, Journaliste, écrivain ; **Serge Krichewsky**, hauboisiste à l'Orchestre National du Capitole de Toulouse ; **Hugues Labarthe**, Enseignant à l'université, Saint Etienne ; **Marie Larpent-Menin**, journaliste ; **Vincent Laurent**, Doctorant en droit privé, UT1 Toulouse ; **David Le Breton**, Pr. de sociologie à l'Université Marc Bloch de Strasbourg, Membre de l'UMR "Cultures et sociétés en Europe" ; **Paul Léophonte**, Professeur des Universités, correspondant national (Toulouse) de l'Académie de Médecine ; **Isabelle Le Ray**, Peintre, créatrice de Tracker d'Art ; **Christian Marc**, Comédien ; **Jezabel Martinez**, Cardiologue, Coutras ; **Michel Martinez**, Agrégé de Lettres, docteur d'Etat en Littérature ; **Charlotte Maubrey-Hebral**, Professeur de français ; **Jean Miguères**, Professeur honoraire des Universités ; **Sophie Mirouze**, Festival International du Film de la Rochelle ; **Morué Lucien**, **Domingo Mujica**, alto-solo, orchestre national du Capitole de Toulouse ; **Georges Nouvet**, Professeur Honoraire des Universités ; **Henri Obadia**, Cardiologue Toulouse ; **Christophe Pacific**, docteur en Philosophie ; **Mireille Pénochet** ; **Sophie Pietra-Fraiberg**, Docteur en philosophie ; **Laurent Piétra**, Docteur en philosophie ; **Gérard Pirlot**, Professeur de psychopathologie Université Paris X, Psychanalyste, Membre de la Société psychanalytique de Paris, Psychiatre adulte, qualifié psychiatre enfant/adolescent. ; **Anne Pouymayou**, Professeur de français ; **Jacques Pouymayou**, Anesthésiste-Réanimateur, Institut Claudius Régaud, Toulouse ; **Lucien Ramplon**, Procureur général honoraire, "Président des toulousains de Toulouse" ; **Claire Ribau**, Docteur en éthique médicale ; **Guy-Claude Rochemont**, Professeur, membre fondateur, ancien président et membre de Conseil d'administration de l'Archive ; **Nicolas Salandini**, Doctorant en philosophie ; **Manuel Samuélides**, Professeur à l'Institut Supérieur de l'Aéronautique et de l'Espace ; **Stéphane Souchu**, Critique de cinéma ; **Pierre-Henri Tavoillot**, Maître de conférence en philosophie morale et politique à l'université Paris-Sorbonne, président du Collège de Philosophie ; **Ruth Tolédano-Attias**, Docteur en chirurgie dentaire, en Lettres et Science Humaines ; **Emmanuel Toniutti**, Ph.D. in Théologie, Docteur de l'Université Laval, Québec, Canada ; **Shmuel Trigano**, Professeur de sociologie-Université Paris X Nanterre, Ecrivain Philosophe ; **Marc Uzan**, Endocrinologue, Toulouse ; **Jean Marc Vergnes**, DRE INSERM-U825 ; **Pierre Weil**, Agronome et chercheur ; **Muriel Werber**, Dermatologue, Toulouse.

ÉDITORIAL

Dr Elie ATTIAS

Pneumo-Allergologue - Toulouse

Le syndrome d'apnée du sommeil (SAS) est une pathologie fréquente, le plus souvent sous-diagnostiquée. Les conséquences sont connues sur le plan cardio-vasculaire, métabolique et neurologique. Elle altère la qualité de vie, diminue les performances professionnelles, augmente le risque d'accidents du travail et de la circulation. Par ailleurs, les urologues nous rappellent que la nycturie, phénomène clinique fréquent, n'est pas toujours lié à l'hypertrophie bénigne de la prostate et qu'en agissant sur la qualité du sommeil, on devrait améliorer la qualité de vie du patient. De même, l'association entre un SAS et des atteintes de l'appareil visuel n'est pas assez connue chez les ophtalmologistes et les différents acteurs de la prise en charge du SAS. Le médecin traitant devrait jouer le premier rôle dans le dépistage des différentes pathologies du sommeil. Nous disposons actuellement d'outils diagnostiques et de moyens thérapeutiques efficaces nécessitant souvent une prise en charge pluridisciplinaire.

Carol Guinet-Duflot dirige, depuis une douzaine d'années, un atelier d'Art thérapie au sein d'une unité de soins palliatifs dans la maison médicale Jeanne Garnier¹ où les différentes équipes soignantes s'engagent à parler de cette discipline aux patients. Il pourrait sembler décalé de parler d'art thérapie en fin de vie mais ces moments passés à l'atelier créent le sentiment d'avoir un projet et redonnent au patient la sensation d'exister en tant que tel, soutenu et valorisé.

Notre réflexion portera sur l'individualisme et la solitude qui touchent, à notre époque, toutes les couches de la population et leurs impacts sur les rapports humains. Alors que la communication fait rage à travers le téléphone, les médias, l'internet et les réseaux sociaux, il semble que les

relations humaines soient en panne dans la société démocratique occidentale contemporaine marquée par l'individualisme. Emile Durkheim, fondateur de la sociologie en France, a essayé de comprendre le paradoxe d'une société qui continue à manifester une cohésion tout en accordant de plus en plus de place, de valeur aux individus. Par ailleurs, la solitude est devenue un phénomène social majeur et la relation à l'autre un sujet de préoccupation. Mais la cohésion de la société suppose que les individus soient unis afin de maintenir le lien social.

Jean-Paul Bounhoure nous trace l'itinéraire politique de Victor Hugo, un des personnages les plus connus et un des plus brillants de notre littérature française qui fut témoin et acteur privilégié de son époque, un homme de caractère, de convictions, de combats politiques continuels en faveur de la liberté et de la défense des opprimés, un apôtre de la paix universelle. Avec Jacques Pouymayou, cherchons dans sa nouvelle, les clefs après la prise de la Bastille. Paul Léophonte nous invite à relire Madame Bovary, ce chef-d'œuvre de Flaubert, *l'histoire d'une jeune femme romanesque qui, déçue par son mari et par le milieu où elle doit vivre, cherche le bonheur dans les bras d'autres hommes, s'endette, et finit, quand tout s'écroule, par se suicider...*

Continuez à soutenir cette revue que vous pouvez également lire et télécharger sur le blog : www.medecineetculture.typepad.com ou sur google : revue médecine et culture.

Bonne et heureuse année 2014

1. La Maison Médicale Jeanne Garnier fut fondée en 1874. C'est un établissement de santé privé, d'intérêt collectif, qui participe au Service Public Hospitalier et qui accueille, en priorité, les patients atteints de pathologie grave évolutive, mettant en jeu le pronostic vital, en phase avancée ou terminale.

SYNDROME D'APNÉE DU SOMMEIL

Étude pluridisciplinaire

Le **syndrome d'apnée du sommeil (SAS)** est une pathologie fréquente, le plus souvent sous-diagnostiquée alors qu'elle possède tous les signes cliniques d'un véritable problème de santé publique. Dans les pays occidentaux, elle touche 5 à 7% de la population dont 60% sont hypertendus. La France compte 15 millions de ronfleurs dont 600 000 sont traités. Il existe des liens étroits entre l'obésité et le SAS. Les conséquences sont connues sur le plan cardio-vasculaire (HTA rebelle, troubles du rythme) avec une morbidité importante, neurologique (risque d'AVC et/ou de décès par mort subite) et métabolique. Elle altère, par ailleurs, la qualité de vie, diminue les performances professionnelles, augmente le risque d'accidents du travail et de la circulation et pose un problème médico-légal qui constitue un motif d'inaptitude à la conduite automobile². Le médecin traitant devrait jouer un rôle princeps dans le dépistage des différentes pathologies du sommeil. Nous disposons actuellement d'outils diagnostiques et de moyens thérapeutiques efficaces pour les traiter, nécessitant souvent une prise en charge pluridisciplinaire.

■ Rôle du pneumologue dans le diagnostic et la prise en charge du syndrome d'apnée du sommeil de l'adulte.

Dr David ATTIAS

Pneumologue-Allergologue, Maladies du sommeil
Clinique Pasteur, Toulouse

Le motif de recherche d'un SAOS est en premier lieu la présence d'une somnolence diurne excessive où l'échelle d'Epworth demeure utile au dépistage. D'autres signes fonctionnels sont évocateurs : sommeil non réparateur, altération de l'humeur, troubles de la vigilance, asthénie, céphalées matinales, troubles de la concentration et de la mémoire, hyperactivité/retard d'apprentissage (chez les enfants), hypertension artérielle, ronflement (80%), arrêts respiratoires perçus par l'entourage, réveils fréquents, sensation d'étouffement, nycturie sans

pathologie organique associée, troubles de la sexualité, arythmies, sueurs nocturnes.

La polygraphie ventilatoire (1)

Une polygraphie ventilatoire est recommandée en première intention en cas de présomption clinique de SAHOS et en l'absence d'argument pour une autre pathologie du sommeil (grade B). Elle doit, si possible, être effectuée aux horaires habituels de sommeil du patient et doit comporter une durée minimum de 6 heures d'enregistrement avec des signaux de qualité suffisante. Il est possible d'établir le diagnostic en réalisant la polygraphie ventilatoire, sans surveillance, à domicile, chez des patients sélectionnés. Le diagnostic ambulatoire du SAHOS ne semble pas avoir d'effet défavorable sur l'efficacité et l'observance thérapeutique ultérieure (niveau de preuve 2).

La polygraphie ventilatoire doit permettre une analyse du flux aérien (canule nasale le plus souvent ou son trachéal), de la saturation en oxygène (oxymètre de pouls) et des efforts respiratoires (sangles thoraco-abdominales). L'analyse du ronflement et de la position du patient peut compléter ces différents signaux. L'analyse automatisée proposée par les différents fabricants doit être complétée par une validation de l'opérateur.

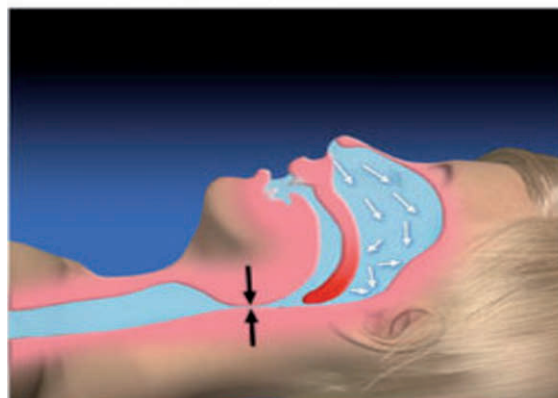


Figure 1 : Mécanisme de l'apnée obstructive

2. Motif d'inaptitude à la conduite automobile (arrêt du 21.12 publié au J.O. du 28 décembre 2005).

En cas de résultat discordant entre l'interrogatoire et l'examen clinique du patient, il est recommandé de réaliser une polysomnographie (grade B).

Un recrutement privilégié en pneumologie

Même si la **somnolence diurne** reste le point d'appel majeur et le motif de consultation le plus fréquent, il existe des signes devant faire suspecter un SAS.

– L'association **BPCO et SAS**, appelée **Overlap Syndrome**, est fréquente. On estime que 5 à 15% des patients porteurs de SAHOS ont une BPCO associée (2). Ces patients présentent des désaturations nocturnes brèves en rapport avec des hypopnées et sont donc associées à de véritables SAS dans le cadre des *Overlap Syndromes*. On observe essentiellement une modification de l'architecture du sommeil avec une réduction de la proportion de sommeil profond et de la quantité de sommeil paradoxal au profit de la proportion de sommeil léger. Il n'y a pas de véritable fragmentation du sommeil comme celle que l'on observe dans les SAS isolés. La somnolence diurne est donc habituellement absente ou modérée. Cette association a une valeur pronostique majeure avec une mortalité nettement plus importante dans ce sous-groupe. Elle s'accompagne généralement d'un risque plus important de développer des complications cardiovasculaires telles que le cœur pulmonaire chronique ou l'HTAP. La forte prévalence de l'**obésité** chez le BPCO nous incite enfin à dépister le SAS chez ces patients. Il est donc recommandé (1) de proposer une exploration fonctionnelle respiratoire à tout patient ayant un SAHOS s'il est fumeur ou ex-fumeur et/ou obèse ($IMC \geq 30 \text{ kg/m}^2$) (grade B) et/ou s'il présente des symptômes respiratoires, notamment une dyspnée d'effort (accord professionnel).

– La BPCO associée au SAS aggrave les désaturations nocturnes et la gazométrie artérielle diurne. Il est donc recommandé de faire ce prélèvement chez un patient porteur d'*Overlap Syndrome* afin de dépister un **syndrome d'obésité-hypoventilation**. Ce dernier se définit par une $paO_2 < 70 \text{ mmHg}$ et une $paCO_2 > 45 \text{ mmHg}$ chez des patients obèses, à l'état stable. La prévalence de cette pathologie oscille entre 30 et 40% des patients porteurs d'une obésité morbide ($IMC > 40 \text{ kg/m}^2$). Selon les études (1) et l'importance de l'obésité, le pourcentage de

syndromes obésité-hypoventilation dans une population de SAHOS varie de 10 à 17% pour les index de masse corporelle (IMC) de 30 à 40 kg/m^2 et de 20 à 37 % pour les $IMC > 40 \text{ Kg/m}^2$ (niveau de preuve 2).

– la **sédentarité** est habituelle chez le patient dyspnéique. Elle s'accompagne souvent d'obésité, de diabète. Le SAS doit être recherché dans ces associations morbides.

– La proximité naturelle avec le cardiologue nous permet de suspecter un SAS dans les cas d'**HTA réfractaires** malgré plusieurs thérapies spécifiques (3, 4). Les patients porteurs de **troubles du rythme**, notamment des fibrillations auriculaires, doivent aussi être dépistés.

– Le SAS est associé au **ronflement** (5). Avant d'envisager un traitement chirurgical, il est recommandé de réaliser un dépistage de SAS.

Une réponse thérapeutique efficace (6)

Des mesures hygiéno-diététiques

Elles sont souvent nécessaires et parfois suffisantes dans la prise en charge du SAHOS. Celles visant à obtenir un amaigrissement significatif permettent rarement de corriger complètement un SAS sévère. Mais elles participent à réduire significativement l'index d'apnées-hypopnées, ce qui reste très intéressant dans les SAS modérés et interviennent dans la prise en charge du risque cardiovasculaire. Ces mesures doivent s'accompagner d'une meilleure hygiène du sommeil : horaires et durée de sommeil stables, absence d'ingestion d'alcool ou de prise de thérapeutiques hypno-sédatives au coucher qui risquent d'accroître la collapsibilité des voies aériennes supérieures.

La ventilation par pression positive continue

Proposée en 1981 par Sullivan (7), elle permet de lutter contre le collapsus des parois pharyngées, agissant comme une véritable « attelle pneumatique » (8). L'éducation du patient sur les modalités d'utilisation de la ventilation, son efficacité et ses effets indésirables potentiels permet d'améliorer sa tolérance et donc son observance. L'effet protecteur de la PPC est observé après au moins 4h d'utilisation par

nuit de sommeil. L'efficacité de la PPC est directement proportionnelle à la qualité de l'observance.

Les principaux effets indésirables sont la sécheresse naso-buccale ou la rhinorrhée chronique, ainsi que les problèmes d'érosion cutanée et d'allergie liées au port du masque de ventilation. La mise en place d'un humidificateur chauffant et le changement de type de masque permettent en général de corriger ces effets indésirables.

Les effets bénéfiques de la ventilation apparaissent souvent dès la première nuit d'utilisation. La disparition des événements respiratoires nocturnes et des micro-éveils permet de normaliser l'architecture du sommeil et de faire disparaître la nycturie, améliorant ainsi nettement la qualité du sommeil. La somnolence diurne tend, elle, à régresser rapidement.



Figure 2 : Ventilation par pression positive continue

Bibliographie :

1. Recommandations de la SPLF - 2010.
2. Chaouat A. Association of chronic obstructive pulmonary disease and sleep apnea syndrome. *Am J Respir Crit Care Med* 1995 ; 151:82-86.
3. Nieto Association of sleep-disordered breathing and hypertension in a large community-based study. *JAMA* 2000 ; 283(14):1829-1836.
4. Peppard P. Longitudinal Study of Moderate Weight Change and Sleep-Disordered Breathing. *N Eng J Med* 2000 ; 284(23):3015-3021.
5. Orcel B, Fleury B, Derenne J-Ph. Du ronflement au syndrome d'apnées du sommeil. *Rev Mal Respir* 1990; 7:425-32.
6. Meurice JC. Traitement du syndrome d'apnées/hypopnées du sommeil par pression positive continue. In : E Weitzenblum, JL Racineux, *Syndrome d'apnées obstructives du sommeil*, Masson, Paris, 1999, p. 210-233.
7. Sullivan CE, Issa FG, Berthon-Jones M, et al. Reversal of obstructive sleep apnoea by continuous positive airway pressure applied through the nares. *Lancet* 1981 ; 1:862-5.
8. Gay P. Evaluation of positive airway pressure treatment for sleep related breathing disorders in adults. *Sleep* 2006;29:381-401.

■ Rôle du neurologue dans la prise en charge du syndrome d'apnée du sommeil de l'adulte.

Dr Alexandre ARANDA

Neurologue - Spécialiste du sommeil
Centre du Sommeil & de la Vigilance
Clinique de L'Union, Toulouse

Le syndrome d'apnée du sommeil (SAS) est une des maladies les plus fréquentes des troubles du sommeil de l'adulte. Le développement des outils diagnostics, l'identification de la population à risque et le développement des thérapeutiques par ventilation en pression positive continue (PPC) ou alternatives de type chirurgie des voies aériennes ou orthèse d'avancée mandibulaire ont permis d'impliquer de plus en plus de praticiens pour la prise en charge du SAS sur les 20 dernière années.

Néanmoins, beaucoup de patients restent sous-diagnostiqués, sous-traités ou n'ont pas accès à une exploration du sommeil suffisante et adaptée favorisant également le risque d'être traité abusivement ou de manière erronée.

La multitude des maladies du sommeil impose un travail en synergie entre le médecin généraliste, le pneumologue, le neurologue, le psychiatre, le cardiologue, les chirurgiens ORL et maxillo-faciaux, le dentiste et le médecin du travail.

La prise en charge des maladies du sommeil reste délicate du fait de pathologies très différentes et complexes associant des conduites à tenir curatives et préventives à court et long terme dépassant une simple spécialité médicale comme est prévu notre cursus médical universitaire.

La mise en place de procédures de soins et leurs réévaluations sont devenues indispensables, ainsi qu'un travail des médecins de manière pluridisciplinaire en réseau.

Qui ne voit pas tous les jours dans sa pratique quotidienne un patient présentant une insomnie, une fatigue chronique, un ronflement ?

Le syndrome d'apnée du sommeil est associé à de multiples conséquences médico-sociales telles que la somnolence diurne excessive (SDE), une accidentologie de la voie publique, l'hypertension artérielle, les pathologies cardiaques ischémiques et rythmiques, et les pathologies neuro-vasculaires.

La prévalence du SAS en population générale est de 2 à 5%, de près de 10% après 60 ans et surtout plus

de 50-66% dans des populations spécifiques à risque vasculaire avéré (cardiaque ou neurologique).

Les dernières évaluations par sondage de population, en 2012 en France, retrouvent près de 20% d'insomnie et 25% de somnolence diurne. La somnolence diurne excessive est une des deux causes principales, avec l'alcool, d'accident de voiture sur autoroute.

Quand demander l'avis d'un neurologue spécialiste du sommeil ?

Une évaluation ou une prise en charge par un neurologue somnologue est nécessaire et indiquée pour tout patient présentant un tableau d'insomnie, d'hypermotilité, de somnolence diurne excessive, de syndrome des jambes sans repos, de narcolepsie et de syndrome d'apnée du sommeil.

Un travail en partenariat, entre le médecin suivant un patient apnéique connu et le neurologue somnologue, est indispensable pour tous les patients présentant au moins un trouble associé ou suspecté suivant (insomnie réfractaire, SDE résiduelle sous PPC, dépression sous-jacente associée, syndrome des jambes sans repos, narcolepsie, épilepsie, ...).

Dans le cas de l'accidentologie de la voie publique, la recherche d'une cause épileptique et d'un trouble du sommeil avec somnolence diurne est à réaliser de manière conjointe.

Quand demander une polysomnographie ?

La polysomnographie est le seul outil diagnostique recommandé pour tous les troubles du sommeil et de la somnolence dès que l'évaluation clinique seule ne suffit pas. L'examen sert à recueillir l'ensemble des signaux nécessaires à l'analyse de l'EEG et du sommeil, de la respiration, de la saturation en oxygène, de l'activité cardiaque, de la position du corps, de la tonicité musculaire du menton et des jambes et couplé si besoin avec une vidéo synchronisée. Une durée minimum de 8h et parfois de plus 12h est requise.

Des tests diurnes peuvent être associés de type tests de maintien d'éveil ou de tests itératifs de latence d'endormissement afin d'objectiver une somnolence diurne pathologique, un syndrome de dysrégulation du sommeil paradoxal, ou à visée médico-légale sur le retentissement sur la vigilance dans le cadre de la conduite automobile.

Il s'agit de l'examen du sommeil de référence imposant un matériel spécifique associé à une maîtrise complète de l'appareil et capteurs, une pose rigoureuse de l'équipement et un apprentissage préalable de la lecture de tracé selon les recommandations récentes (AASM), et un temps d'interprétation suffisant. Une interprétation polysomnographique optimale nécessite une évaluation clinique pour la réalisation d'une confrontation électro-clinique.

Le résultat de l'examen doit être donné de manière pragmatique avec au minimum une analyse du sommeil, notamment le temps de sommeil, l'index de micro-éveil et une analyse respiratoire avec l'index d'apnée hypopnée (IAH). Selon les cas et les plaintes du patient, une conclusion spécifique peut être nécessaire et ajoutée (efficacité du sommeil, temps d'éveil intra-sommeil, index de mouvements périodiques, parasomnies, syndrome de résistance,...) car l'interprétation de l'examen doit toujours être exhaustive.

La réalisation d'une polysomnographie est requise en première intention pour tous les troubles du sommeil y compris toute suspicion de SAS, ou en complément d'une exploration par polygraphie antérieure dans le cas d'un SAS débutant et modéré (IAH inférieur à 30/h) pour évaluer le retentissement sur le sommeil et valider l'ensemble des indications thérapeutiques, notamment la PPC.

La réalisation d'une polysomnographie avec ou sans tests diurnes de vigilance est indiquée si la plainte clinique comprend au moins un des items suivants (une insomnie chronique, une somnolence diurne, un sommeil non réparateur ou agité) et si l'évaluation clinique ne suffit pas. Dans ces cas de troubles du sommeil et de la vigilance, un résultat de polygraphie normale ou subnormale ne peut suffire pour éliminer un SAS. Une exploration de référence par polysomnographie doit être demandée systématiquement auprès des centres de référence SFRMS ou auprès des spécialistes du sommeil de proximité. Seule la polysomnographie permet d'explorer le sommeil à « proprement dit » ainsi que tous les troubles apparentés. L'exploration par polysomnographie doit être prioritairement réalisée par le médecin le plus à même de prendre en charge le patient sur ces plaintes spécifiques.

Conclusion

Le neurologue spécialiste du sommeil et la polysomnographie sont nécessaires et indiqués en première intention pour le diagnostic et la prise en charge de tous les troubles du sommeil et de la vigilance.

En deuxième intention, on peut conclure selon 3 situations :

– Pour les patients symptomatiques avec un SAS sévère (IAH supérieur à 30/h), cette prise en charge permettra une évaluation de toutes les pathologies associées (SDE, insomnie, dépression, syndrome des jambes sans repos) afin d'optimiser la santé du patient et de réduire ses risques cardio-vasculaires et d'accidentologie.

– Pour les patients symptomatiques avec un SAS débutant à modéré (IAH de 5 à 30/h), cette prise en charge permettra de confirmer l'IAH de la polygraphie ventilatoire et de valider le lien entre l'IAH de moins de 30/h avec la micro-fragmentation du sommeil avec l'index de micro-éveil et la somnolence diurne excessive. Cela aura pour but de valider l'ensemble des indications thérapeutiques, notamment la PPC.

– Pour les patients présentant une plainte du sommeil nocturne et/ou de vigilance diurne, une polygraphie ventilatoire sans SAS significatif ne suffit en aucun cas et une évaluation spécifique avec une polysomnographie est indispensable.

Conduite à tenir devant une somnolence résiduelle chez un patient avec un SAOS traité par CPAP

On peut établir un résumé de la conduite à tenir simplifiée non exhaustive en 5 points majeurs pour aider à la prise en charge fréquente et parfois complexe de la somnolence résiduelle chez patient avec un SAOS traité par CPAP. Un travail pluridisciplinaire entre le médecin généraliste, le pneumologue, le neurologue est requis pour réaliser :

1. description et analyse critique de la plainte de somnolence (en période inactive et/ou active, attaque de sommeil, activité onirique pendant l'accès, retentissement personnel, professionnel et sur la conduite automobile (...)) et quantification par échelle d'Epworth et autres.

2. recherche systématique de troubles associés fréquents (insomnie, dépression, syndrome des

jambes sans repos, mouvements périodiques des membres inférieurs, dette de sommeil, asthénie chronique).

3. établir les données personnelles du sommeil du patient et de son hygiène de vie (besoins de sommeil, typologie circadienne, horaire de travail,...) et rechercher activement une dette de sommeil aiguë ou chronique.

4. analyse critique du rapport d'observance de la CPAP du patient par le prestataire (paramétrages de la machine, temps d'utilisation, index d'apnée résiduel, fuites persistantes du masque,...) et réévaluation du bénéfice du patient sous l'appareillage de ventilation.

5. réalisation d'une polysomnographie sous CPAP et masque habituel avec des tests diurnes de vigilance.

Le choix du tests diurnes de vigilance incombera au spécialiste du sommeil mais en résumé on peut dire que :

– Les tests itératifs de latence d'endormissement (TILE) chercheront à valider un endormissement libre précoce et un passage en sommeil paradoxal pour valider un syndrome de dysrégulation du sommeil paradoxal et l'indication d'éventuel traitement éveillant.

– Les tests de maintien d'éveil (TME) chercheront à évaluer et valider les capacités du patient à rester éveillé et seront utiles pour évaluer l'aptitude à la conduite automobile notamment pour les chauffeurs poids lourds ou en travail posté.

Bibliographie

1. Sleep-related breathing disorders in adults: recommendations for syndrome definition and measurement techniques in clinical research. The Report of an American Academy of Sleep Medicine Task Force. *Sleep*. 1999 Aug 1; 22(5):667-89.
2. AASM Manual for the Scoring of Sleep and Associated Events.
3. Recommandations pour la pratique clinique syndrome d'apnées hypopnées obstructives du sommeil (SAHOS) de l'adulte.
4. Long-term cardiovascular outcomes in men with obstructive sleep apnoea-hypopnoea with or without treatment with continuous positive airway pressure: an observational study. Marin JM, Carrizo SJ, Vicente E, Agusti AG. *Lancet*. 2005 Mar 19-25 :365(9464):1046-53.
5. Sleep apnea in acute cerebrovascular diseases: final report on 128 patients. Bassetti C, Aldrich MS. *Sleep*. 1999 Mar 15;22(2):217-23.

■ Rôle du chirurgien ORL dans la prise en charge du syndrome d'apnée du sommeil

Dr Cyril LOUVRIER, chirurgien ORL
Clinique Ambroise Paré - Toulouse

La chirurgie du SAOS est variée mais non systématique car elle est à mettre en balance avec le traitement ventilatoire nocturne qui reste la référence en matière d'efficacité. Elle peut également être un complément à la PPC pour en améliorer la tolérance et donc l'observance pour bénéficier pleinement de son efficacité (chirurgie endonasale). Plusieurs types de chirurgies sont envisageables avec pour chacune des indications, des avantages et inconvénients et avec des résultats variables.

La chirurgie endonasale

On regroupe sous le terme de chirurgie endonasale, dans les SAOS, les septoplasties endonasales, les turbinoplasties inférieures sous AG, les chirurgies de la valve nasale, les réductions turbinales sous AL (radiofréquence, laser).

Ces chirurgies ont la particularité d'être parfois nécessaires mais rarement suffisantes dans la prise en charge d'un SAOS. Elles peuvent avoir un effet sur l'IAH, l'index de micro-éveils et la désaturation nocturne.

Ces interventions sont justifiées en cas d'association avec une chirurgie d'un étage inférieur (amygdales, UVPP,...) ou pour améliorer la compliance au traitement ventilatoire nocturne.

La chirurgie vélaire

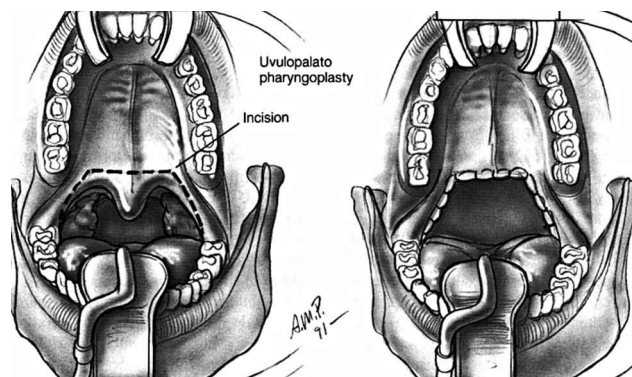
Elle concerne surtout les Uvulo-Palato-Pharyngoplasties (UPP) en 3 temps : Amygdalectomie bilatérale, uvulo-vélectomie partielle et pharyngoplastie latérale.

On regroupe ensuite les traitements du voile par radiofréquence, laser, injections sclérosantes, implantation de brins de polyéthylène.

Des critères sont considérés comme prédictifs de l'efficacité de l'UPP : le morphotype (Friedman), le patient sans comorbidité, l'IAH pré opératoire <30, l'IMC <30 et l'absence d'insuffisance respiratoire.

Les glossectomies

Elles ont pour but *d'augmenter l'espace retro basi lingual* avec des traitements par voie endobuccale



(radiofréquence sous AL, robotisé type Da Vinci, sous AG) ou par voie cervicale.

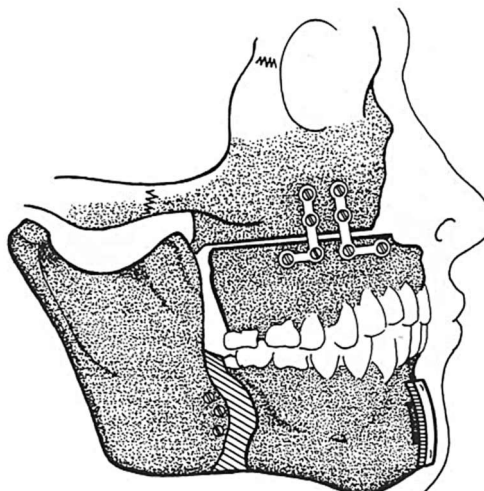
Ces traitements présentent des risques et des complications importantes avec des résultats très variables et ne sont donc envisagés que pour les SAOS sévères en échec de traitement ventilatoire.

Les chirurgies Maxillo-Mandibulo-Hyoïdiennes

Elles ont également pour but *d'augmenter l'espace retro basi lingual*. On retrouve tout d'abord les techniques dites de suspension hyoïdienne, de suspension linguale et de transposition génienne qui présentent des résultats difficiles à évaluer notamment sur le long terme et qui restent insuffisantes pour traiter les SAOS sévères.

Les Ostéotomies d'avancées Maxillo-Mandibulaires

Elles donnent par contre des résultats remarquables quelle que soit la gravité du SAOS mais cette intervention reste lourde et donc réservée aux patients en échec d'autres traitements.



Particularité de la chirurgie du SAOS de l'enfant

Le SAOS de l'enfant concerne 2% des enfants entre 2 et 5 ans et la cause principale est l'*Hypertrophie Adéno-Amygdalienne*. Le diagnostic repose tout d'abord sur un *interrogatoire minutieux des parents* à la recherche de ronflements, d'apnées obstructives décrites, d'une respiration difficile nocturne, paradoxale, de réveils, de sueurs, et d'énurésie. Ensuite seront recherchés une somnolence diurne (rare chez l'enfant), des troubles du comportement, une respiration buccale exclusive, un retard staturo-pondéral et des difficultés alimentaires.

De manière générale, toujours **évoquer un SAOS chez l'enfant**, devant un retard de croissance staturo-pondéral, des troubles du comportement inexplicables ou des anomalies du développement neurocognitifs. Le traitement correspond à l'**Adéno-Amygdalectomie** quand l'examen clinique est concordant avec l'interrogatoire des parents sinon un enregistrement du sommeil s'impose. Le traitement des anomalies orthodontiques peut également être indiqué.

En conclusion

Les traitements chirurgicaux du SAOS sont variés mais il faut toujours se poser la question : « **Quelle chirurgie pour quelle efficacité ?** » et donc toujours mettre en balance les indications de la chirurgie par rapport aux autres possibilités thérapeutiques, ainsi que les techniques chirurgicales les unes par rapport aux autres notamment pour des problèmes d'invasivité et d'acceptation du patient.

■ Les troubles vésico-sphinctériens nocturnes : de la nycturie à la polyurie

Dr Vincent Misrai

Urologue
Clinique Pasteur - Toulouse

Tout n'est pas lié à l'hypertrophie bénigne de prostate

L'hypertrophie bénigne de prostate (HBP) est responsable d'un cortège de symptômes cliniques. Ces symptômes et leur retentissement sont évalués

par le score IPSS [1]. Parmi eux, la **nycturie** est un phénomène clinique fréquent, quel que soit le stade de la maladie [2, 3]. La nycturie doit être différenciée de la polyurie nocturne liée à un trouble de la production d'urine responsable d'une inversion de la diurèse (inversion du rythme nyctéméral).

Un tiers des patients âgés de 55 à 75 ans consultant en urologie rapportent au moins 2 levers nocturnes, proportion qui s'élève à plus de 80% en cas d'HBP [4, 5]. Le retentissement de la nycturie sur la vie quotidienne est souvent majeur, et se situe au premier rang des symptômes les plus gênants chez les malades atteints d'HBP devant l'urgenterie et la pollakiurie diurne [6]. La nycturie représente donc un problème thérapeutique de premier plan dans la prise en charge de l'HBP en pratique quotidienne.

La nycturie est définie comme la plainte de la part d'un patient d'avoir à se réveiller une ou plusieurs fois au cours de la nuit pour uriner, chaque miction étant précédée et suivie d'une période de sommeil [2, 4]. La conséquence directe de la nycturie est la perte de qualité du sommeil. Il s'ensuit une baisse de l'énergie diurne et la survenue d'épisodes dépressifs et de désordres métaboliques, à l'origine d'un accroissement de la mortalité [7].

Ainsi, trois questions émergent de cette situation concernant la prise en charge du patient :

- Quel est l'impact de la nycturie sur la qualité du sommeil et la qualité de vie des malades ?
- Quels sont les outils de mesure de la nycturie ?
- Quels sont les moyens pharmacologiques de lutte contre la nycturie pour améliorer la qualité de vie des patients ?

Qualité de vie

La nycturie est le résultat de l'un ou plusieurs des phénomènes suivants : polyurie, polyurie nocturne, capacité vésicale réduite ou anomalie de l'activité vésicale. Ainsi, son étiologie est multifactorielle [7]. La polyurie peut être due à une hydratation trop abondante, un diabète, un traitement diurétique ; la polyurie nocturne peut être en lien avec une inversion de rythme nyctéméral, ou une insuffisance cardiaque droite. Une capacité vésicale réduite peut être le résultat d'une fibrose ou d'une pathologie tumorale. Enfin, la nycturie peut être en rapport avec une vessie hyperactive ou une irritation vésicale (tumeur, lithiase, inflammation). Toutes ces situations peuvent provo-

quer une nycturie, d'autant plus qu'il existe des conditions favorables à une perturbation du sommeil (dépression, insomnie), et d'autant plus que le patient est âgé [3]. Leur présence potentielle doit donc être éliminée lors des études concernant la nycturie, et être appréciée lors de la prise en charge des patients [6, 7]. L'impact de la nycturie sur la qualité de vie est en grande partie liée à la perturbation exercée sur le sommeil.

Les causes de réveil nocturne dans la population à risque d'HBP sont avant tout dominées par le besoin d'uriner. La nycturie est la principale cause de perturbation du sommeil chez le sujet âgé, générant des réveils nocturnes fréquents en quantité variable [8]. Elle est ainsi responsable d'asthénie diurne, de perte d'efficacité au travail, d'un risque accru d'accidents de la circulation et représente une cause importante d'absentéisme pour arrêt maladie [2, 6]. À partir de 2 réveils nocturnes, la nycturie est également pourvoyeuse de morbidité psychiatrique, avec une prévalence des troubles dépressifs 6 fois supérieure à celle constatée dans la même tranche d'âge, et une consommation d'antidépresseurs 5 fois supérieure [4, 9]. Des effets indirects ont également été constatés sur la fonction immunitaire, le risque cardiovasculaire et le risque de diabète de type 2. Enfin, il existe une surmortalité significative dans le groupe des malades atteints d'une nycturie ≥ 3 réveils nocturnes par rapport au groupe contrôlé. La qualité de vie globale est globalement diminuée en cas de nycturie, et d'autant plus que le nombre de réveils nocturnes est élevé. Pour améliorer les troubles, le traitement

doit donc viser à l'amélioration de la qualité de vie qui est intimement liée à celle du sommeil.

Moyens d'évaluation de la nycturie

La nycturie est souvent mal estimée en pratique quotidienne. En effet, les préoccupations des praticiens portent plus sur les symptômes mictionnels diurnes que sur les problèmes mictionnels nocturnes. L'évaluation de la nycturie en pratique quotidienne repose sur un outil reproductible et fiable : le calendrier mictionnel. Il permet d'affirmer la nycturie et dédouane facilement une inversion de la diurèse (augmentation du volume de la diurèse nocturne $>1/3$ de la diurèse des 24h). Ce calendrier reporte sur 24 heures le nombre de mictions, les horaires, le volume uriné et les signes associés (urgenterie par exemple) [1, 9].

Traitement

Un traitement efficace contre la nycturie peut améliorer la qualité de vie en agissant sur la qualité du sommeil. Le traitement classique par alpha-bloquant, en contrôlant ces symptômes, est un axe thérapeutique majeur [6]. Le traitement de la polyurie nocturne repose sur le traitement de la cause.

Notons qu'une polygraphie ventilatoire réalisée chez des patients nycturiques³ a permis de mettre en évidence une forte incidence de SAOS sévère. Sur

3. Résultats préliminaires d'une étude prospective en cours au sein de la Clinique Pasteur-Toulouse.

Catalogue Mictionnel	Jour 1			Jour 2			Jour 3					
	Horaire	Volume	Evénement		Horaire	Volume	Evénement		Horaire	Volume	Evénement	
			F	M			F	M			F	M
<p>Vous devez noter pendant 24 heures d'affilée, sur une période de nuit, durant 12 heures consécutives, l'heure à laquelle survient, le volume de la miction mesuré en ml à l'aide d'un verre doseur, et les circonstances de la miction :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Notez vos heures de coucher et de lever • Vous pouvez noter dans la case "Evénement F" la survenue de Factes et leur importance (+, ++ ou +++), mais des observations de survenue de nos Factes (F pour M-marche, L-impulsif, In-irrépressible, etc.). Veuillez préciser le nombre de protections utilisées lors de leur changement (1, 2, 3, 4, ...) • Inscrivez dans la case "Evénement M" les circonstances de survenue de la Miction (P = pénalisation, L = impulsion, D = dysurie ou miction difficile, etc.) 												
	Total			Total				Total				

Figure 1 : Calendrier mictionnel à proposer au patient en cas de nycturie, disponible sur le site de l'association française d'urologie, <http://www.urofrance.org>

31 patients explorés, 18 ont été appareillés par PPC nocturne (58%), avec une réelle efficacité sur la nycturie, évitant une prise en charge chirurgicale.

REFERENCES

1. SAGNIER PP, RICHARD F, BOTTO H, TEILLAC P, DREYFUS JP, BOYLE P. Adaptation et validation en langue française du score international des symptômes de l'hypertrophie bénigne de la prostate. *Prog Urol*, 1994; 4:532-40.
2. FOURCADE RO, CHAUVIN I, GAUDIN AF, MAZZETTA C, BOYLE P. Prévalence de la nycturie chez les adultes auxerrois : volet français de l'étude UrEpik. *Prog Urol*, 2001; 11:1251-8.
3. HUNSKAAR S. Epidemiology of nocturia. *BJU Int*, 2005; 96 Suppl 1: 4-7.
4. ABRAHAM L, HAREENDRAN A, MILLS IW, MARTIN ML, ABRAMS P, DRAKE MJ, et al. Development and validation of a quality-of-life measure for men with nocturia. *Urology*, 2004; 63:481-6.
5. GOUROVA LW, VAN DE BEEK C, SPIGT MG, NIEMAN FH, VAN KERREBROECK PE. Predictive factors for nocturia in elderly men: a cross-sectional study in 21 general practices. *BJU Int*, 2006; 97:528-32.
6. HIRAYAMA A, FUJIMOTO K, MATSUMOTO Y, HIRAO Y. Nocturia in men with lower urinary tract symptoms is associated with both nocturnal polyuria and detrusor overactivity with positive response to ice water test. *Urology*, 2005; 65:1064-9.
7. KU JH, LIM DJ, BYUN SS, PAICK JS, OH SJ. Nocturia in patients with lower urinary tract symptoms: association with diurnal voiding patterns. *BJU Int*, 2004; 93:1005-8.
8. YOSHIMURA K, KAMOTO T, OKA Y, TSUKAMOTO T, OSHIRO K, SUZUKAMO Y, et al. Differences between bothersome and non-bothersome night-time frequency. *Neurourol Urodyn*, 2007.
9. ASPLUND R. Nocturia in relation to sleep, somatic diseases and medical treatment in the elderly. *BJU Int*, 2002; 90:533-6.

■ Le syndrome d'apnée du sommeil en ophtalmologie

Jean Claude Quintyn¹, Vincent Gualino^{1,2}

1 : Centre de la Rétine, CHU Pierre Paul Riquet, Toulouse

2 : Clinique Honoré Cave, Montauban ; CHU Lariboisière, Paris

L'apnée obstructive du sommeil ou syndrome d'apnée du sommeil de type obstructif (SAOS) est un trouble ayant de nombreuses répercussions sur le plan systémique et l'appareil visuel n'y échappe pas. De nombreuses complications ophtalmologiques sont associées au SAOS : *floppy eye syndrome* (FES), conjonctivite papillaire, kératite filamentaire ou infectieuse, érosions récurrentes de la cornée, kératocône, neuropathie optique, œdème papillaire, pathologie glaucomateuse, œdème maculaire diabétique... L'association entre SAOS et atteintes de l'appareil visuel n'est pas assez connue chez les ophtalmologistes et les différents acteurs de la prise en charge du SAOS.

1 – L'atteinte des paupières ou floppy eye syndrome (FES)

La première description date de 1981 par Culbertson et Ostler et définissait une entité particulière caractérisée par une laxité anormale des paupières supérieures, associée à des conjonctivites papillaires marquées chez des hommes obèses d'âge moyen et plus. Il existe de nombreuses pathologies cornéennes associées : la kératite ponctuée superficielle est la complication la plus fréquente, mais ont été aussi décrits la vascularisation cornéenne ou pannus, et le kératocône. Les problèmes de surface oculaire sont considérés comme secondaires par rapport aux effets mécaniques de se frotter les yeux et du contact cornée-oreiller lors du sommeil. En effet, les paupières hyperlaxes s'éversent facilement et ne jouent donc plus leur rôle protecteur de la cornée. Le traumatisme de surface directe induit une inflammation chronique et une ischémie tissulaire avec une augmentation des enzymes élastolytiques. Il existe probablement un trouble sous-jacent commun au niveau du tissu conjonctif entre les patients atteints de FES et de SAOS, mais il reste encore à préciser. Mac Nab fait état d'une relation importante entre la FES et le SAOS. Il rapporte que 96 % des patients ayant un FES ont des symptômes du SAOS (ronflements, somnolence diurne, sensation de réveil non réparateur et apnées pendant le sommeil, en se réveillant à bout de souffle pendant la nuit). Il apparaît que les patients atteints de FES en plus de leur SAOS sont plus jeunes et plus obèses que les patients atteints de SAOS sans FES. Les indices de gravité du SAOS et la saturation artérielle en oxygène minimum sont également statistiquement pires pour ces patients que pour la population en général atteinte de SAOS.

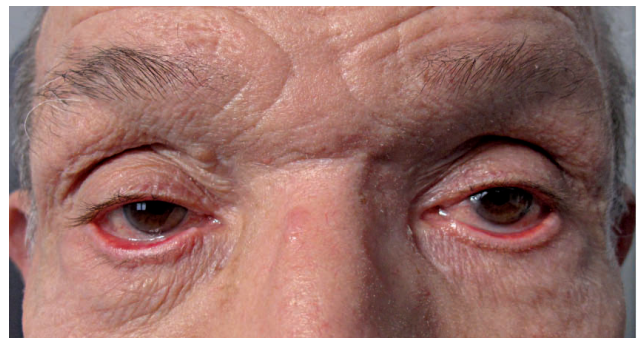


Figure 1 : Ectropion bilatéral associé à un SAOS avec hyperlaxité palpébrale inférieure

2 – Les atteintes de la partie antérieure de l’œil

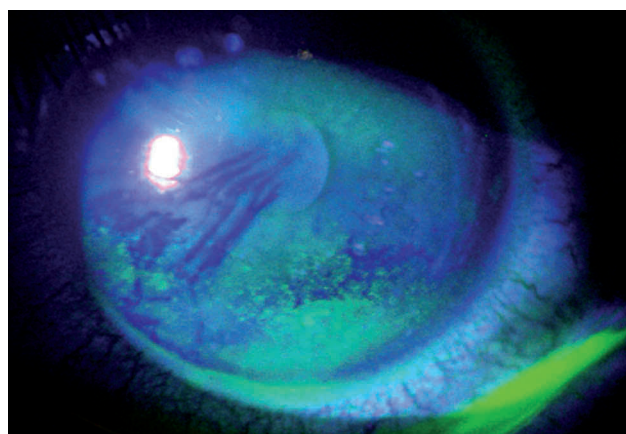
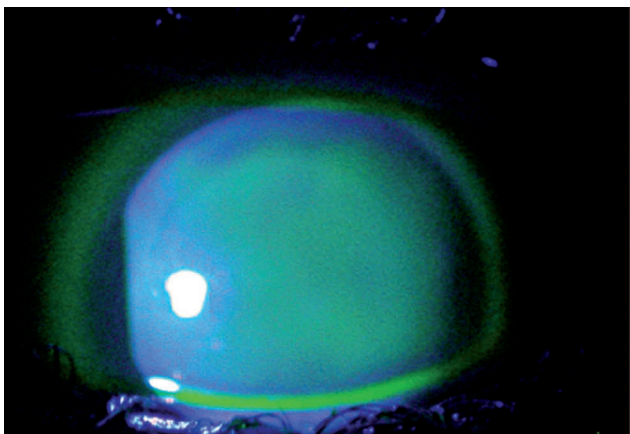


Figure 2 : A gauche, un œil avec un bon film lacrymal : le test à la fluorescéine est négatif (la répartition du colorant à la surface de la cornée est régulière). À droite, une kératite ponctuée superficielle : le test à la fluorescéine est positif (la répartition du colorant à la surface de la cornée est irrégulière avec des petits points hyper fluorescents). La personne présente un SAOS associé à son syndrome sec oculaire.

On pense plus particulièrement à une atteinte du film lacrymal et de la cornée.

Dans une étude sur la prévalence de la sécheresse oculaire, seule l’arthrite rhumatoïde avec un odds ratio de 2,23 a été classée devant l’apnée du sommeil avec un odds ratio de 2,2. Le SAOS devrait donc être systématiquement recherché devant une sécheresse oculaire importante, mais cela n’est pas fait en pratique quotidienne. La prévalence de la sécheresse oculaire chez les patients souffrant de SAOS est de 20% supérieure aux patients sans SAOS. Selon Kadyan, les patients atteints de SAOS ont des symptômes d’irritation oculaire ($p < 0,001$), un temps anormal du BUT ($p > 0,05$). De plus, les patients atteints de kératocône ont une prévalence plus élevée de SAOS (18 %). Le rôle des métalloprotéases matricielles a été évoqué car des anomalies du fonctionnement de ces enzymes ont été retrouvées dans ces deux pathologies, mais pour l’instant cela ne reste qu’à l’état d’hypothèse.

3 – Pathologies glaucomateuses

Le glaucome est une atteinte du nerf optique dont la cause la plus fréquente est l’hypertonie oculaire.

L’association entre le SAOS et le glaucome a fait l’objet de nombreuses publications et la plupart rapportent une augmentation importante de la fréquence du SAOS chez les patients glaucomateux. Les défauts du champ visuel sont probablement provo-

qués par une insuffisance de perfusion du nerf optique. Les épisodes répétitifs d’hypoxie nocturne finissent par créer des lésions au niveau du nerf optique. Le traitement par PPC pourrait stabiliser le champ visuel. Mais cette étude ne porte que sur un nombre limité de patients et sur une durée de 18 mois.

Le diagnostic de glaucome à pression normale (GPN) est difficile et doit faire éliminer d’autres diagnostics auparavant. Il est à suspecter devant une atteinte du champ visuel périmaculaire. L’association entre le GPN et le SAOS est encore plus évidente que pour le glaucome primitif à angle ouvert. En fait, dans la plupart des études sur le glaucome primitif à angle ouvert, il n’est pas indiqué la pachymétrie, ce qui signifie que probablement l’incidence du GPN est très sous-estimée dans ces études. La pathogenèse de GPN n’est pas claire mais l’hypoperfusion de la tête du nerf a été suggérée ; on comprend alors comment le SAOS peut agir en diminuant l’oxygénation du nerf optique. Ces deux effets agissent donc en synergie pour provoquer une altération du nerf optique.

4 – Les atteintes postérieures

La neuropathie optique

Le SAOS a une forte corrélation avec les neuropathies optiques ischémiques antérieures aiguës (NOIAA) non artéritique. Quelques cas cliniques ont

indiqué que le traitement par PPC pourrait diminuer l'incidence de la NOIAA. Mais, il a été rapporté d'autre part, le cas de trois patients ayant eu une NOIAA alors qu'ils étaient sous traitement par PPC. La recherche systématique d'un SAOS devant une NOIAA non artéritique semble de plus en plus fréquente.

L'œdème maculaire diabétique

L'incidence du SAOS serait évalué à au moins 25% des patients ayant un diabète non insulino-dépendant. Il a été rapporté récemment que traiter un SAOS permettrait de diminuer l'hémoglobine glyquée. Il existe une étude française en cours étudiant le lien entre l'œdème maculaire diabétique non insulino-

dépendant et le SAOS, l'étude OMHADIA, dont le promoteur est l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris. Cette étude est multicentrique randomisée, prospective et ouverte en deux bras parallèles. Dans l'un, il est effectué une prise en charge intensive de l'œdème maculaire diabétique de type 2 (recherche d'hypertension artérielle diurne et nocturne, syndrome d'apnée du sommeil associés au traitement ophtalmologique habituel de l'œdème maculaire) dans l'autre, il est effectué une prise en charge conventionnelle basée sur les bonnes pratiques médicales. Il est retenu comme critère de jugement primaire non pas l'acuité visuelle mais la réduction de l'œdème maculaire mesuré en OCT. La période d'inclusion prévue se termine fin 2013.

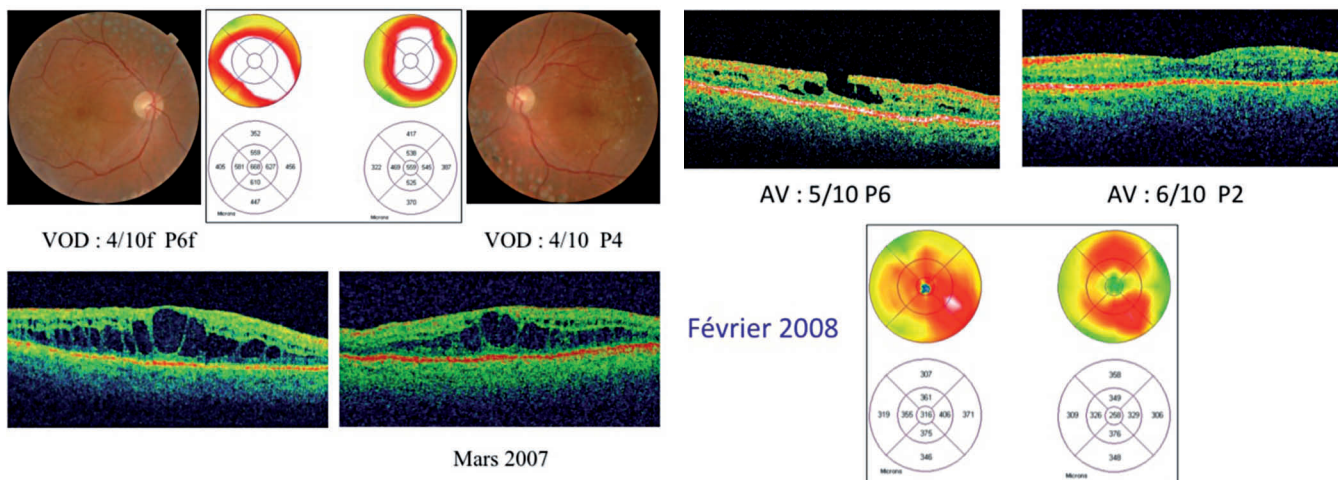


Figure 3 : Patient présentant un œdème maculaire diabétique réfractaire aux différents traitements ophtalmologiques (injections intra vitréennes de corticoïdes et d'anti VEGF). À gauche, l'OCT visualise cet œdème maculaire avec un épaississement à plus de 500 microns. Il a une hypertension artérielle résiduelle modérée à l'holter des 24h (TA diurne moyenne : 149 / 93 ; TA nocturne moyenne : 133 / 75). La polysomnographie met en évidence un SAOS. Le patient est appareillé en Mai 2007 avec disparition de son œdème maculaire en février 2008 sur l'OCT de contrôle.

À retenir

Le SAOS est associé à de nombreuses pathologies ophtalmologiques : certaines rares comme le FES, d'autres beaucoup plus fréquentes comme la pathologie glaucomateuse ou l'œdème maculaire diabétique. Il est très important de le suspecter et de demander au patient de faire un test diagnostique. Si le test est positif, votre patient vous en sera reconnaissant car le traitement améliorera sa qualité de vie de façon significative. De plus, cela pourra de façon concomitante améliorer sa pathologie ophtalmologique.

Pour en savoir plus

Culbertson WW, Ostler HB. The floppy eyelid syndrome. *Am J Ophthalmol.* 1981;92(4):568-75.
 Gastaut H, Tassinari CA, Duron B. Polygraphic study of the episodic diurnal and nocturnal (hypnic and respiratory) manifestations of the Pickwick syndrome. *Brain Res.* 1966;1(2):167-86.
 Kiekens S, Veva De Groot, Coeckelbergh T *et al.* Continuous positive airway pressure therapy is associated with an increase in intraocular pressure in obstructive sleep apnea. *Invest Ophthalmol Vis Sci.* 2008;49(3):934-40.
 Resnick HE, Redline S, Shahar E *et al.* Sleep Heart Health Study. Diabetes and sleep disturbances: findings from the Sleep Heart Health Study. *Diabetes Care.* 2003;26(3):702-9.
 Sullivan CE, Issa FG, Berthon-Jones M, Eves L. Reversal of obstructive sleep apnoea by continuous positive airway pressure applied through the nares. *Lancet.* 1981;1(8225):862-5.

L'ART THÉRAPIE EN SOIN PALLIATIF

Carol GUINET-DUFLLOT

Maison Médicale Jeanne Garnier - Paris 15^e

Je travaille depuis une douzaine d'années au sein d'une unité de soin palliatif. Grâce à une politique favorable à la création d'un atelier d'art thérapie, j'ai un espace réservé, intégré dans l'architecture générale. De par sa position, il fait partie des soins pluridisciplinaires. Les différentes équipes soignantes s'engagent à parler de l'art thérapie aux patients et lors des réunions de transmission où elles vont m'indiquer quel patient aller voir. Cette intégration et cette reconnaissance de l'art thérapie est indispensable pour son bon fonctionnement. Elles valident l'art thérapie aux yeux des patients et des familles car proposer un atelier en soin palliatif peut paraître, au premier abord, décalé, incongru, dénué de sens.

Quelles sont les médiations plastiques proposées ?

Un art thérapeute est avant tout un artiste qui pratique la danse, la musique, le théâtre, la peinture... Il doit connaître le mieux possible ce qu'il propose et vivre lui-même les étapes de son propre travail. Cette connaissance lui permet de s'adapter, d'être créatif afin d'accompagner l'expression du patient avec ses besoins, ses demandes, ses difficultés. Dans mon atelier, je propose la peinture, le modelage et le collage.

La peinture

La peinture, c'est avant tout la **couleur** qui s'associe aux sentiments. Une patiente me disait « la couleur fait de l'émotion » ou « on s'évade, on part vers un ailleurs ». La peinture, c'est aussi la **matière** qui donne la possibilité de « patouiller », de pouvoir « régresser » quand vos forces psychiques vous lâchent, c'est pouvoir étaler de la matière sur la toile ou sur papier, donner du relief à divers sentiments comme la colère, la douleur, l'impensable... C'est aussi, retrouver des joies archaïques comme ce directeur qui, dans sa chambre, réunissait encore son personnel et à l'atelier, avec ses doigts, patouillait

avec un immense plaisir sans souci de résultat. C'est aussi avoir besoin de « beau, d'esthétique quand l'image du corps est déformée, abimée par la maladie ».

Le modelage

Avec la terre, on touche la notion de l'empreinte liée à son propre corps puisqu'il n'y a pas d'objet intermédiaire. La terre est le seul support de la manipulation. Elle fait appel aux sensations transmises du bout des doigts, à la modulation de la pression et à la tension musculaire. Le modelage est une activité corporelle de représentation qui déclenche une réponse émotive, une résonance affective plus liée au travail qu'au résultat. « La perception de ce qui se joue dans ce contact parle tout autant de la surface que de sa profondeur ». Par le toucher de la terre, en contact avec notre chair, nos mains, se transmettent des émotions qui font appel à notre mémoire psychique.

Le collage

Il consiste à ne pas laisser le patient face à l'angoisse d'une feuille blanche ou d'une masse de terre, ne pas partir de rien. Le collage nécessite différentes étapes : la recherche des images, le découpage, l'organisation de la place de chaque image, faire des liens, coller. C'est, symboliquement, assembler des fragments de vie, se les réapproprier en les réunissant.

Quel est le sens de l'art thérapie en soin palliatif ?

Précédemment, je cite les qualificatifs « décalé, incongru » qui viennent à l'esprit, quand on parle d'art thérapie en fin de vie. Cette dernière n'exclut en aucun cas que tout s'arrête avant même de mourir. Il y a le temps du « mourir » qui inclut différentes phases psychologiques que le docteur E. Kubler-Ross a bien décrites. Entre le déni, la colère, la dépression et l'acceptation, le patient navigue entre le repli sur soi, la critique permanente et l'acceptation de toutes les prises en charge.

Un jour, j'entre dans une chambre et je constate que c'est le bon moment. Le patient me pose des

questions sur l'atelier, l'art thérapie. Il s'ouvre, prêt à sortir de l'enfermement psychique que provoque la maladie en s'évadant par et à travers la création. Dans ce temps d'échange, il y a la dimension relationnelle. La personne est prête également à investir une nouvelle relation, qui la prend en l'état, sans jugement, sans comparaison possible. On peut parler de renaissance à cause de cette nouvelle expression accompagnée, soutenue grâce et à travers les productions faites au fil des séances. Ces temps d'atelier rythment leurs journées, créent le sentiment d'avoir un projet. Ce mouvement redonne au patient la sensation d'exister en tant que tel. Il ne se limite plus à n'être qu'un malade. Son temps devient habité. Chaque séance, avec ce qui s'y fait, se crée, se dit, amène à la notion du processus créatif. Celui-ci a plusieurs fonctions : sans que le patient en ait toujours conscience, il permet de transformer ce qui pèse, ce qui le tourmente à travers ce qu'il dépose dans son œuvre. Ce processus créatif participe à une nouvelle élaboration psychique qui libère, transforme petit à petit la personne en train de faire. Le patient est à nouveau acteur, actif, soutenu et valorisé par l'art thérapeute dont le regard est un soutien, un écho étayant pour lui.



Cas d'un processus créatif

Le fils d'une patiente est arrivé à l'atelier désirent modeler. Sans s'asseoir, il a pris une grosse boule de terre et la malaxe avec fermeté. Puis, une tête est sortie de la masse tout en étant enserrée dans l'argile comme prisonnière de la terre. Ses mains ne cessaient de modeler, d'enlever, de transformer jusqu'à ce que la tête sorte de la terre avec laquelle il lui a ajouté des épaules. Puis, il a formé un poing rageur tout en finissant d'ajouter au visage une sorte d'auréole. Grâce à ce travail de modelage, Mr S. a pu envisager la perspective de perdre sa mère. Cette première étape lui a permis de l'exprimer puis de parler de son histoire, de son enfance, de sa mère. Puis, il a déclaré « que la vie continue, qu'il faut se battre » en rappelant la mémoire de ce que lui a transmis sa mère.

Le patient rassemble, donne du sens et du lien à la parole qui s'ouvre au fil des créations. Mais ces différents mouvements peuvent aussi entraîner des réactions fortes : il peut pleurer, remettre en boule son modelage, s'arrêter brutalement au cours de sa peinture, être agressif...

Après de nombreux passages dans sa chambre, Mme F. arrive à l'atelier. Elle me demande de la terre pour modeler. Elle reste debout comme dévorée par une urgence. Elle commence à faire un personnage assis. Elle se bat pour qu'il ne s'affaisse pas. Voyant que c'est important pour elle, je lui suggère un moyen technique pour éviter qu'il ne s'affaisse. Une fois abouti, elle ajoute à son visage une boule, sur un des côtés. Quand elle prend conscience que cette boule représente sa tumeur, elle l'arrache en passant un couteau à plat sous la grosseur ajoutée. Elle pleure un long moment puis me dit « j'ai enfin pu le dire, vous dire combien je ne l'accepte pas et que je ne peux m'admettre ainsi ».

Il ne faut pas omettre de parler du plaisir que le patient retrouve en faisant travailler ses mains, de toucher, de sentir la matière. Ces différentes sensations ont un pouvoir évocateur qui va du souvenir d'enfance ou plus proche, aux parfums marquants comme celui de la mer, des feuilles mortes en automne ou de personnes aimées. Ce plaisir retrouvé l'aide à oublier sa douleur avec laquelle il était arrivé à l'atelier.

J'ai eu pendant de longs mois, Mme T. à l'atelier. Elle avait une grande angoisse de mort qu'elle narrait à travers ses productions, comme le choix d'une peinture d'une barque échouée assaillie par des requins.

Elle me confiait sa révolte envers sa maladie. Au fil des séances et des jours, l'atelier lui était devenu indispensable. Même plus faible, dans son lit, sans forcée-

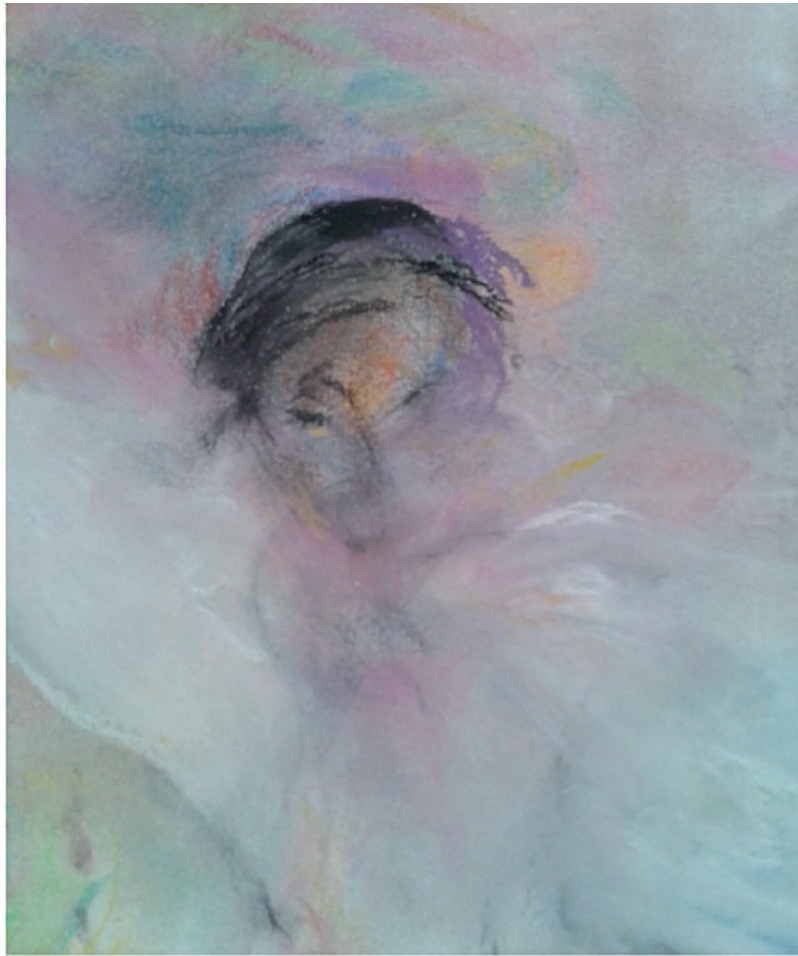
ment faire quelque chose, elle se laissait porter par le lieu, ses odeurs et ses bruits.



Quand elle n'a pu créer, penser, à cause de l'évolution de sa maladie, je lui ai proposé du sable posé sur du papier. Elle devait juste le toucher, jouer avec, se laisser porter par le mouvement de ses mains dans ce sable très doux et fin. Parfois, elle reparlait de son père mort trop tôt, avec beaucoup d'émotion. Peindre à son tour était une manière de le rejoindre car il peignait lui-même.

L'art thérapeute s'adapte aux étapes que vivent les personnes. Il les prend en compte tout en favorisant un moment particulier, intime dans un mouvement de vie par la création adaptée au moment présent. En soin palliatif, le temps est un compte à rebours. L'angoisse de la mort reste omniprésente. L'attendre

en restant passif est insupportable pour la plupart des malades. Créer à tout prix, encore et encore, sentir ou plutôt se ressentir vivant en créant jusqu'à parfois manger la couleur, la mettre à la bouche. Cette pulsion de vie, ces traces symboliques, ce partage dans ces séances fortes, intenses, accompagnent la personne sur l'autre rive.



Un visage évanescent aux ailes d'ange : **passer sur l'autre rive...**

L'art thérapie est proposé aux familles seules ou avec le patient quand il le désire. Suivant les liens, les rapports entre les personnes, le patient a son espace pendant que son proche crée de son côté sans altérer l'autonomie et l'intimité souhaitée. Il arrive parfois, notamment avec des personnes atteintes de grands handicaps moteurs, qu'il y ait création à deux mains. Par exemple, l'un choisit les couleurs, la technique, l'autre peint ou même prend les doigts du malade et ensemble peignent. L'atelier est aussi, pour les proches, un espace où ils peuvent se poser, retrouver un certain calme qui se dégage de ce lieu. Ils peuvent, sans forcément créer, se confier à l'art thérapeute quand ils se sentent débordés, envahis par trop de douleur, d'angoisse.

Destin des œuvres

Il est très rare que les patients abordent le sujet de leur mort d'une façon aussi directe. En général, la famille vient chercher les œuvres avant le jour de l'enterrement ou quelques semaines après. Dans ce cas précis, il y a un long temps d'échange qui permet aux membres de la famille de donner du sens aux productions et d'évaluer le bienfait de la création pour le défunt. Ces traces transmises par l'art thérapeute semblent combler une petite part du vide, du manque que laisse la mort du défunt...

Je remercie toutes ces personnes que j'ai accompagnées dans ce contexte si particulier. Elles m'ont donné la notion et la valeur profonde du mot instant et de la rencontre qui en découle.

REGARDS SUR L'INDIVIDUALISME CONTEMPORAIN

■ Quel est l'impact de l'individualisme sur les rapports humains ?

Ruth TOLEDANO-ATTIAS

Dr en chirurgie dentaire, Dr en Lettres et Sciences Humaines

Qu'il s'agisse de rapports sociaux, familiaux ou professionnels, maintes fois, l'on entend les gens se plaindre de la détérioration des relations humaines, de l'isolement croissant des personnes (jeunes ou plus âgées) au sein de la société, de l'absence ou de la faiblesse des sentiments d'amitié, de la perte de confiance, des relations familiales calamiteuses, du manque de solidarité, des relations professionnelles tendues et concurrentielles, etc. En d'autres termes, il semble que les relations humaines soient en panne dans la société démocratique occidentale contemporaine marquée par l'individualisme, en particulier en France. Aussi, convient-il de se demander dans quelle mesure il est possible d'évaluer ces dysfonctionnements sociaux ? S'agit-il toujours de dysfonctionnements ou d'ajustements ? Comment la société démocratique moderne a-t-elle pu les générer et comment est-il possible les expliquer ? En d'autres termes, quel est l'impact de l'individualisme sur les rapports humains ? Si l'individualisme est souvent mis en cause, il n'en demeure pas moins vrai qu'il a accompagné les mouvements de libération et d'émancipation des individus dans la société française et subi des mutations. Aussi, semble-t-il nécessaire de poser quelques jalons dans l'histoire de l'individualisme.

L'acquisition des droits politiques fondamentaux et l'émergence de l'individualisme

Depuis la Révolution, la société démocratique moderne se caractérise par le fait que les individus libres qui la composent ont des droits et des devoirs égaux. Cependant, le processus d'émancipation des individus n'a pas débuté avec la Révolution. Il est admis, en général, que le processus d'individuation des hommes et des femmes dans les sociétés européennes occidentales a commencé à émerger aux

14^e et 15^e siècles. Jusqu'au Moyen Age, le système féodal et la pratique généralisée du servage laissent le « peuple » dans un état d'indifférenciation sociale évidente. La règle de la tribu ou du clan ne permet pas l'expression d'une quelconque volonté individuelle. Selon Louis Dumont⁴, c'est une période qui se caractérise par le « holisme », c'est-à-dire l'absorption dans le « tout » collectif. En d'autres termes, c'est la période de l'indifférenciation sociale dans laquelle les êtres humains sont absorbés « dans la tribu, le clan, la famille⁵ ». Par exemple, la culpabilité héréditaire survit au Moyen Age de manière sporadique alors qu'elle a été dénoncée depuis l'Antiquité et que Platon a mis l'accent sur cet argument pour faire émerger le principe de responsabilité individuelle dans l'exercice de la justice. Mais les choses vont évoluer.

* Le processus d'individuation et l'individualisme pré-moderne

En Europe occidentale, des phénomènes d'individuation commencent à apparaître avec l'émergence de la bourgeoisie dans les royaumes de droit divin où la religion d'Etat et « la » famille n'avaient pas de considération pour les individus en tant que tels. Le processus d'individuation qui se traduit par une prise de conscience de la singularité d'une personne mène à la construction du JE et à l'autonomie du sujet. Il commence avec le *cogito* de **Descartes**, « Je pense donc je suis » et par la théorie des « monades » de **Leibnitz** considérées comme des « réalités individuelles indépendantes les unes des autres⁶ ».

On admet, en général, que l'époque moderne commence au 18^e siècle avec le mouvement des Lumières philosophiques. « L'idéologie individualiste » s'exprime avec la revendication des premiers droits individuels par des philosophes anglais.

4. Louis Dumont, *Essais sur l'individualisme. Une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne*. Ed. du Seuil, 1983.

5. Cf Revue des *Sciences humaines*, Article de Jean-François Dortier du 9/11/2010 : « Individu. Du JE Triomphant au MOI éclaté ». Document Web : <http://www.scienceshumaines.com>

6. Cf *Dictionnaire de philosophie politique*, p. 294, PUF, 1996.

D'abord, Thomas **Hobbes**⁷ qui décrit « l'état de nature » – où sévissent l'arbitraire et l'insécurité – et « l'état de droit », il revendique pour chacun le droit à la sécurité des biens et des personnes. Dans l'état de nature, explique-t-il, « donc, tout ce qui entraîne par nature, une guerre de tous contre tous, accompagne aussi nécessairement, la condition d'hommes privés de toute sécurité autre que celle que chacun peut attendre de sa vigueur et de son intelligence⁸ ». Aussi, chaque individu doit-il « abandonner ou transférer » à l'Etat-Léviathan « le droit de se défendre contre la violence. (...) La fin en vue de laquelle on a admis cet abandon ou ce transfert du droit n'est autre que la conservation de la vie et des moyens de vivre⁹ ». Il précise ensuite que « le transfert mutuel du droit est appelé *contrat*¹⁰ ».

C'est Hobbes qui élabore, en effet, la première théorie du contrat social revendiquant le droit égal à la sécurité des personnes et des biens alors qu'un autre philosophe anglais, John **Locke**¹¹ défend le « droit à la propriété individuelle » vers la fin du 17^e siècle. Selon lui, le droit positif est subordonné aux *lois* de la nature. Locke défend la liberté politique et économique, la neutralité de l'Etat et la séparation des pouvoirs politique et religieux. Le droit égal à la propriété individuelle est associé à la préservation de la liberté individuelle et à la valeur du travail fourni par chaque individu et ce droit est inviolable. Ainsi, écrit-il, « Tout homme possède une propriété sur sa propre personne. À cela personne n'a aucun Droit que lui-même. Le travail de son corps et l'ouvrage de ses mains, nous pouvons dire qu'ils lui appartiennent en propre. Tout ce qu'il tire de l'état où la nature l'avait mis, il y a mêlé son travail et ajouté quelque chose qui lui est propre, ce qui en fait par là même sa propriété. Comme elle a été tirée de la situation commune où la nature l'avait placé, elle a du fait de ce travail quelque chose qui exclut le Droit des autres hommes. En effet, ce travail étant la propriété indiscutable de celui qui l'a exécuté, nul autre que lui ne peut avoir de Droit sur ce qui lui est associé¹² ». J.F. Dortier¹³ estime que Locke est le premier à développer une « théorie de l'individu moderne » parce que, par « propriété de soi », il entend « qu'en devenant propriétaire, l'individu devient maître de lui-même en s'appropriant son travail et ses moyens d'existence¹⁴ ».

Remarque : dans ses *Ecrits politiques*, Benjamin Constant fait un rapprochement du même ordre, entre

la propriété et la propriété de sa personne humaine, mais dans un autre contexte où il évoque, *a contrario*, les atteintes dues à l'arbitraire dans les régimes despotiques et tyranniques. Il détaille le processus qui, de l'arbitraire, mène aux exactions et autres abus de pouvoir. Voici ce qu'il écrit : « L'arbitraire sur la propriété est bientôt suivi de l'arbitraire sur les personnes ; premièrement, parce que l'arbitraire est contagieux ; en second lieu, parce que la violation de la propriété provoque nécessairement la résistance. L'autorité sévit alors contre l'opprimé qui résiste ; et, parce qu'elle a voulu lui ravir son bien, elle est conduite à porter atteinte à sa liberté¹⁵ ».

* Le chemin vers l'individualisme démocratique

Au cours du 18^e siècle, l'individualisme se propage dans la société française grâce à l'esprit des Lumières philosophiques. Il convient de rappeler le rôle de Voltaire dans le combat contre les injustices et l'intolérance et celui de **Rousseau** lorsqu'il publie, entre autres, le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, en 1755, et le *Contrat social* en 1762. Avec beaucoup de véhémence et d'insistance, il considère que le droit à l'égalité traduit une aspiration humaine fondamentale, l'individu devenant alors « un être politique et social¹⁶ ». Dans le corps social, on observe quelques désengagements à l'égard de la religion, de l'Etat et de la famille.

7. Thomas Hobbes, (1588-1679), *Léviathan*, paru dans sa forme définitive en 1668. Cf chap.13, p105 à 109, Dalloz-Vrin, édition 2004.

8. Thomas Hobbes, *ibid*, p. 107.

9. Hobbes, *ibid*, chap.14, p. 113.

10. Hobbes, *ibid*, p. 114.

11. John Locke, (1632-1704).

12. J. Locke, *Deuxième traité du gouvernement civil* (1690), chap. V. Dans un autre paragraphe, il remet l'accent sur le droit de la propriété pour l'homme « propriétaire de sa propre personne et de son travail » : au parag. 44 de l'édition web, de l'UQUAC, traduction française de David Mazel en 1795 à partir de la 5^{ème} édition de Londres en 1728:44. « Tout cela montre évidemment que bien que la nature ait donné toutes choses en commun, l'homme néanmoins, étant le maître et le propriétaire de sa propre personne, de toutes ses actions, de tout son travail, a toujours en soi le grand fondement de la propriété ; et que tout ce en quoi il emploie ses soins et son industrie pour le soutien de son être et pour son plaisir, surtout depuis que tant de belles découvertes ont été faites, et que tant d'arts ont été mis en usage et perfectionnées pour la commodité de la vie, lui appartient entièrement en propre, et n'appartient point aux autres en commun. »

13. J-F. Dortier, directeur de la revue « Sciences Humaines ».

14. J-F. Dortier, *ibid*, *Sciences Humaines* du 9/11/2010 : « Individu. Du JE Triomphant au MOI éclaté », p. 2.

15. Benjamin Constant (1767-1830), *Ecrits politiques*, p. 444, folio-Essais n° 307, Gallimard, 1997.

16. Louis Dumont, *ibid*, p.102.

Avec la Révolution, la tendance vers l'individualisme égalitariste se confirme avec le rejet de l'arbitraire et l'abolition des privilèges. Louis Dumont écrit à cet effet : « la **Déclaration des droits de l'homme et du citoyen** adoptée par l'Assemblée constituante dans l'été 1789 marque en un sens le triomphe de l'individu. (...) Art. 1: Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits¹⁷ ». Tous les êtres humains sont désormais des citoyens libres et égaux. L'individu qui en émerge est une « personne morale autonome » selon la formule de **Kant**¹⁸. La volonté du sujet raisonnable, libre et « autonome » s'exprime en tant que conscience individuelle qui se livre à l'observation et à la « critique » des phénomènes à partir de l'expérience sensible.

Les droits acquis et la « passion de l'égalité »

Au début du 19^e siècle, **Alexis de Tocqueville** tente de montrer quel est le lien entre le système démocratique et les droits civiques ; en d'autres termes, « pourquoi les peuples démocratiques montrent un amour plus ardent et plus durable pour l'égalité que pour la liberté ». Selon lui, cette « passion de l'égalité » concerne « l'égalité des conditions » ; elle est spécialement française et se révèle de manière un peu évidente : « les hommes seront parfaitement libres parce qu'ils seront tous entièrement égaux ; et ils seront tous parfaitement égaux parce qu'ils seront entièrement libres. C'est vers cet idéal que tendent les peuples démocratiques¹⁹ ». Il établit des parallèles entre les avantages et les inconvénients liés à la liberté et à l'égalité ; en quelque sorte, si l'égalité se fait sentir de manière immédiate, Tocqueville estime en revanche, « qu'il n'y a que les gens attentifs et clairvoyants qui aperçoivent les périls dont l'égalité nous menace. (...) Les maux que la liberté amène quelquefois sont immédiats ; ils sont visibles par tous, et tous, plus ou moins, les ressentent. Les maux que l'extrême égalité peut produire ne se manifestent que peu à peu ; ils s'insinuent graduellement dans le corps social²⁰... ». Il précise sa pensée en mettant l'accent sur les sacrifices que les citoyens iraient jusqu'à consentir pour ne plus subir les inégalités et se retrouver en position d'infériorité politique : « Les peuples démocratiques ont un goût naturel pour la liberté. (...) Mais ils ont pour l'égalité une passion ardente, insatiable, éternelle, invincible ; *ils veulent l'égalité dans la liberté* et, s'ils ne peuvent l'obtenir, ils la veulent encore dans l'esclavage. Ils souffriront

la pauvreté, l'asservissement, la barbarie, mais ils ne souffriront pas l'aristocratie²¹ ».

*** L'individualisme démocratique**

Libres et égaux, certes, ces êtres singuliers, bien individués se distinguent par leur personnalité mais ils s'isolent aussi pour ne pas s'en laisser imposer et exprimer leur entière liberté. Avant la démocratie, on connaissait l'égoïsme, « amour passionné et exagéré de soi-même » alors que dans les pays démocratiques, l'*individualisme* laisse sa marque sur les relations humaines. Tocqueville le définit comme « un sentiment réfléchi et paisible qui dispose chaque citoyen à s'isoler de la masse de ses semblables et à se retirer à l'écart avec sa famille et ses amis ; de telle sorte que, après s'être ainsi créé une petite société à son usage, il abandonne volontiers la grande société à elle-même²² ». Puis le philosophe se livre à une comparaison entre l'égoïsme et l'individualisme : il entend montrer que l'égoïsme est un affect, une passion qui peut animer n'importe quel individu quelle que soit la nature du régime dans lequel il vit alors que l'individualisme est d'ordre politique et démocratique puisqu'il ne saurait y avoir de démocratie sans un traitement égalitaire de tous les citoyens : « l'individualisme est d'origine démocratique et menace de se développer à mesure que les conditions s'égalisent²³ ».

*** Libres et égaux mais... sans devoirs, sans attaches ? Que devient le lien social ?**

Tocqueville n'occulte pas un paradoxe provoqué par la nouvelle réalité démocratique et qui concerne les devoirs envers les concitoyens. Les droits sont revendiqués et acquis mais les devoirs semblent négligés. Les conséquences sont donc prévisibles et se traduisent par l'affaiblissement du lien social entre les individus enfin libres et égaux : « Dans les siècles démocratiques, au contraire, où les devoirs de chaque individu envers l'espèce sont bien plus clairs, le dévouement envers un homme devient plus rare : le

17. Louis Dumont, *ibid*, p. 102.

18. Emmanuel Kant (1724-1804), *Critique de la Raison pratique*.

19. A. de Tocqueville, *ibid*, p. 93

20. A. de Tocqueville, *ibid*, p. 95.

21. A. de Tocqueville, *ibid*, p. 96.

22. A. de Tocqueville, *ibid*, chap. 2, p. 97.

23. A. de Tocqueville, *ibid*, chap. 2, p. 98.

lien des affections humaines s'étend et se resserre²⁴ ». Il voit bien d'où vient le danger qui attire les individus jusqu'à la solitude. Ainsi, les conditions s'égalisant, les individus deviennent auto-suffisants de sorte qu'ils n'entretiennent plus les liens amicaux et affectifs et ne voient pas qu'ils se retranchent de la vie sociale et familiale : « ils ne doivent rien à personne, ils n'attendent rien de personne ; ils s'habituent à se considérer toujours isolément et ils se figurent volontiers que leur destinée toute entière est entre leurs mains. Ainsi, non seulement, la démocratie fait oublier à chaque homme ses aïeux, mais elle lui cache ses descendants et le sépare de ses contemporains ; elle le ramène sans cesse vers lui seul et menace de le renfermer enfin tout entier dans la solitude de son propre cœur²⁵ ».

* **L'homme social post-révolutionnaire**

Au cours du 19^e siècle, il semble qu'il s'opère un « retournement général » au sein de la société. De nouvelles théories socio-politiques s'élaborent : le positivisme de Auguste Comte fondé sur la Raison, le courant romantique, le socialisme qui s'exprime dans les publications du cercle saint-simonien témoignent d'un souci d'universalité. Selon l'argument de Louis Dumont, « un besoin d'*universitas* fut ressenti plus fortement que jamais par l'individu romantique qui héritait de la Révolution²⁶ ». L'individualisme ne s'affirme pas comme tel. C'est encore le moment des grandes familles et l'esprit collectif n'a pas encore disparu. Cependant, le romantisme se propage rapidement et c'est un mouvement à caractère fortement individuel. La pression religieuse est plus forte. On le voit dans les romans de Balzac, Flaubert, Stendhal ou dans les œuvres de Musset ; ils témoignent des mutations de la société post-révolutionnaire, notamment de la société bourgeoise. D'une manière générale, Louis Dumont estime que « les penseurs français de la première moitié du 19^e siècle furent conduits à considérer l'homme comme un être social, à insister sur les facteurs sociaux qui constituent la matière première de la personnalité et expliquent en dernier ressort que la société n'est pas réductible à une construction artificielle à base d'individus. (...) La religion était hautement appréciée par les saint-simoniens comme source de cohésion sociale : ils insistaient sur la religion et le sentiment en vue de la reconstruction du corps social²⁷ ».

Que s'est-il passé au 20^e siècle depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale ? Il semble que le régime démocratique se soit consolidé en Europe occidentale depuis 1945. La stabilisation de la démocratie s'est faite sur fond d'individualisme, l'individu étant devenu le « vrai principe de l'organisation socio-politique²⁸ ». L'Etat démocratique respectait les droits de l'homme mais, à partir de 1975, des inégalités et des injustices commencent à se faire sentir dans les sociétés occidentales.

L'impact de l'individualisme contemporain sur les relations humaines

C'est à partir de 1975 (après la Conférence d'Helsinki) que des sociologues attirent l'attention sur les effets que produisent la montée en puissance de « la politique des droits de l'Homme » et la « relance de l'individualisme ». En outre, des voix s'élèvent pour déclarer que les droits de l'Homme ne sauraient constituer les fondements exclusifs de la politique d'un Etat.

* « **L'individualisme de déliaison** »

En même temps, l'on remarque que le civisme diminue au fur et à mesure que croissent les libertés individuelles. Des enquêtes sociologiques sur les valeurs mettent l'accent sur « la perte des repères et le déclin des valeurs²⁹ » concernant la famille, le travail, la politique, la religion et la morale. Incivilités, impolites et dysfonctionnements sociaux se multiplient. Le désintérêt à l'égard de la politique est un phénomène nouveau dans la société française tandis que la question des droits de l'Homme prend de plus en plus d'importance. Mais, alors que la politisation des jeunes, notamment après les événements de Mai 1968, avait été une réalité socio-politique forte, on observe une démobilisation de ceux-ci. C'est, en substance, ce que déclare **Marcel Gauchet**, qui y

24. Ibid, p. 98.

25. Tocqueville, *ibid*, p. 99.

26. Louis Dumont, *Essais sur l'individualisme*, p. 108.

27. L. Dumont, *ibid*, p. 112.

28. Note de lecture parue sur Internet concernant le livre de Marcel Gauchet, *La démocratie contre elle-même*.

29. Voir les notes sur l'œuvre de Raymond Boudon in http://fr.wikipedia.org/wiki/Raymond_Boudon.

voit une vraie menace pour l'équilibre de la société démocratique : « Les droits de l'Homme ne doivent pas être un guide intouchable. La démocratie est la transformation du désir de chacun dans le pouvoir de tous, mais sacrifier les libertés individuelles remet tout en question. Pour les jeunes générations, démocratie veut simplement dire libertés personnelles. Elles s'étonnent ensuite qu'il n'y ait plus de pouvoir pour personne ! Individualisme et dépolitisation contribuent au malaise moral d'une société incapable d'entreprendre collectivement³⁰ ». C'est ce qu'il a appelé depuis 1999, un « individualisme de déliaison » mettant ainsi l'accent sur la disparition de l'esprit collectif. Selon lui, « Nous avons basculé dans la période récente vers un individualisme de déliaison ou de désengagement, où l'exigence d'authenticité devient antagoniste de l'inscription dans un collectif. Pour 'être soi-même' dans l'ultracontemporain, il faut se garder par devers soi³¹ ».

* La 'culture du narcissisme' et la désintégration des liens sociaux et familiaux

Déjà en 1979, aux Etats-Unis est publiée une étude qui décrit de manière détaillée une « crise culturelle de la société occidentale » dont les répercussions se retrouvent en France quelques années plus tard. Les phénomènes observés par le sociologue américain, Christopher Lasch³², expriment, selon lui, « la culture du narcissisme ». Il relève que l'opinion publique a une « vision désespérée de l'avenir³³ » ; elle se méfie du personnel politique de sorte que « la société est de plus en plus difficile à gouverner. (...) Ce que les élites politiques et dirigeantes qualifient d'*indifférence à la politique* pourrait bien signifier un refus grandissant des citoyens de participer à un système politique qui les traite en consommateurs de spectacles préfabriqués³⁴ ». À quoi assiste-t-on ? Les individus se disent libres de toutes les entraves résultant de leur éducation ; ils rejettent l'héritage du passé mais l'avenir leur paraît fermé. De toutes les façons, il ne les intéresse pas alors que, paradoxalement, ils sont à la recherche du bonheur. C'est ce que Lasch appelle « la stratégie de la survie narcissique » qui se présente comme une libération mais représente « l'impasse d'une obsession narcissique de l'individu par lui-même³⁵ ». Comment décrit-il le « nouveau Narcisse » ?

Le culte du moi et sa désintégration ; les dysfonctionnements sociaux du 'nouveau Narcisse'

Lasch définit cette forme de « narcissisme », non de manière classique, c'est-à-dire comme l'amour du reflet de soi-même mais comme le « culte du moi ». À l'évidence, la recherche du « bien commun » ne l'intéresse plus. L'hypertrophie du *moi* atrophie son jugement concernant toute forme d'extériorité. Hors du *Je*, il est perdu, désorienté. Son intériorité l'envahit au point qu'il en devient vulnérable et ne peut faire face à la moindre difficulté qui se présente à lui. Lasch montre bien ce qui est en jeu dans ce processus : « le nouveau Narcisse est hanté, non par la culpabilité, mais par l'anxiété (...). Il cherche un sens à la vie. Superficiellement détendu et tolérant, (...) il se trouve également privé de la sécurité que donne la loyauté du groupe et se sent en compétition avec tout le monde pour l'obtention des faveurs que dispense l'Etat paternaliste. (...) Il se montre ardemment compétitif quand il réclame approbation et acclamation. (...) Il prône la coopération et le travail en équipe tout en nourrissant des impulsions profondément antisociales. (...) Avidé, dans la mesure où ses appétits sont sans limites... et vit dans un état de désir inquiet et perpétuellement inassouvi³⁶ ».

Déterminé par son intériorité, « sa volonté individuelle est toute puissante³⁷ ». L'anxiété est si forte qu'il se sent obligé de chercher un certain équilibre auprès des psychothérapeutes. C'est ainsi, estime Lasch, que « la thérapie s'est établie comme le successeur de l'individualisme farouche et de la religion³⁸ ». Cet individu est en état de dépendance, il a du mal à atteindre une vraie maturité. On observe dans son comportement un certain nombre de signes qui révèlent sa vulnérabilité et sa fragilité, son extrême émotivité qui rendent les relations sociales et

30. Marcel Gauchet, « La démocratie malade d'individualisme », p. 4, article paru dans *Nice Matin* en 2007 et reproduit sur le blog de M. Gauchet : <http://gauchet.blogspot.com/> Voir également, M. Gauchet, *La démocratie contre elle-même*, Gallimard, 2002.

31. Marcel Gauchet, cf revue « Le Débat », mars-avril 1998, p. 172.

32. Christopher LASCH, *La culture du narcissisme* (USA, 1979) Champs-Essais, n° 808, Flammarion. Trad. française 2006.

33. Lasch, *ibid*, p. 22.

34. Lasch, *ibid*, p. 23.

35. Lasch, *ibid*, p. 24.

36. Lasch, *ibid*, p. 25.

37. Lasch, *ibid*, p. 35.

38. Lasch, *ibid*, p. 41.

familiales extrêmement difficiles. Lasch met l'accent sur un certain nombre de questions qui cherchent à cerner les problèmes posés à la société et qui témoignent de véritables dysfonctionnements du « nouveau Narcisse » : « pourquoi la peur de grandir et de vieillir hante notre société ; pourquoi les relations personnelles apparaissent si fragiles et précaires ; pourquoi, enfin, la 'vie intérieure' ne constitue plus un refuge contre les dangers qui nous entourent³⁹ ? ». Etant donnée son immaturité, tout porte à croire que cet individu, replié sur lui-même, va chercher des solutions illusoire qui ne lui apportent pas d'apaisement. En effet, « dans son vide intérieur et son insignifiance, l'homme ordinaire tente de se réchauffer à la lumière réfléchi par les 'étoiles' (stars de cinéma ou autres)⁴⁰ ». Apparemment, cela ne suffit pas à remplir le vide laissé par l'isolement et l'anxiété qui atteignent parfois des paroxysmes.

Replié sur son intimité par incapacité à entretenir des relations sociales convenables, ne croyant pas à l'amélioration des conditions sociales par le combat politique, l'individu s'effondre. L'auteur rend compte d'un phénomène que seule l'enquête peut révéler. Selon lui, « Poètes et romanciers d'aujourd'hui, loin de glorifier le *moi*, racontent sa désintégration. Les thérapies qui soignent le *moi* brisé véhiculent le même message. Loin d'encourager la vie privée aux dépens de la vie publique, notre société fait qu'il est de plus en plus difficile, pour un individu, de connaître une amitié profonde et durable, un grand amour, un mariage harmonieux. À mesure que la vie sociale devient plus brutale et barbare, les relations personnelles qui, ostensiblement, devraient être préservées, prennent un caractère de combat. (...) Ces thérapies masquent l'origine sociale des souffrances qu'elles traitent⁴¹ ».

Le système éducatif produit de l'obscurantisme et dévalue le rôle parental

Parmi les nombreux problèmes sociaux surgis avec le nouvel individualisme, Lasch cite en exemple la faillite du système éducatif pour montrer ce que peut produire l'égalitarisme lorsqu'il est poussé à outrance. Au lieu de chercher « l'excellence pour tous les élèves, au nom même de l'égalitarisme, le système préserve la forme la plus insidieuse de l'élitisme. (...) Il n'est pas inconsidéré de parler de nouvel obscurantisme lorsqu'on se rend compte à quel point les traditions culturelles sont en train de se

dissiper⁴² ». Il regrette que les experts ne coopèrent pas au bénéfice des enfants et insiste sur leur cynisme. Et surtout, il s'élève contre « la remise en question systématique de l'autorité parentale » qui entraînerait la détérioration des relations familiales, (...) contre l'appropriation des fonctions familiales » par l'école et les institutions sociales de toutes sortes. Tout cela entraînant une déresponsabilisation des parents et la « réduction des droits du citoyens ordinaire⁴³ ».

Le rejet du vieillissement⁴⁴, le jeunisme, etc...

D'une certaine façon, l'avenir de tous les Narcisses se résout dans le vieillissement mais la peur de vieillir les tarade et ils font tout ce qu'ils peuvent pour l'oublier car ils sont dans le déni et dans le culte du *moi*. Il n'est donc pas étonnant de constater qu'ils sont pris de peur panique face à ce phénomène inéluctable. Ils vont donc faire tout ce qu'ils peuvent pour en retarder l'avènement et rechercher par tous les moyens à se donner l'apparence de la jeunesse. Le culte du corps prend des proportions inédites ; pour garder l'apparence de la « jeunesse » la règle est dans l'entretien perpétuel du corps par le sport, la chirurgie et la médecine esthétiques. Tant que c'est possible, l'image de l'apparence jeune reste le seul réconfort.

Le nouveau Narcisse « ignore » l'avenir pas plus qu'il ne s'intéresse au passé ; le grand âge des parents représente tout ce qu'il redoute. En outre, il dévalue le rôle des parents et n'a aucune considération pour leur rôle dans la transmission des valeurs et de leur sagesse éventuelle.

*** Les liens sociaux en état de mal :**

« l'ère du vide »

Quelques années plus tard, des sociologues français publient des études sur l'état de la société française et constatent qu'il existe de nombreuses similitudes avec la société nord-américaine. L'un d'entre eux, Gilles Lipovetsky⁴⁵, estime que l'individualisme

39. Lasch, *ibid*, p. 44.

40. Lasch, *ibid*, p. 51.

41. Lasch, *ibid*, p. 61.

42. Lasch, *ibid*, p. 188 à 195.

43. Lasch, *ibid*, p. 195 à 203.

44. Lasch, *ibid*, p. 260 à 269.

45. Gilles Lipovetsky, *L'Ere du vide. Essais sur l'individualisme contemporain*. Folio-Essais n° 121, Gallimard, 1983/1993.

contemporain n'a plus rien à voir avec celui qui a succédé à la Révolution française. Selon lui, à l'heure de la consommation de masse, le processus de socialisation a totalement changé ; la société, les mœurs, l'individu contemporain sont ébranlés par « l'émergence d'un mode de socialisation et d'individualisation inédit. (...) Cette mutation historique est, autrement dit, une nouvelle phase de l'histoire de l'individualisme occidental⁴⁶ ». Que résulte-t-il de ses observations ?

« La désertion de masse »

Il constate que la société française est devenue « apathique ». Il estime que s'accomplit sous les yeux de tous « une désertion » des individus, des institutions ; plus rien ne présente le moindre intérêt ; bref, c'est « l'ère du vide ». Voici dans quels termes il demande que l'on prenne conscience du phénomène qui est en train de s'opérer depuis le début des années 1980. Il convient, écrit-il, de « ne pas occulter la présence d'un autre désert... Un désert paradoxal, sans catastrophe, sans tragique ni vertige. (...) Considérez en effet cette immense vague de désinvestissement par laquelle toutes les institutions, toutes les grandes valeurs et finalités ayant organisé les époques antérieures se trouvent à peu près vidées de leur substance, qu'est-ce, sinon une *désertion de masse* transformant le corps social en corps exsangue, en organisme désaffecté ? (...) Ici comme ailleurs, le désert croît : le savoir, le pouvoir, le travail, l'armée, la famille, l'Eglise, les partis, etc, ont déjà globalement cessé de fonctionner comme des principes absolus et intangibles à des degrés différents ; plus personne n'y croit, plus personne n'y investit quoi que ce soit⁴⁷ ». La société semble continuer de fonctionner mais en 'roue libre', elle n'est plus qu'un 'désert apathique'. Son enquête se poursuit par l'examen des systèmes éducatif et politique.

Dysfonctionnements dans l'enseignement

Comme Lasch, Ehrenberg met l'accent sur les dysfonctionnements dans le système éducatif : il constate « le grand désarroi des Maîtres », les enseignants confrontés à l'apathie et à l'indifférence des élèves, leurs incivilités. Ceux qui voudraient réagir sont découragés, déstabilisés, désorientés par le manque d'intérêt qu'ils suscitent, par l'indifférence massive. Le 'scandale' est partout. Les solutions proposées pour remédier aux nombreux problèmes

de ce système ne donnent pas de résultat car, « plus l'école se met à l'écoute des élèves et plus ceux-ci déshabitent sans bruit ni chahut ce lieu vide⁴⁸ ». D'ailleurs, écrit-il, « plus les professeurs veulent faire lire, moins les élèves lisent⁴⁹ ».

La désertion dans le domaine politique et le culte du moi

Lipovetsky poursuit son enquête et reprend le concept de « Narcisse » développé par Lasch pour caractériser le nouvel individualisme qui se répand dans la société post-moderne depuis ces trois dernières décennies. Ce qui frappe, c'est qu'il retrouve les mêmes effets provoqués par le culte du moi, la même apathie et le même isolement ayant les mêmes conséquences. Selon lui, « un cran supplémentaire est franchi dans l'escalade de la personnalisation de l'individu voué au self-service narcissique (...), à l'indifférence par saturation et isolement⁵⁰ ». De fait, Narcisse se comporte de la même manière aux USA qu'en France : seul et vulnérable, il est, en général, déprimé, mais la cause est à chercher dans « la désertion de la *res publica*... Narcisse en quête de lui-même, obsédé par lui seul et ce faisant susceptible de défaillir ou de s'effondrer à tout moment face à une adversité qu'il affronte à découvert, sans force extérieure⁵¹ ».

D'ailleurs, l'auteur ne s'étonne pas de ses réactions exagérées puisque le moindre petit incident le laisse désarmé. Aussi, précise-t-il, « ses problèmes personnels prennent une proportion démesurée et plus il s'y penche (aidé ou non par les psychothérapeutes) moins il les résout. (...) Qu'est-ce qui aujourd'hui n'est pas sujet à dramatisation et stress. Vieillir, grossir, enlaidir, dormir, éduquer les enfants, partir en vacances, tout fait problème ; les activités élémentaires sont devenues impossibles⁵² ». Il semble évident que devant de telles situations l'individu post-moderne ne peut ni créer ni entretenir des liens

46. G. Lipovetski, *ibid*, p. 9.

47. G. Lipovetsky, *ibid*, p. 50.

48. G. Lipovetski, *ibid*, p. 56.

49. *Ibid*, p. 63.

50. *Ibid*, p. 59 à 63.

51. *Ibid*, p. 67.

52. *Ibid*, p. 67.

amoureux, familiaux ou sociaux. Narcisse demande à être seul dans un désert qu'il entretient et redoute à la fois.

« Narcisse ou la stratégie du vide »

Lipovetski constate que son enquête rejoint souvent celle de Lasch mais il voit l'effet du narcissisme dans le croisement de deux logiques : une logique sociale individualiste et l'autre thérapeutique et psychologique. Cependant, il considère également que cette nouvelle forme de l'individualisme contemporain révèle de nouveaux rapports de l'individu avec lui-même et son corps, et avec les autres. Cet individualisme, précise-t-il, s'est débarrassé « des ultimes valeurs sociales et morales qui coexistaient avec le règne de la famille, de l'art, s'est émancipé de tout encadrement transcendant, la sphère privée elle-même change de sens, livrée qu'elle est aux seuls désirs changeants des individus⁵³ ». En d'autres termes, le sociologue français rend compte de leur manque d'intérêt pour la vie politique et sociale, de leur exigence pour vivre au présent et de l'érosion du sentiment d'appartenance. En outre, il constate que « seule la sphère privée semble sortir victorieuse de ce raz de marée apathique⁵⁴ ». Les repères temporels délimités par le passé et le futur, sont ignorés ainsi que le sens de la continuité historique et la notion de transmission inter-générationnelle. Le narcissisme affecte la société dans laquelle les individus investissent leur *moi* de manière démesurée, « fonctionnant au plaisir, au bien-être, à la dé-standardisation (...) tout concourt à la promotion d'un individualisme pur, autrement dit, psy, débarrassé des encadrements de masse et à la mise en valeur généralisée du sujet⁵⁵ ». Ils vouent un culte infini à leur corps et l'entretiennent tout autant. Leur anxiété est si forte qu'il semble inutile de préciser qu'ils ont une peur panique de vieillir et de mourir et dévaluent également le rôle de leurs parents. Comme ils sont repliés sur leur intimité, « leurs relations sont douloureuses, asociales et souvent fratricides⁵⁶ ».

* Rendant compte d'une publication récente du sociologue **Alain Ehrenberg**⁵⁷, *La société du malaise*, Jean-Michel Bot⁵⁸ signale que l'auteur s'est référé aux travaux de Lasch⁵⁹ et Richard Sennet⁶⁰. Ehrenberg enquête également sur « les maux engendrés par les sociétés individualistes » depuis les

années 1970. Il y fait une analyse sociologique comparée des USA et de la France pour laquelle il utilise une méthode qui « combine vision politique et morale, psychanalyse et sociologie ». Il y décrit la « souffrance sociale, la perte de confiance en soi, 'les pathologies narcissiques', les dépressions, états limites, impuissance du moi à agir, à entreprendre », (...) des pathologies de l'autonomie de l'individu⁶¹ ». Ces phénomènes ont été décrits plus haut ; ils révèlent que la société montre des signes de « déliaison sociale » provoqués par « l'hyper-individualisme contemporain ».

Cependant, d'autres sociologues réagissent à ce qu'ils appellent « le déclinisme » qui aurait affecté la société française. L'ouvrage de François de Singly⁶² en France et celui de Richard Sennet⁶³ aux USA cherchent à dépasser ce moment où la société est censée aller mal. Singly ne nie pas l'existence des multiples problèmes mais il pense qu'il y a des possibilités de les résoudre. Il n'est évidemment pas question d'un retour à l'ordre moral façon 19^e siècle qui était surtout une chape moralisatrice recouvrant la société de l'époque, mais de tentatives de promouvoir le « vivre-ensemble » avec des manifestations d'amitié et de soutien mutuel et un véritable souci de solidarité. Certains ouvrages publiés récemment reviennent sur les notions de « civilité ou l'art de vivre ensemble⁶⁴ », politesse et galanterie. Autrement dit, comment rendre possibles et vivants les liens sociaux et familiaux sans étouffer les individualités. Dans un ouvrage de philosophie politique paru en 2013,

53. Ibid, p. 71.

54. Ibid, p. 72.

55. Lipovetski, ibid, p. 75.

56. Lipovetski, ibid, p. 96.

57. Cf Alain Ehrenberg, *La société du malaise*, Odile Jacob, 2010.

58. Jan-Michel BOT (maître de conférences à l'université de sociologie Rennes2), sur le site web : anthropiques.org / 1er avril 2010.

59. Voir ci-dessus, Christopher Lasch, *La culture du narcissisme*.

60. Voir Richard Sennet, *Tyrannies de l'intimité*, (1974 en anglais), traduction française éditions Le Seuil, 1995.

61. Voir le compte rendu de Robert Castel sur l'ouvrage de Ehrenberg in site web « la vie des idées » : <http://lavedesidees.fr/societe-du-malaise-ou-malaise-dans.html>

62. Voir François de Singly, *L'individualisme est un humanisme*, éditions de l'Aube, 2005.

63. Voir Richard Sennet, *Ensemble pour une éthique de la coopération*,

64. Stephan Vaquero, *Baltasar Gracian, la civilité ou l'art de vivre en société*, PUF, Fondements de la politique, 2009.

Philippe Raynaud⁶⁵ pense que les notions de « civilité et démocratie » ne sont pas incompatibles et qu'il « n'y a pas de conflit de principe » entre elles mais « il peut cependant y avoir des tensions entre le monde de l'égalité et celui des 'manières'⁶⁶ ». Aussi, semble-t-il important de mettre l'accent sur une phrase de Marcel Gauchet citée par l'auteur et qui servira ici de conclusion :

« Il n'est pas écrit dans les constitutions démocratiques qu'il est nécessaire d'être poli envers ses voisins, mais on voit bien que dans une société où tout le monde est impoli avec ses voisins, quelque chose de l'esprit de la démocratie est atteint⁶⁷ ».

■ L'individualisme

Laurent PIETRA

Docteur en philosophie

Membre associé au Sophiapol de l'université Paris Ouest Nanterre-

La Défense

« Intervenant pour l'Institut Emmanuel Lévinas »

Résumé:

Emile Durkheim, fondateur de la sociologie en France, a essayé de comprendre le paradoxe d'une société qui continue à manifester une cohésion tout en accordant de plus en plus de place, de valeur aux individus. Pour expliquer ce paradoxe, Durkheim montre que l'individualisme n'est pas le fruit d'une décision des individus, mais qu'il est d'abord une norme sociale qui s'impose à tous dans les sociétés modernes caractérisées par la division du travail social. Pour combattre les pathologies sociales qui ressortissent à l'individualisme, Durkheim assignait une tâche à la sociologie : « nous faire une morale » fondée « dans la réalité des choses ». Cette formation d'une morale contemporaine reposerait sur la prise en compte de ce que le sociologue nommait la nature « transcendante » et « immanente » de la société. Nous essaierons de préciser le sens de cette double nature de la société.

L'individualisme qui s'est développé dans les sociétés modernes ne semble pas détruire les liens sociaux ; cependant, les liens sociaux fondés sur la seule volonté de contractants égaux paraissent faibles au regard des liens traditionnels, religieux qui définissent une obéissance en déterminant de façon fixe qui commande et qui obéit. Les théoriciens politiques modernes ont pour la plupart référé le contrat social, la cohésion sociale à un lien religieux, à des lois divines, à une religion civile ; la poursuite de l'inté-

rêt particulier paraît menacer plutôt que renforcer la solidarité des membres d'une société; certes, la concurrence des individus est censée apporter un enrichissement pour le plus grand nombre par la main invisible du marché, mais de là à déduire des opérations économiques une cohésion sociale stable, peu de théoriciens franchissent ce pas, et s'ils le font, c'est en invoquant un lien moral ou religieux entre les individus libres et égaux, une référence transcendante ou, pour certains, des inégalités naturelles définies par un darwinisme social. L'individualisme est rarement considéré comme fondant à lui seul les liens sociaux.

Emile Durkheim est un de ceux qui ont essayé de comprendre ce paradoxe d'une société qui continue à manifester une cohésion tout en accordant de plus en plus de place, de valeur aux individus. De cette réflexion est née la science sociale : la sociologie. Même si la réflexion sociologique est née avant Durkheim (on peut remonter à Montesquieu et Rousseau, on peut rapporter la discipline à ceux qui la nommèrent les premiers, Siéyès et Comte, on peut aussi y adjoindre Marx), Durkheim est considéré, avec Max Weber, comme un des fondateurs de la sociologie. Durkheim pose la société comme une réalité originaire pour l'homme et la compréhension de l'homme, dans son vocabulaire, une « chose », une réalité, « une force *sui generis* ». Cela ne signifie pas que la société soit une réalité simplement physique, matérielle ; elle est beaucoup plus complexe que cela ; elle est une force d'une autre nature. Pour comprendre ce qu'est la société, il faut l'envisager sous deux aspects : transcendance et immanence. Laissée à la seule immanence, la société pourrait apparaître comme un agrégat d'individus liés par la nécessité des échanges divers, par l'imitation. Rien ne permettra alors de comprendre sa nature morale, ses composantes générales et abstraites, là où l'abstrait et le concret ne s'opposent pas.

Qu'est-ce qui nous lie moralement à autrui ? Comment se fait-il que nous obéissions à des règles morales ou que nous soyons sanctionnés au regard de ces règles ? Les règles nous « commandent et nous

65. Philippe Raynaud, *La politesse des Lumières. Les lois, les mœurs, les manières*. Gallimard, L'esprit de la Cité, 2013.

66. Philippe Raynaud, *ibid.*, p. 9.

67. Philippe Raynaud, *ibid.* p. 9.

attachent à des fins qui nous dépassent en même temps que nous les sentons désirables ». Comment expliquer ce paradoxe ? Nous désirons des fins qui nous dépassent. Quelle est la signification de ce « dépassement » ? Commandement, attachement, désir nous renvoient à une immanence, alors que les fins qui nous dépassent renvoient à une transcendance. Dans « Détermination du fait moral », Durkheim explicite ce paradoxe de la société, transcendante et immanente : « elle nous dépasse » et « elle nous est intérieure ». Les facultés de l'homme que nous connaissons viennent « de la société », la société est une réalité, une force qui a sa propre consistance, elle n'est pas un simple agrégat d'individus, de forces individuelles. Contrairement à la conception libérale de l'individualisme, Durkheim pense que ce n'est pas la liberté individuelle, droit fondamental de l'homme qui fonde la société, c'est la société qui fonde la liberté individuelle, société censée être la matrice de la « personnalité » individuelle et donc de la volonté individuelle. L'individualisme contemporain serait une norme sociale issue de la « division du travail social », résultant de l'évolution de la société vers une « solidarité organique » : c'est la société qui nous impose d'être individualistes ; ces considérations conduisent à parler d'individualisme de masse.

Une des preuves de la contrainte sociale pour Durkheim est que nous ne la sentons pas habituellement comme contrainte ; nous sentons la contrainte quand nous essayons de nous en écarter. En un sens, lorsque nous essayons de ne pas être individualistes, nous sentons une résistance ; nous ne parvenons plus à faire passer avant nous-mêmes la famille, le groupe auquel nous appartenons, la patrie, etc. Cette interprétation de l'individualisme se révèle tout à fait paradoxale, puisque nous imputons habituellement l'individualisme à la volonté individuelle déterminée en cela par le calcul de notre intérêt individuel, notre intérêt particulier. L'objection qu'on peut faire à l'individualisme libéral serait qu'on ne comprend pas bien toutes les formes de société où l'individu était – ou est encore – entièrement soumis à la société qui prime sur lui ; l'individualisme n'est pas originaire, mais semble bien être une réalité historique moderne qui s'est développée à partir de sociétés qui se comprenaient elles-mêmes à l'inverse de l'individualisme. L'importance sociale de la religion est censée marquer ce fait.

L'objection qu'on peut faire à l'analyse durkheimienne est qu'on comprend mal comment l'individualisme qui ébranle les liens sociaux pourrait être déterminé socialement ; la société nous déterminerait à un comportement qui aurait tendance à la dissoudre. Il faut alors souligner que la division du travail social produit la solidarité organique des sociétés modernes ; le processus de différenciation des individus est en même temps le processus qui produit la cohésion des sociétés modernes. Plus les individus se différencient par leurs fonctions, plus nous sommes individualistes, plus nous désirons l'être, plus s'étend un contrôle social intériorisé, plus la société s'organise, plus chacun accomplit une tâche spécialisée nécessaire à l'ensemble, même si on répète que beaucoup d'individus sont interchangeables dans des tâches sans qualification ; si un tel individu est inutile à lui-même, aliéné dans son travail, il n'est certainement pas inutile à ceux qui l'exploitent. L'individu est de plus en plus valorisé car la société est de plus en plus organisée ; la division sociale n'est pas la dissolution de la société, mais au contraire, son organisation qui produit une solidarité, une cohésion. De fait, les sociétés caractérisées par l'individualisme sont toujours composées de familles, les liens sociaux, les relations morales n'ont pas disparu.

Les courants politiques du 20^e siècle qui étaient censés rompre avec l'individualisme et restaurer la primauté du groupe sur l'individu ont fait la preuve qu'une telle restauration relevait de la folie et conduisait aux pires horreurs. Des courants religieux ont pris le relais de ces courants politiques. Comme Durkheim au début du 20^e siècle, nous devons accepter les inconvénients de l'individualisme ; dans *De la division du travail social*, Durkheim donne un « but » à la « réflexion » sociologique : « notre premier devoir actuellement est de nous faire une morale », une morale fondée « dans la réalité des choses ». Cette formation d'une morale contemporaine reposerait sur la prise en compte de la nature transcendante et immanente de la société.

Peut-on expliquer le paradoxe de la société qui « en même temps » qu'elle « dépasse » les consciences individuelles, qu'elle est « transcendante », leur est « immanente ». Une attitude intellectuelle très répandue, pour ne pas dire une habitude, pourrait lire rapidement ce paradoxe qui ne choque plus personne : la transcendance serait rabattue sur l'immanence.

Comment ce qui est présenté comme « transcendant » peut être à la fois « immanent » ? Certes, il s'agit de la société, qui est une réalité concrète par les individus et les institutions qui la composent, mais qui, surtout pour les sociétés modernes, est complexe, riche, et dépasse donc les individus. Comment comprendre ce vocable de transcendance ? La société est « transcendante, *par rapport à nous* » ; cela pourrait signifier que la société est bien une réalité, et donc qu'elle n'existe que sur un plan d'immanence, mais comme nous sommes des individus, et en tant que tels des corps situés, des « être[s] réduit[s] à la sensation », elle nous « dépasse » de toutes parts, physiquement, matériellement, mais aussi moralement ; elle va bien au-delà des individus qui la composent, elle les transcende ; la transcendance sociale signifierait simplement l'idée bien connue que le tout est plus que les parties qui le composent. La société est immanente car elle *est* bien les individus qui la composent, mais elle est transcendante car elle *est plus* que la somme de ces individus. Ceci permettrait de comprendre que nous la « sentons comme telle ». Sentons-nous la transcendance de la société, ou son immanence ? Ou sentons-nous « en même temps » transcendance et immanence de la société ? Si la société « ne peut vivre qu'en nous et par nous », il est clair que nous la sentons comme immanente, puisqu'« elle nous est intérieure ». Mais pouvons-nous, alors, la sentir comme transcendante ?

La pensée de Durkheim est nuancée : « ou plutôt elle est nous-même, *en un sens* » ; la société est « la meilleure partie de nous-même », elle est donc une « partie », l'autre partie étant l'animalité : elle est « ce que nous parvenons à assimiler » d'elle ; la société, réalité extérieure, devient réalité « intérieure ». Elle est la part la plus importante des individus qui ne sont pleinement humains que par la « civilisation » ; « l'homme » n'est pas simplement un corps et ses sensations, ce qui ne le distinguerait guère des autres animaux – « plus ou moins » – ; il est « homme » en tant que « civilisé ». La part la plus importante, « qui fait de nous un être vraiment humain » n'est qu'une partie de « cet ensemble » plus vaste qu'est la société, la « civilisation », « ensemble d'idées, de sentiments, de croyances, de préceptes de conduite ». La « meilleure part » signifie alors que la société n'est pas que contrainte, mais aussi désir du bien ; nous ne faisons pas que nous sentir obligés par des devoirs,

nous considérons aussi certains biens comme désirables. Le rapport de l'immanence à la transcendance serait alors celui d'une assimilation partielle de la réalité sociale qui, pour partielle qu'elle soit, n'en est pas moins constitutive de notre « personnalité » individuelle. Nous sentons que la société nous constitue jusque dans notre individualité, dans nos « fonctions mentales supérieures », immanence, intériorité, mais nous sentons aussi qu'elle est plus vaste, plus complexe, plus riche, qu'elle déborde infiniment notre individualité : transcendance.

Il est à noter pourtant que la « transcendance » de Durkheim retrouve un sens assez commun si on le rapporte à la religion : « idées », « sentiments », « croyances », « préceptes de conduite » qui « unissent en une communauté morale », comme l'indique Durkheim dans *Les formes élémentaires de la vie religieuse* ; la société est « sentie » par l'individu sous les espèces de la religion ou plutôt du sacré ou du religieux. Le génie de Durkheim a été de considérer que le religieux n'est que la façon dont la société apparaît aux individus ; le religieux n'est pas alors enfermé dans des institutions religieuses qui peuvent disparaître, mais peut se transformer et se manifester dans de nouvelles institutions ou croyances, des pratiques qui n'apparaîtront pas comme évidemment religieuses. Les croyances individuelles qui se rapportent à une transcendance sont donc tout à fait justifiées ; seulement, lorsque les êtres humains croient en Dieu ou en quelque sacralité, ils croient en fait à la société.

Le « nous » dont parle Durkheim est-il alors le nous commun ou le sociologue qui connaît la transcendance pour ce qu'elle est réellement, c'est-à-dire la société ; les individus ont raison de se rapporter à une transcendance, de respecter les règles, de désirer le bien, mais ils ne savent pas que ce qu'ils respectent c'est la société comme réalité vraie mais aussi transcendante, « force *sui generis* ». Le « nous » commun sent peut-être la transcendance de la société, mais il ne la conçoit pas, ne la connaît pas, sinon au travers de symboles. C'est le sociologue, faut-il dire durkheimien, qui sent vraiment cette transcendance et cette immanence parce qu'il les conçoit et connaît leurs rapports, le sens social de l'univers symbolique. Kant avait raison de postuler un Dieu sans lequel la morale, le devoir auraient été inintelligibles, mais c'est la sociologie qui connaît la « fin véritable de toute activité morale » : la société.

Certes, nous sentons transcendance et immanence de la société, mais la transcendance ne se manifeste pas à tous comme sociale. Le rapport d'une intériorité à la transcendance n'étonnera pas dans une société dont les fondations et l'histoire furent chrétiennes ; Dieu peut être plus intime à moi que moi-même. Mais, pour voir derrière ce Dieu intime, objet de sentiment, de croyance et de rite, la société, une transcendance immanente, faite aussi de sentiments, de croyances et de pratiques, il faut un regard au moins philosophique, à coup sûr sociologique. Une telle réduction de la transcendance à la réalité sociale, fût-elle dotée de toutes les caractéristiques de la transcendance religieuse, sacrée, ne pouvait manquer de paraître iconoclaste à l'époque de Durkheim, elle peut encore paraître ainsi à l'époque du « retour du religieux ».

Selon Durkheim, transcendance et immanence de la société qui déterminent le « fait moral » peuvent être démontrées. L'individu humain sans la société n'est guère plus qu'un « animal », « être réduit à la sensation », corps individuel doté des fonctions psychiques inférieures. La sociologie durkheimienne est ici à l'opposé de la conception libérale qui pose un individu libre et entreprenant, autonome, doté naturellement de toutes les fonctions psychiques supérieures, pouvant s'associer librement – le grand adversaire, sur ce terrain, était Spencer. Pour Durkheim, ce qui caractériserait l'homme, l'individu sans la société – la fiction d'un homme sans société est tout à fait une fiction pour Durkheim qui ne l'envisageait que pour mieux démontrer la nature sociale de la condition humaine –, c'est non l'indépendance, mais la « dépendance » de ce dernier vis-à-vis « des forces physiques », des « énergies inintelligentes et amoraux de la nature » – ici encore se marque l'opposition à la tradition libérale. L'indépendance est donnée par la société qui nous « affranchit » de la nature en la « neutralisant » par la « coalition de toutes les forces individuelles ». Le paradoxe est redoublé et la portée politique de la sociologie apparaît : la société qui passe pour une contrainte qui s'ajoute aux nécessités naturelles est en fait la source de notre liberté et de notre individualité, de notre « personnalité ». C'est ici qu'intervient la notion de « force ».

L'univers naturel nous dépasse matériellement, mais il ne signale aucune transcendance que nous aurions à assimiler ; nous sommes une partie de l'univers,

mais cet univers qui nous dépasse n'est pas qualitativement différent de nous. D'ailleurs, si la société ne nous dépassait que matériellement, si elle n'était que l'agrégat d'individus, elle ne serait pas non plus transcendante. La « force collective » que représente la société est une « force intense », « intelligente et morale » ; c'est donc moralement que la société nous est transcendante, et c'est ainsi qu'elle nous est immanente, car elle met l'individu à « l'abri » du jeu des forces naturelles qui pourraient facilement le broyer, et elle permet que se développent les fonctions supérieures en donnant conscience à l'individu qui n'est plus englué dans le monde des phénomènes, des forces naturelles qu'il peut nommer et éclairer de son intelligence. Il n'y a de « je » que parce qu'il y a d'abord un « nous », la « force » d'un « nous » qui domine les forces naturelles et fait émerger l'homme de l'animal.

La société est « une force *sui generis* » ; l'expression peut paraître anodine, elle concentre au contraire tout ce que veut dire Durkheim et détermine profondément la méthode sociologique. La société est de son propre genre ; elle est une chose, une force qui a sa consistance propre, qui peut être étudiée, scientifiquement ; elle est un élément du réel qui peut être découpé sur la totalité du réel. Parmi toutes les forces, la science sociologique détermine son objet comme « force collective » – tout objet soumis à cette force définira un champ. Quelle est cette consistance propre ? La nature est inintelligente et amoral, la société est intelligente et morale ; c'est ce qui fait que nous sommes liés moralement à autrui, c'est ce qui fait la « détermination du fait moral ». La société est pour l'homme la vraie réalité, la force qui détermine son individualité, son humanité même ; elle n'a pas son principe d'explication hors d'elle, c'est elle qui explique les caractéristiques, les fins de l'homme ; pourquoi nous désirons, pourquoi nous désirons ceci plutôt que cela, pourquoi nous obéissons à des règles et pourquoi nous sommes sanctionnés, positivement ou négativement. Les phénomènes sociaux ne peuvent ainsi être expliqués par autre chose que par des caractéristiques, des structures sociales, d'où l'importance d'une morphologie sociale qui montre comment des causes sociales produisent des effets, des évolutions sociales.

Que la société ne puisse être expliquée que par elle-même pose un problème épistémologique, car on peut se demander si la sociologie peut dévelop-

per autre chose qu'une science tautologique. Transcendance et immanence jouent alors un rôle essentiel dans une sociologie de la connaissance ; cette division de l'immanence sociale en aspect transcendant et aspect immanent permet de différencier le discours scientifique sociologique qui expliquera les éléments sociaux immanents, individuels en les rapportant à une transcendance sociale, à une force sociale, à « cet ensemble » plus vaste, multiforme, d'« idées, sentiments, croyances, préceptes de conduite ». Le caractère partiel de ce que « nous sentons » et assimilons de la société pourra toujours être expliqué sociologiquement par l'ensemble plus vaste de symboles, de représentations qui déterminent nos représentations particulières.

Durkheim ne niait donc pas la liberté humaine ; il ne s'opposait pas tant au libéralisme qui fait tout partir d'individus libres – l'adversaire visé, Spencer, tenant d'un darwinisme social, ne pensait pas que ces individus étaient égaux –, il parlait de ce qui précède logiquement toute individualité vraiment humaine, toute liberté : la société. La société n'entrave pas les individus, elle les fait naître. La société ne corrompt pas la nature humaine ; elle définit la condition humaine, elle fait être l'homme. Si l'homme est une personne morale parce qu'il est remis à son propre conseil, c'est la société qui le remet à lui-même en le protégeant des forces aveugles de la nature, et en éduquant les forces physiques qui le constituent pourtant.

Le sociologue permet « au théoricien de démontrer que l'homme a droit à la liberté », car lui démontre le fait qui rend possible ce droit ; il remonte à la réalité qui fonde la liberté et lui donne « réalité ». Il semblerait que le sociologue inversât les plans de la transcendance et de l'immanence : la société existe et la liberté des individus est déduite de la société ; la liberté n'est qu'une manifestation partielle de la société et n'a d'existence que parce que la société existe. Le sociologue durkheimien est un cartésien qui tente de rejoindre un sol ferme, une certitude inébranlable. Le *cogito* de Durkheim est un *cogitamus* social, la société est une *res cogitans* (chose pensante) : nous pensons, donc nous sommes ; la société existe, infiniment riche et complexe, donc nous sommes individuellement libres. La morale implique bien la liberté, mais la raison d'être de la liberté est la société, la « force collective » – Durkheim soulignait lui-même la parenté de sa conception du devoir avec celle de Kant, lui adjoi-

gnant le désir du bien pour définir le fait moral ; mais tout doit être rapporté à la société qui seule permet aux désirs individuels de se dépasser dans le désintéressement.

Dans l'ensemble d'idées, de sentiments, de croyances, toutes les démonstrations peuvent être admises, car elles sont toutes filles de cette grande pensée qu'est la société ; les idées même contradictoires ressortissent à un état donné de la société, des sociétés où elles apparaissent. L'opposition entre les idées de Durkheim et celles de Spencer ressortissent elles-mêmes à un avancement particulier de l'évolution sociale où la société moderne, ayant progressé sur la voie de la solidarité organique, rend possible la connaissance sociologique et la réfutation du darwinisme social, du *struggle for life* à l'échelle d'une société capitaliste composée de libres individus, inégalement adaptés à la compétition économique. Chaque individu a tendance à devenir une partie irremplaçable du tout social : les forces sociales accroissent les désirs et les moyens de satisfaire ces désirs ; à mesure que grandissent les nécessités et le contrôle social, ceux-ci s'intériorisent tout en donnant l'idée d'une liberté, d'un affranchissement vis-à-vis de la nécessité naturelle, liberté qui est donc perçue comme un droit, objet de réclamation ou de déclaration. Mais aux droits correspondent des devoirs – sinon à qui réclamer le respect des droits ? Il est clair que ces droits-libertés supposent la société sans lesquels ils seraient vains, « quelle que soit la valeur des démonstrations » qui fonderait théoriquement le droit de l'homme à la liberté. Les hommes ne naissent libres et égaux que parce que la société les fait naître tels et qu'elle leur permet de devenir tels par la suite.

Ce dernier point nous fait entrer dans une autre perplexité : est-ce la société qui veut en nous tout ce que nous voulons ou faut-il prendre au sérieux l'individualisme durkheimien ? « Vouloir la société, c'est [...] nous vouloir nous-même ». Est-ce nous qui voulons quoi que ce soit ? Peut-on « *se faire* une personnalité » ? S'agit-il ici de la rhétorique du sociologue qui veut nous persuader en nous faisant croire que déterminés par la société de part en part, c'est tout de même nous qui voulons ? Si nous sentons la transcendance et l'immanence de la société, nous ne la connaissons pas comme telle, à moins d'être sociologues. En nous-mêmes, nous sentons une volonté de dépasser notre individualité, par exemple dans une

conduite désintéressée ; cette conduite est à la fois ce que nous voulons faire de nous-mêmes, et dans la mesure où nous sommes nos actes, cette conduite est nous-mêmes ; or, dans le désintéressement nous nous élevons à notre condition morale et donc sociale. Lorsque nous voulons « quelque chose qui nous dépasse », nous voulons en fait « la société » ; en voulant la société, nous voulons, nous désirons, nous valorisons notre meilleure part, « la meilleure part des hommes », la part morale qui fait de la société une réalité *sui generis*. Qui veut la transcendance veut l'immanence ; Kant avait raison : tu dois donc tu peux ; version durkheimienne : la société est ta meilleure part, elle t'inculque des devoirs, tu as la force de les accomplir car c'est la « force intense » de la société qui te soutient.

Reste qu'une telle conception peut toujours apparaître comme l'intériorisation d'une contrainte d'autant plus violente et aliénante qu'elle passe pour une transcendance qui échappe à l'individu qui est investi par elle, transcendance seule connue et maîtrisée par les professionnels de cette transcendance moderne et immanente que sont les sociologues ; au lieu que la société soit l'instance légitimante du fait moral, elle devient le lieu symbolique manipulé par des experts qui assoient leur pouvoir et leur domination sur la division entre transcendance et immanence et le justifient par leur connaissance de la transcendance sociale.

En rapportant la société à deux plans, l'immanence et la transcendance, Durkheim accomplit une des opérations les plus décisives de la pensée moderne ; c'est une banalité que de dire que Durkheim fonde la sociologie : il cherche l'origine, l'origine du fait moral, de l'individualisme comme fait moral. La société est bien cette réalité originaire, plus réelle que les individus qui la composent, « force », réalité « *sui generis* ». Certes les corps individuels sont plus concrets, plus réels, mais en fait, l'homme n'est homme que « dans et par la société » ; nous n'avons de volonté, de force et donc de liberté que « dans et par la société ». La vraie réalité est la réalité sociale, la « force collective », ensemble de croyances et de pratiques. L'intérêt de cette pensée serait bien limité s'il s'agissait seulement de dire que les fonctions psychiques supérieures de l'homme sont sociales. Avec ce paradoxe de l'immanence et de la transcendance de la société, nous accédons non seulement aux problèmes sociologiques, mais aussi aux

problèmes auxquels la modernité est confrontée. Nous accédons à la méthodologie de la sociologie durkheimienne qui exige une explication immanente à la société ; nous mesurons que la sociologie durkheimienne permet de conserver intactes les croyances et les pratiques immanentes en donnant pourtant leur explication sur le plan de la transcendance (en un sens, comme le dit Durkheim, « il n'y a pas de religions qui soient fausses » ; chaque société a la religion qui lui correspond).

Grâce à Durkheim, nous disposons d'une interprétation puissante qui permet d'ordonner une grande variété de données historiques, économiques, politiques, juridiques, religieuses, philosophiques, et de comprendre l'évolution des sociétés, processus qu'on a qualifié de sécularisation des sociétés. La religion, le rapport à une transcendance, est la façon dont une société prend connaissance d'elle-même et du monde ; la transcendance sociale est elle-même la façon dont la sociologie prend connaissance de la société. La connaissance sociologique apparaîtrait donc lorsque la religion comme représentation absolument transcendante a fini de se transformer en sacré qui peut revêtir différentes réalités qui ne sont pas religieuses (politique, morale), en transcendance immanente. Le rapport entre la transcendance et l'immanence serait alors une des dimensions essentielles de la connaissance que l'homme prend de lui-même. Nous sommes ici au plus fort du paradoxe : la sociologie qui a si fortement conduit à rabattre toute transcendance sur l'immanence sociale est construite chez un de ses fondateurs sur le rapport de l'immanence à une transcendance. On comprend alors que la question du religieux et du sens de la vie humaine demeurent tout à fait irrésolue pour une modernité qui entendait se passer de toute référence transcendante et qui croyait pouvoir s'appuyer sur la discipline sociologique censée expliquer la sécularisation et la fin de la religion. À un siècle de distance, la philosophie sociale de Durkheim nous permet de poser plus clairement le problème de l'individualisme contemporain. Cela ne vaut-il pas mieux que n'importe quelle fausse solution ?

■ Individualisme et Solitude

Dr Elie Attias

Pneumo-Allergologue - Toulouse

C'est un thème brûlant qui touche, à notre époque, toutes les couches de la population. **L'individualisme** est « une tendance qui voit dans l'individu la suprême valeur dans le domaine politique, économique et moral⁶⁸ ». Cet état peut favoriser l'initiative et la réflexion individuelle, le goût de l'indépendance. Ici, « l'individu se contente de s'affranchir de la domination de la société. Il ne s'oppose pas en tant que personne, mais en tant qu'individu⁶⁹ ». Pour Nietzsche, c'est une variété modeste et encore inconsciente de la volonté de puissance. Dans une intention péjorative, « c'est la tendance à s'affranchir de toute obligation de solidarité et à ne songer qu'à soi⁷⁰ » qui peut être assimilée à de l'égoïsme. Cet individualisme peut nous éloigner du vivre-ensemble, nous conduire vers la rupture du lien social et engendrer de la solitude. Il deviendrait alors un choix de vie et pourrait atteindre, à la fois, notre personnalité, perturber notre état de santé et au pire, la société environnante.

La solitude n'est pas seulement un problème individuel. Elle est devenue un phénomène social qui se définit comme l'état ponctuel ou durable d'un individu seul qui n'est engagé dans aucun rapport avec autrui. On peut se sentir également seul dans un groupe ou dans une collectivité. C'est pour cette raison que nous faisons la différence entre un état d'isolement qui correspond à la solitude objective et le sentiment de solitude qui est une notion subjective, un ressenti qui peut naître chez des personnes parfaitement bien entourées, le plus fréquemment vécu aux différents âges de la vie, comme un rejet ou une exclusion, un manque de lien, un vide à combler, une souffrance, et renvoie à un besoin de la présence de l'autre.

Considérations générales

Nous vivons une époque paradoxale. Alors que nous sommes dans une époque de communication, la montée de la solitude est devenue un phénomène social majeur et la relation à l'autre un sujet de préoccupation. Elle se serait développée au fil de la modernisation. Les principales raisons de cette situation

sont le manque d'amis (100%), la perte d'un être cher (45%) et la maladie (31%). Elle survient souvent lors des grands tournants de la vie : quand un étudiant quitte le domicile familial, quand un individu célibataire prend un poste dans une nouvelle ville, quand une femme âgée survit à son mari et à ses amis, quand il y a un manque de relation sociale durant l'enfance et l'adolescence ou l'absence physique d'autrui, devant des problèmes comportementaux, une dépression chronique, de façon temporaire après une rupture amoureuse, un divorce, la perte d'un proche et dans les ménages instables, parmi les individus habitant dans un endroit où la densité de population est faible et chez les seniors qui sont particulièrement vulnérables. Cette montée de la solitude serait également favorisée par les nouvelles technologies et le culte de l'individu, l'urbanisation, l'émancipation des femmes qui s'engagent dans la vie professionnelle, se marient plus tard et survivent plus longtemps que par le passé à leur conjoint, la tendance de plus en plus naturelle au divorce qui atteint désormais 50 % dans nombre de pays,

Au fur et à mesure que la personne vieillit, ce sont la perte d'autonomie et la dépendance qui créent la solitude. Tant que la personne est en pleine possession de ses facultés physiques et intellectuelles et qu'elle peut participer à des activités, voyager et lire, elle reste reliée à un environnement social. L'isolement se met en place par la disparition des proches, l'apparition ou l'aggravation des problèmes de santé, la perte d'autonomie et la diminution progressive de la vie relationnelle. Au niveau de ce que l'on appelle le quatrième âge, la solitude est encore plus marquée. Dès que les personnes âgées fléchissent, on les met à l'écart dans des résidences spécialisées où, même si elles sont en collectivité, elles se sentent seules, ce qui entraîne un risque de décès plus élevé. C'est ainsi que l'isolement et la solitude des personnes âgées peuvent avoir de graves conséquences en termes de santé publique, comme nous l'avons vu au cours de l'été 2003 en France.

La nouvelle organisation du travail produit encore plus de solitude, comme le souligne Christophe

68. Dictionnaire *Le Robert*.

69. Jacqueline Russ, *Dictionnaire de philosophie*, Bordas,

70. André Lalande, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Quadrige, PUF.

Dejours, psychanalyste : « Les nouvelles organisations, en privilégiant l'individualisation de l'évaluation, ont détruit les solidarités et le vivre ensemble⁷¹ ». C'est désormais chacun pour soi. D'autre part, le vieillissement est de moins en moins accepté dans le monde du travail et il est regardé comme une charge insupportable. On devient alors méfiant et la méfiance isole. Au moment du départ à la retraite, on risque de se retrouver face au vide, une sorte de mort sociale. Sans désir et sans action, on est rien !

Le sentiment de solitude progresse également et peut affecter ceux qui ne vivent pas seuls. « Ce qui est probablement plus douloureux que la solitude physique, laquelle peut être aménagée et agrémentée par divers arrangements, c'est vivre au milieu des autres sans en recevoir aucun signe⁷² ». La culture du narcissisme, la faible estime de soi, la timidité, l'introversité et le manque d'assurance sont des facteurs d'isolement social qui peut alors agir de façon déprimante sur le moral car « ...L'homme a horreur de la solitude. Et de toutes les solitudes, la solitude morale est celle qui l'épouvante le plus⁷³ ».

Evaluation de la solitude

Le nombre de foyers occupés par une personne seule augmente régulièrement depuis un demi-siècle dans les pays occidentaux, et depuis quelque temps, dans le reste du monde. En Europe, la barre des 30% a été franchie, révèle Euromonitor. La Suède devrait atteindre les 50% dans huit ans. Selon une enquête de la Fondation de France⁷⁴, les Français sont de plus en plus seuls, soit 12% de la population. Depuis 2010, la solitude a touché en France un million de personnes supplémentaires, portant à 5 millions le nombre de ceux qui n'ont pas ou peu de relations sociales au sein des cinq réseaux de sociabilité : familial, professionnel, amical, affinitaire ou de voisinage. La solitude en 2013 est en constante aggravation, surtout chez les plus jeunes et les plus âgés. Elle a ainsi doublé chez les moins de 40 ans, (6% sont désormais seuls) et pour la première fois, le phénomène touche les 18-29 ans (6% d'entre eux), jusque-là préservés. Les difficultés d'entrée et de maintien dans l'emploi constituent l'une des principales explications à cette extension générationnelle du phénomène.

À l'autre extrémité, 24% des 75 ans et plus sont touchés par l'isolement, contre seulement 16% en

2010, une hausse liée à plusieurs phénomènes : une augmentation du nombre des personnes âgées en situation de handicap, une baisse relative des pratiques associatives et un relâchement sensible des relations familiales.

Outre l'âge, la pauvreté et le chômage sont les principaux facteurs de la solitude : 17% de personnes sont isolées parmi les foyers ayant moins de 1000 € de revenus nets mensuels ; entre 30 et 60 ans, le fait d'occuper ou non un emploi constitue une des causes de l'isolement. Ainsi, 15% des personnes en recherche d'emploi sont seules, 19% chez les demandeurs d'emploi de plus d'un an. Depuis 2010, la solitude a également progressé fortement au sein des classes moyennes définies comme les foyers disposant de 1 000 à 3 499 euros de revenus nets mensuels et dans les grandes villes puisque 13% des habitants des grandes métropoles se disent seuls contre 8% en 2010. Ce phénomène est accentué là où se concentrent les logements sociaux : 14% des habitants du parc HLM sont en situation d'isolement relationnel contre 10% en 2010 et les services de proximité n'apportent pas de réponse suffisante. Les résultats de l'étude témoignent d'une difficulté des individus à nouer des relations sociales de proximité, malgré la fréquentation des commerces, des équipements et des services proches de chez eux. Sur les territoires les mieux dotés en équipements et services, près d'une personne sur deux considère qu'il n'y a pas de lieu autour de chez elle où elle peut facilement rencontrer des gens pour discuter. En 2013, 27% des Français ne disposent que d'un seul réseau (contre 23% en 2010), 39% n'ont pas de lien soutenu avec leur famille (contre 33% en 2010), 37% n'ont pas ou peu de contacts avec leurs voisins (contre 3 sur 10 en 2010) et 1 Français sur 4 ne dispose pas d'un réseau amical actif (contre 21% en 2010). Aux États-Unis, environ 60 millions d'individus ou 20% de la population active se sentent seuls ; 12% des Américains n'ont personne avec qui passer leur temps libre ou pour discuter. Les foyers d'une seule personne représentent désormais 30% des foyers européens. Ces statistiques se seraient accrues au fil du temps.

71. Christophe Dejours, cité dans *L'Express*, 17 mai 2007.

72. Tzvetan Todorov, *La vie commune, Essai d'anthropologie générale*, Seuil, Paris, 1995.

73. Balzac, *Illusions perdues*, Œuvres, tome IV, p. 1032.

74. L'enquête a été réalisée par l'institut d'études TMO régions par téléphone entre le 7 janvier et le 26 février, auprès de 5 000 personnes âgées de 18 ans et plus, selon la méthode des quotas.

La solitude choisie

La solitude n'a pas le même sens selon qu'elle est subie ou choisie. Peut-on lui attribuer une image moins fâcheuse et une si mauvaise réputation ? De nos jours, pour Marie-France Hirigoyen, psychiatre et psychanalyste⁷⁵, le solitaire est encore souvent perçu comme un misanthrope, un égoïste, incapable de s'adapter à la société où les individus cherchent à s'agiter et à se rassembler pour ne pas affronter leurs peurs. Ils refusent le vieillissement et la maladie, et prennent conscience que nul ne peut éviter la mort. Et, l'âge venant, cette prise de conscience peut être difficile à vivre. C'est ainsi que la solitude subie peut devenir une blessure, un problème d'ordre social, économique, ou psychologique, qu'on associe le plus souvent à la séparation, au deuil, à l'abandon et à une grande forme de détresse que beaucoup de gens n'osent pas affronter parce qu'ils en ont peur. Le choix de la solitude est certainement difficile à une époque où le « vivre-ensemble » est valorisé. Elle reste une situation atypique, un moment que nous connaissons encore plus au fur et à mesure que nous avancerons dans la vie. Son choix n'est pas un refus de l'autre ou une indifférence aux autres mais pourrait être une ouverture qui puisse nous permettre d'aller vers d'autres possibles.

Si la solitude n'est pas désirée, elle pourrait avoir un effet néfaste, vécue parfois comme une souffrance sociale. Par contre, « La solitude choisie, pour M.F. Hirigoyen, tout en restant disponible à l'autre, peut apporter énergie et inspiration, un moyen de sortir de la superficialité d'une société dominée par le narcissisme et le culte de la performance⁷⁶ ». Toute solitude fait partie de notre expérience de vie. Elle peut nous rendre encore plus mûrs, nous mettre en contact direct avec nous-même, nous permettre de découvrir notre richesse intérieure, nous faire prendre conscience que nous sommes responsables de notre vie et de cesser de dépendre du regard des autres. Certains ont le goût de la solitude comme le souligne Rousseau : « Le goût de la solitude et de la contemplation naquit dans mon cœur avec les sentiments expansifs et tendres faits pour être son aliment. Le tumulte et le bruit les resserrent et les étouffent ; le calme et la paix les raniment et les exaltent⁷⁷ ... Je suis né avec un amour naturel pour la solitude qui n'a fait qu'augmenter à mesure que j'ai mieux connu les hommes. Je trouve mieux mon compte avec les êtres

chimériques que je rassemble autour de moi qu'avec ceux que je vois dans le monde⁷⁸ ». La solitude est nécessaire à l'artiste et Balzac de nous rappeler que « Les succès littéraires ne se conquièrent que dans la solitude et par d'obstinés travaux⁷⁹ » et nombre de penseurs et de créateurs ont fréquemment choisi une solitude sereine afin de créer des conditions propices à leur épanouissement spirituel, intellectuel ou artistique. La solitude qui construit est une solitude acceptée. Elle amène tous ceux qui travaillent dans les arts, les lettres, les sciences à être créatifs et tous ceux qui sont dans les soins, en relation d'aide presque constante ou en contact avec le public, à reconstituer leurs énergies. Savoir être seul permet de s'affirmer, de ne pas dépendre de l'autre et de son jugement, d'acquérir une certaine autonomie, de savoir garder une distance suffisante et ne pas être dans la fusion. Celui qui a fait l'apprentissage de la solitude sera certainement plus fort face aux événements douloureux de la vie.

La dose de solitude nécessaire est propre à chacun. Elle permet de développer sa singularité et de raffermir sa pensée, sa liberté et son esprit critique. Montaigne disait : « Il se faut réserver une arrièreboutique toute nôtre, toute franche, en laquelle nous établissons notre vraie liberté et principale retraite et solitude⁸⁰ ». C'est dans la solitude assumée, avec toutes les difficultés qu'elle occasionne, que toutes nos capacités naissent et se construisent. Elle nous permet de mieux nous connaître, de nous accepter, de nous donner force et inspiration et de pouvoir regarder la mort en face.

Eric Klinenberg⁸¹, sociologue à l'université de New-York, a étudié l'isolement et aborde le sujet en homme troublé par les récentes évolutions démographiques qui indiquent que la vie en solo, a le vent en

75. Marie-France Hirigoyen, *Les nouvelles solitudes*, éditions La découverte, 2007.

76. Marie-France Hirigoyen, *Les nouvelles solitudes*, éditions La découverte.

77. Rousseau, *Rêveries*, 10^e promenade.

78. Rousseau, Prem. Lettre à M. de Malesherbes, 4 janvier 1762.

79. Balzac, *Illusions perdues*, Œuvres, t. IV, p. 552.

80. Montaigne, *Essais*, I. De la solitude, 1580.

81. Nathan Heller traduit par Baptiste Touverey, Books, n° 36, octobre 2012, *Les nouvelles solitudes* : cet article est paru dans New Yorker le 16.04.2012. Le livre : *Going solo* : « Option solo. L'extraordinaire essor et l'étonnant attrait de la vie en solitaire », Penguin, 2012, 288 pages. L'auteur, Eric Klinenberg, sociologue, enseigne à l'université de New-York et dirige la revue *Public Culture*. Ses ouvrages ne sont pas traduits en français.

poupe. Il remarque que vivre seul peut apporter une « solitude réparatrice, ce dont on a besoin pour reconstruire des liens ». Il s'est intéressé pour la première fois aux effets de la canicule de 1995 à Chicago. Des centaines de personnes seules étaient mortes, pas seulement en raison de la chaleur, mais parce que leur mode de vie les avait privées d'un réseau de solidarité. Il récolte des données qui suggèrent que vivre seul n'a rien d'une aberration sociale. La libération des femmes, l'urbanisation, le développement des nouvelles technologies et l'allongement de l'espérance de vie donnent à notre époque son visage culturel et chacune d'elles nourrit l'existence en solo. La culture urbaine est particulièrement adaptée aux individus autonomes, de par la diversité sociale et les agréments qu'elle propose : des salles de gym, des cafétérias, des laveries automatiques et autres lieux qui facilitent l'existence en solo. L'âge, grâce aux progrès sans précédent de la médecine, transforme en solitaires des gens qui ont vécu jusqu'à présent toute leur vie en couple. En 2000, 62% des personnes âgées, veuves, aux États-Unis n'avaient pas retrouvé de compagnon, un pourcentage qui a peu de chances de diminuer dans les années à venir. Cette évolution n'est plus une simple réalité démographique mais un problème social. Certaines personnes restent célibataires par aversion de la cohabitation. Ce credo, que Klinenberg appelle le « culte de l'individu », pourrait bien être ce que l'Amérique a de plus proche d'un idéal commun, et c'est le principe sur lequel de nombreux célibataires fondent leur existence. Sur le marché du travail, si l'on est ambitieux, être seul peut sembler le meilleur moyen d'avoir les coudées franches pour gravir les échelons. Notre perception habituelle de la vie en solo est complètement dépassée. Elle se révèle souvent, non un renoncement social mais un moyen d'avancer, de prendre le contrôle de sa vie. À l'échelle individuelle, cela pourrait se révéler rentable. Mais quand une part non négligeable de la population est concernée, cela devient un problème, un déclin de la participation civique, comme le souligne le politologue de Harvard, Robert D. Putnam. L'étude de Klinenberg nous rappelle que la solitude volontaire ne peut pas résoudre le problème de la vieillesse et met en garde le solitaire, notamment la personne âgée qui peut se retrouver complètement abandonnée à elle-même dans les moments difficiles ou lors du décès d'un conjoint.

Nouvelles solitudes et relations virtuelles

Le discours dominant laisse peu de place à la solitude choisie. La Bruyère écrivait déjà en 1688 : « Tout notre mal vient de ne pouvoir être seuls⁸² ». Par peur du vide et de l'angoisse générés par la solitude, nous nous agitions, nous courons d'une activité à l'autre sans nous laisser la moindre pause. On aboutit alors, paradoxalement, à un vide encore plus grand et à un repli sur soi face à la peur de l'autre, du chômage, des agressions, de la maladie, de la vieillesse, mais surtout de ne pas être « conforme ». Alors, tout individu qui cherche à tromper sa solitude et à combler immédiatement son vide par une relation souvent éphémère, risque d'aller passer son temps sur Internet. On s'en accommode et on ne fait pas l'effort de construire une relation, avec toutes les difficultés que cela implique. On s'isole encore plus devant son ordinateur, laissant de côté les autres activités sociales et les loisirs.

Dans les grandes villes et dans la vie réelle, les gens peuvent être proches les uns des autres, mais ils ne se rencontrent pas parce qu'il existe de moins en moins de lieux d'échange et donc de rencontres fortuites. On va alors entretenir l'illusion que l'on n'est pas seul et tenter de combattre la solitude en se plongeant dans le monde virtuel des médias audiovisuels, de la téléphonie mobile et d'Internet. Mais cette échappatoire est souvent la source de cruelles désillusions. Ne supportant pas d'être face au silence, certains le remplissent avec la radio ou la télévision et cela laisse peu de temps pour la vie sociale et affective. La communication virtuelle rassure parce qu'on échange des informations et qu'elle nous donne l'illusion d'une relation mais elle nous éloigne encore plus de la possibilité d'une rencontre qui impliquerait d'oser aller vers l'autre. C'est du narcissisme où l'autre n'existe pas en tant que tel. Là aussi, elle ne laisse plus d'espace-temps pour les relations de la vraie vie et peut conduire à de nouvelles pathologies et à une conduite addictive.

Les nouvelles technologies, en facilitant la communication, peuvent paradoxalement créer de la solitude car, « à force de naviguer d'un réseau à un autre, on risque de ne se sentir bien nulle part, parce qu'on ne

82. La Bruyère, *Les Caractères*, chapitre X : « De l'homme », De Gigord, Paris, 1914.

s'est engagé dans rien⁸³ », souligne Marie-France Hirigoyen.

L'usage d'Internet pourrait donc être le pire comme le meilleur. Les plus jeunes préfèrent entretenir des relations virtuelles dans lesquelles ils peuvent s'engager facilement et en sortir tout aussi facilement. La « révolution des communications », qui a commencé avec le téléphone, se poursuit avec Facebook et contribue à diluer les frontières entre isolement et vie sociale. C'est une formidable opportunité pour les personnes qui ont des difficultés à communiquer dans la vraie vie et de créer des liens ou d'entrer en contact avec des personnes qui sont loin du cercle relationnel habituel et que la vie ne leur aurait pas permis de rencontrer.

D'après des études menées en 2002 et en 2010, « l'utilisation d'Internet diminuerait significativement les sentiments de solitude et de déprime ». D'autres études montrent que les individus seuls, qui utilisent Internet pour rester en contact avec leurs proches, particulièrement les seniors, se sentent moins seuls.

Mais certaines recherches notent que les internautes sont les plus touchés par la solitude. Ceux qui essaient de créer un lien d'amitié avec d'autres internautes se sentent, malgré cela, seuls. D'autre part, certains individus préfèrent, paradoxalement, passer leur temps sur les réseaux sociaux plutôt que de nouer de vrais liens sociaux.

Contrairement à Klinenberg, qui envisage la vie en solo avec optimisme parce qu'il croit aux effets socialisants de la technologie, Putnam, philosophe américain, pense que la communication numérique offre un type de lien trop faible pour pouvoir compenser la perte du sens de la communauté. Sans possibilité de rencontrer ses amis dans le monde réel, les contacts noués sur la Toile deviennent bizarres, imaginaires. La technologie nous aide peut-être à nous sentir moins seuls, mais elle ne nous rend pas vraiment moins seuls. On perd l'habitude de faire l'effort d'établir un contact réel quand c'est nécessaire.

Le temps n'a fait qu'accentuer les inquiétudes exprimées par Putnam. Pour la professeure du MIT, Sherry Turkle⁸⁴, le vivre-ensemble, loin d'être renforcé par la technologie, a été remplacé par « le clair-obscur de la communauté virtuelle ». Elle pense que la technologie nous empêche non seulement de nous épanouir socialement, mais aussi de trouver la

consolation dans le fait d'être seul. Elle fait l'hypothèse que les liens tissés grâce à la technologie le sont, fondamentalement, par choix, mais elle continue à défendre « la sociabilité en chair et en os ».

Richard Sennett, sociologue et historien américain affirme qu'« un type inédit d'individu est en train d'apparaître dans notre société moderne, qui, incapable de gérer des formes complexes et exigeantes d'engagement social, préfère se replier sur lui-même ». Il s'inquiète de la perte de cet apprentissage que tous les adultes étaient, jusqu'à récemment, obligés d'acquérir. Actuellement, la question n'est pas de savoir si nous devons ou non recourir à la technologie pour soulager notre solitude. C'est de savoir comment.

En moins d'une quinzaine d'années, le téléphone portable⁸⁵ est devenu envahissant au point de modifier en profondeur le rapport au monde, à nous-même et à autrui. Pour les uns, il crée de nouveaux liens sociaux et libère celui qui l'utilise efficacement dans son travail ; pour d'autres, il est perçu comme instaurant un réseau de « solitudes aliénées ». Quelques chiffres sont à méditer : 6 milliards d'abonnements au portable sont dénombrés dans le monde. Les utilisateurs le vérifient en moyenne 150 fois par jour ; chaque français envoie en moyenne 100 SMS par semaine et les 12-17 ans, 62 par jour ; sur les 128 minutes quotidiennes passées sur le portable, 12 minutes sont consacrées à téléphoner. En une journée, nous passons en moyenne 25 minutes à surfer sur Internet, 17 minutes sur les réseaux sociaux et seulement 12 minutes pour passer des appels. Les ados envoient plus de 60 textos par jour. Nous jetons un œil sur notre smartphone toutes les 6 minutes, nous l'utilisons pendant 2 heures 8 minutes par jour dont seulement douze minutes pour son usage premier.

Si nous sommes en rapport avec davantage de gens qu'il y a trente ans, ces rencontres tiennent-elles au portable, s'interroge le philosophe Jean-Luc Nancy ?

83. Marie-France Hirigoyen, *Les nouvelles solitudes*, La découverte

84. Sherry Turkle, *Alone Together*, Hardcover, 360 pages.

85. Alexandre Lacroix, Martin Legros, Frédéric Nef, Maurizio Ferraris, Jérémie Zimmermann, Cynthia Fleury, Martin Rueff, Chiara Pastorini, Françoise Dastur, Pierre Cassou Noguès, Jean-Luc Nancy, Philippe Garnier, *Les Ritueléphoniques, Cet objet vous veut-il du bien ?* Philosophie Magazine, n° 73, octobre 2013.

Il semble que la communication et l'amitié soient deux choses bien différentes. Il y a des gens qu'on peut considérer comme des amis bien que nous ayons peu de communications effectives, le portable ne suffit pas à créer des affinités intellectuelles et affectives avec un groupe.

Hubert Guillaud⁸⁶, sur le blog du Monde, nous fait part d'un article paru dans le *New Yorker* où la psychologue Maria Konnikova⁸⁷ revient sur plusieurs études de confrères sur les usages de Facebook dont les résultats sont contradictoires. Certaines montrent que Facebook rendrait ses utilisateurs tristes ; d'autres prouvent exactement le contraire. Si des auteurs réputés sont si divisés sur l'impact de Facebook sur notre état émotionnel, c'est peut-être parce que nous n'utilisons pas tous Facebook de la même manière. Une étude de 2010 montre que les gens qui s'y engagent activement avec d'autres voient leur sentiment de solitude diminuer et leur sentiment de liaison aux autres augmenter. Si nous restons passifs, le sentiment de solitude s'accroît. Mais la plupart des études montrent que l'attention que nous demande l'usage de Facebook, nous amène toujours à devenir plus passif qu'actif et, donc, finit toujours par se traduire par un sentiment de déconnexion aux autres et d'ennui. En fait, conclut la psychologue, « se débarrasser de Facebook ne changerait rien au fait que notre attention, le plus souvent, a oublié le chemin vers un engagement épanouissant. En ce sens, Facebook n'est pas le problème. C'est le symptôme ».

Internet, les nouvelles technologies et l'irruption des réseaux sociaux⁸⁸ se propagent donc insidieusement et colonisent nos vies. « La tablette donne l'illusion d'une présence », explique Fleur Lazdunski, pédo-psychiatre et l'écran animé ne remplacera jamais le face-à-face avec autrui, comme l'explique Michel Desmurget, chercheur en neurosciences cognitives à l'Inserm. Le professeur Bernard Sablonnière⁸⁹, médecin et professeur de biochimie, met en garde contre l'usage excessif des écrans, une entrave à la relation humaine et un appauvrissement de notre relation aux autres et au monde.

Impact de la solitude sur la santé⁹⁰

Les scientifiques dont John Cacioppo⁹¹, psychologue de l'université de Chicago, s'intéressent aux effets biologiques du sentiment de solitude⁹², en partie

d'origine génétique. Selon certaines études épidémiologiques, l'espérance de vie des personnes qui vivent dans une solitude chronique peut se réduire à cause des divers changements potentiellement néfastes dans les systèmes cardiovasculaire, immunitaire et nerveux et risqueraient davantage de connaître des problèmes de santé, allant des infections à la maladie cardiaque en passant par la dépression. L'isolement augmenterait le risque de décès à peu près autant que le tabac et plus que l'inactivité physique ou l'obésité. Mais, aussi convaincants soient-ils, selon Cacioppo, ces travaux épidémiologiques laissent sans réponse de nombreuses questions sur les mécanismes impliqués et sur les aspects de l'isolement social en jeu.

Ce travail l'a persuadé que la solitude, ou plutôt la manière dont elle est ressentie, est un risque sanitaire en soi et avait un impact direct sur le système immunitaire. Comme le souligne Daniel Russell, psychologue à l'université de l'Iowa à Ames : « Il existe des personnes isolées qui ne se sentent pas seules. À l'inverse, d'autres individus se sentent seuls alors même qu'ils entretiennent de nombreux contacts sociaux ». D'autres scientifiques se sont intéressés aux effets biologiques potentiels de la solitude. Ces mêmes personnes présentent aussi un taux élevé de cortisol dans la salive et d'adrénaline dans l'urine. Comme si la solitude préparait le corps à un danger à venir.

Cacioppo et son équipe ont découvert que les solitaires ont une résistance vasculaire plus élevée et des marqueurs moléculaires de stress élevés à cause des changements physiologiques et de l'anxiété qui accompagne la solitude quand elle devient chro-

86. Blog, le monde.fr du 03.01.2014.

87. Maria Konnikova, auteure du best-seller *Mastermind, comment penser comme Sherlock Holmes ?*

88. Cécile Desfontaines, Colette Mainguy, Professeur Bernard Sablonnière, Corinne Bouchouchi, Elodie Lepage, Eric Aescimann, *Internet nous rend-il fous ?* N.O, octobre 2013, n° 2254.

89. « Le cerveau. Les clés de son développement et de sa longévité », Editions J.C. Gawsewitch, 256 p.

90. Publié le 19-10-2012 par Invité de BibliObs et Greg Miller, La solitude nuit gravement à la santé, Books magazine, n° 36, octobre 2012.

91. John Cacioppo, professeur de psychologie à l'université de Chicago, *Loneliness : Human Nature and the Need for Social Connection* : « Le sentiment de solitude : la nature humaine et le besoin de lien social », W.W.Norton, 2008, 336 pages, rapporté par Books magazine, n° 36, octobre 2012.

92. W. W. Norton, «*Loneliness: Human Nature and the Need for Social Connection*» (« Le sentiment de solitude : la nature humaine et le besoin de lien social »), 2008, 336 p, rapporté par Books magazine, n° 36, octobre 2012.

nique. Ils ont également noté une activité accrue de plusieurs gènes codant pour des molécules de signal qui favorisent l'inflammation et une activité affaiblie de gènes qui, normalement, freinent l'inflammation. Ils émettent l'hypothèse que le sentiment de solitude répond à un « thermostat génétique », qui varie selon les individus et détermine le degré de désarroi né de l'isolement social. « On n'hérite pas de la solitude ; on hérite du degré de douleur que l'on ressent à son épreuve ».

Steve Cole, généticien de l'université de Los Angeles qui s'est associé à cette étude, constate que les personnes socialement isolées sont plus sensibles à la maladie cardiovasculaire, aux virus de la rhinite et du sida par un excès d'inflammation et souligne que « Se sentir un peu seul ne suffit pas pour dérégler le système immunitaire, il faut vraiment une personne qui ait développé et consolidé une vision solitaire du monde pour observer ces changements dans l'expression des gènes ». Les solitaires se sentent ainsi plus fatigués et tirent aussi une moindre satisfaction de leurs loisirs. Ils ont tendance à déprécier leurs relations sociales et à se forger une impression négative des personnes qu'ils rencontrent.

Pierre Bustany, neurobiologiste à Caen, a démontré à l'aide d'images obtenues au scanner qu'« après trois semaines d'isolement sensoriel, la zone temporo-lobique droite du cerveau s'atrophie. Le milieu structure notre cerveau et le sentiment de solitude devient une émotion, au sens biologique du terme, provoquée par une représentation. Il y a donc des raisons de penser que *la culture du narcissisme* qui caractérise notre société modifie les structures cérébrales⁹³.

Pour faire reculer la solitude

L'importante enquête dirigée par Nicholas Christakis, sociologue de la santé à Harvard⁹⁴, précise que l'évolution de la société tend à accroître le sentiment de solitude qui risque de s'accompagner d'un processus de marginalisation. Selon Cacioppo, cet état peut, même dans les cas lourds, être surmonté.

Face à un monde où les rapports humains tendent à se réduire à des rapports d'intérêt et de séduction, se sont développées de nouvelles formes de sociabilité, d'autres modes de relation plus intimes, tout à fait désintéressées, de solidarité, d'amitié profonde, évitant la superficialité des rencontres précaires. Il vaut mieux donc s'investir dans plusieurs relations à

la fois et adapter chaque lien aux différentes facettes de notre personnalité afin que chacun puisse mieux se réaliser. Ce n'est donc pas la solitude en soi, qu'elle soit subie ou choisie, qui pose problème, mais bien plus ses conséquences pratiques dans la vie quotidienne.

L'amitié peut-elle nous aider à sortir de ce cercle vicieux, nous redonner la confiance nécessaire et un sens à la vie ?

La notion du terme grec *philia* employé par Aristote, traduit en français par *amitié*, dit tous les liens positifs réciproques d'affection, d'altruisme et de sociabilité entre soi et un autre. Aristote soutient explicitement que l'amitié est « ce qu'il y a de plus nécessaire pour vivre⁹⁵ » parce qu'elle permet de souder la cité où les hommes ont besoin les uns des autres pour vivre. Si l'amitié aristotélicienne est politique, l'approche épicurienne paraît plutôt antipolitique. Elle constitue une tentative de construire un havre de paix à l'abri des troubles du temps, une invitation mutuelle à nous ouvrir au monde, à l'habiter véritablement, loin de nous en protéger.

Chez Montaigne⁹⁶, l'*amicitia* est la traduction latine de la *philia* grecque. Elle est la relation d'affection désintéressée entre des individus, sans finalité et sans cause particulière mais qui suppose l'égalité et la liberté. Aucun philosophe n'a mis l'amitié si haut et n'a eu une conception aussi exclusive et aussi exigeante. Depuis la mort de La Boétie, son ami, la vie de Montaigne n'est plus « *qu'une nuit obscure et ennuyeuse* ». Il écrit les *Essais*, un hommage à l'ami disparu, pour se consoler mais sans vraiment y parvenir. À travers le texte, *De l'amitié*⁹⁷, il décrit de façon poétique leur amitié exceptionnelle et réciproque qu'il considère comme un mélange de deux âmes pour n'en former qu'une. Reprenons le texte : « *Au demeurant, ce que nous appelons ordinairement amis et amitiés, ce ne sont qu'accointances et familiarités nouées par quelque occasion ou commodité, par le moyen de laquelle nos âmes s'entretiennent. En l'amitié de quoi je parle, elles se mêlent et confondent l'une en l'autre, d'un mélange si universel*

93. Boris Cyrulnik, *Books magazine* n° 36, octobre 2012.

94. Rapporté par *Books magazine* n° 36, octobre 2012 : « Alone in the Crowd: The structure and spread of loneliness in large social network », *Journal of Personality and Social, Psychologie*, 2009.

95. Aristote, *Éthique à Nicomaque*, VIII 1.

96. Le Robert et Larousse philosophique.

97. Montaigne, M. (de), « De l'amitié », in *Essais*, livre premier, chapitre XXVIII, Arléa, Paris, 1992.

qu'elles effacent et ne retrouvent plus la couture qui les a jointes. Si on me presse de dire pourquoi je l'aimais, je sens que cela ne se peut exprimer, qu'en répondant : « Parce que c'était lui, parce que c'était moi. »⁹⁸ »

Pour Montaigne, l'amitié est une forme de « société », donc une certaine façon de vivre ensemble car l'homme est un animal social qui ne peut ni ne doit vivre seul. Aristote y voit la socialité la plus forte, la plus intime, la plus profonde. Elle n'est pas la seule, certes : les humains sont unis aussi par l'intérêt, par exemple professionnel, par les liens familiaux, par le désir sexuel ou la passion amoureuse. Mais rien de tout cela ne peut tenir lieu d'amitié « *entière et parfaite* ». La « *souveraine et maîtresse amitié* » suppose une totale union des âmes, voire comme disait Aristote, « *une seule âme en deux corps* », une confiance et une sincérité sans limite, tellement rares et tellement exigeantes qu'elles ne peuvent exister qu'entre deux individus, jamais plus, et l'emporter sur toute autre obligation.

Jean-Bertrand Pontalis⁹⁹, philosophe et psychanalyste, s'oppose à l'idée que l'ami soit un *alter-ego*, un double de moi-même, mon semblable, mon presque pareil. Ce qui compte, c'est *mon alter*. L'ami serait alors un autre avec qui il y a nécessairement des affinités, « celui qui me fait sortir de moi-même, de ma famille, de mon milieu, qui me détourne de ce qui m'est devenu trop familier et m'apparaît alors comme un espace étroit, confiné, où je respire toujours le même air raréfié ». Toutefois, même si l'ami n'est pas un autre soi-même, cela n'empêche pas nécessairement l'amitié qui ne peut naître qu'entre des êtres distincts, même si leurs conditions socio-économiques sont différentes, dans un monde partagé parce qu'elle n'exclut pas les différences et les inégalités sociales. Les signes d'une amitié véritable sont la confiance, le soutien, la fidélité, la sincérité, la loyauté, l'écoute de l'autre, la sollicitude, le don, la réciprocité, l'estime, l'exigence, l'échange et savoir partager les événements tristes ou joyeux. Comme le précise Aristote, « dans la pauvreté comme dans toute autre infortune, les hommes pensent que les amis sont l'unique refuge¹⁰⁰ ».

Même mal assurée dans ses fondements et son exercice, l'amitié reste une des relations interpersonnelles les plus précieuses. « Les liens d'amitié se tissent à tout âge »¹⁰¹ et le plus souvent « se détachent sur un fond de relations locales, fréquentes ou occasionnelles¹⁰² », tout en sachant cultiver une amitié mesurée, maintenir une certaine distance et éviter les rapports fusionnels. Dans

l'amitié véritable, la rupture ne devrait jamais survenir. Néanmoins, de véritables amitiés se sont bel et bien brisées irrémédiablement lorsque la confiance faisait défaut car le fondement même de l'amitié est de rester désintéressée, à l'écart de tout calcul et de tout conflit.

Comment restaurer le lien social ?

La cohésion de la société suppose que les individus soient unis par un même but et une même foi bien que l'individualisme qui se développe dans nos sociétés tend à séparer les individus les uns des autres. Durkheim insiste « sur la contradiction qu'il y a entre la création de l'être social et les contraintes de l'individualisation qui demeurent distincts en chaque individu ». Le but de l'éducation serait alors de faire sentir à l'individu que la société est plus réelle que lui.

La communication et l'échange sont de précieux remèdes à la solitude à tout âge. Sortir de son isolement exige beaucoup de courage et d'énergie quand nous sommes seuls à nous motiver et quand l'élan extérieur est inexistant. Se créer de nouvelles amitiés suppose une certaine confiance en soi et l'espoir d'être bien accueilli par l'autre. Mais il faudrait rester vigilant car l'absence de repères rend certains individus, à l'identité flottante, fragiles et en demande d'assistance, extrêmement manipulables. Elles ont besoin d'être rassurées par une vérité absolue et peuvent devenir la proie rêvée pour les sectes qui s'appuient sur leur crainte de la solitude pour les recruter : « Venez chez nous, vous ne serez plus jamais seul, nous sommes une grande famille ! »

La Fondation de France s'est engagée dans un grand projet de restauration du lien social et soutient chaque année des milliers d'initiatives pour aider les personnes vulnérables, dans le domaine de l'emploi, de l'habitat, du handicap, de l'enfance, du grand âge, de la maladie psychique, etc. En 2011, le gouvernement français choisit la lutte contre la solitude, comme Grande Cause nationale, à la demande du collectif associatif « Pas de solitude dans une France fraternelle ».

98. Montaigne, M. (de), « De l'amitié », in *Essais*, livre premier, chapitre XXVIII, Arléa, Paris, 1992.

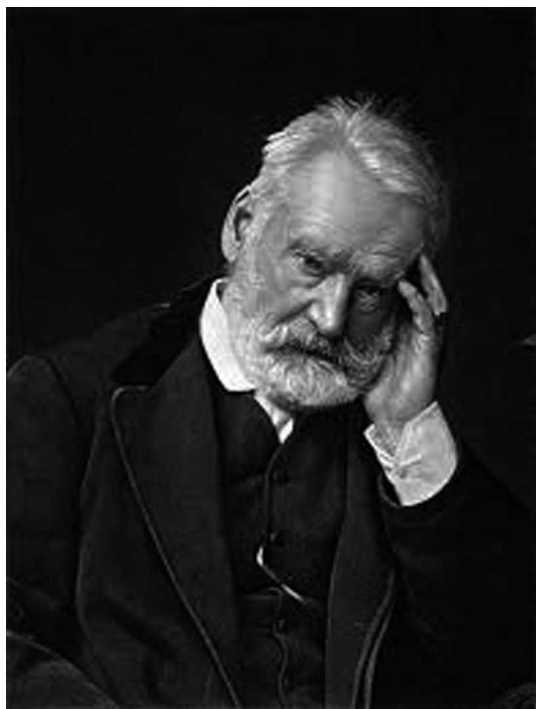
99. J.-B. Pontalis, *Le songe de Monomotapa*, (Gallimard), 165 pages.

100. Aristote EN VIII, I, p. 382.

101. J.-B. Pontalis, *Le songe de Monomotapa*, (Gallimard), 165 pages.

102. Jean Maisonneuve, Professeur émérite de l'Université Paris-X Nanterre, numéro hors série, déc. 2000.

VICTOR HUGO : L'itinéraire politique tortueux d'un grand poète



Pr Jean-Paul BOUNHOURE

Professeur à l'Université

Membre de l'Académie Nationale de Médecine

Victor Hugo est un des personnages les plus connus et un des plus brillants de notre littérature : il apparaît comme un véritable monument dans l'histoire de Lettres Françaises. Chef de file du mouvement romantique, il eut des succès dans toutes les formes de la littérature, la Poésie, le Théâtre, le roman populaire, le roman historique, l'élégie, les pamphlets politiques. Mais ce très grand poète est aussi une des figures les plus admirées de notre histoire. Auteur prolifique, orateur brillant et mordant, il fut un intellectuel engagé, tout au long de sa vie, un combattant farouche en faveur de la démocratie et de la liberté, un visionnaire de génie. Victor Hugo exprime la complexité du XIX^{ème} siècle dont il vécut toutes les grandes étapes politiques, la fin du Premier Empire, la Restauration, les Révolutions de 1830 et de 1848, la Deuxième République, le second Empire et, finalement, la Troisième République. Sa vie politique fut une alternance de brillants succès et d'échecs, de

disgrâces cinglantes suivies d'une vénération populaire impressionnante. Témoin et acteur privilégié de son époque, ami des pauvres, il fut un homme de caractère, de convictions, de combats politiques continuels en faveur de la Liberté et de la défense des opprimés. Ses œuvres littéraires et politiques se rejoignent car il exprima dans ses ouvrages littéraires principaux, l'essentiel de ses idées politiques.

Bouleversé par la répression sanglante des émeutes de 1848, le poète royaliste s'est mué en député républicain à partir de 1849. Certes, ses détracteurs l'ont qualifié de girouette ou de caméléon politique. Monarchiste dans son adolescence, puis admirateur de Napoléon Premier en souvenir de son père, il apparaît à la Restauration un légitimiste convaincu, couvert d'honneurs par Louis XVIII et Charles X. Mais il devint par la suite, sous Louis Philippe, plus critique pour le pouvoir royal, un défenseur du peuple, puis un libéral progressiste farouchement républicain au cours de son exil après son opposition à Napoléon III. Exilé dans les îles anglo-normandes, il exprima dans des écrits cinglants son mépris pour Napoléon le petit.

Cet itinéraire politique mouvementé partant d'une droite conservatrice vers la gauche républicaine, n'est pas contrairement à ce que l'on pourrait croire, seulement le parcours d'un opportuniste, au grès des variations du Pouvoir. Il exprime la variation de ses convictions profondes devant la misère du peuple, les abus de l'absolutisme. Son engagement social et humanitaire fut exprimé dans des discours enflammés à l'Assemblée, au Sénat et dans toutes ses œuvres littéraires. Ce n'est qu'après 1830 qu'il a pris conscience de la misère des ouvriers et du petit peuple parisien, des horreurs d'une répression sanglante. Le coup d'état du Prince Napoléon du 2 décembre est dans sa vie une profonde coupure, un événement dramatique qui l'a révolté et qui a modifié totalement sa vie et ses opinions. Sa biographie et ses écrits sont intimement liés mais ses textes et ses prises de position politiques ont été éclipsés par sa monumentale œuvre poétique romanesque et dramatique.

Un parcours tortueux...

Au départ, jeune écrivain royaliste, il fut le porte-parole servile du pouvoir en place. Son royalisme est inspiré par l'environnement de son enfance. Il vivait avec sa mère, séparée du général Hugo, soldat de Napoléon, ami du Roi Joseph, frère de l'Empereur et roi d'Espagne. Il a commencé sa carrière politique sous le drapeau blanc de la Restauration. Sa mère, issue d'une famille nantaise, était devenue royaliste surtout par son opposition farouche à son époux. La séparation entre les deux conjoints, au gré des campagnes du général Hugo avait abouti à la rupture du couple. Le jeune Victor, selon les mutations et les campagnes de son père, vécut fort mal un conflit conjugal. Le général vivait avec une maîtresse attirée et madame Hugo, amoureuse et amie du Général de Lahorie, avait protégé dans son foyer, cet opposant à Napoléon. Elle l'avait caché à son domicile avant qu'il soit arrêté et fusillé en 1810, après la conspiration du général Malet. Elève du Lycée Louis le Grand, Victor avait été brillamment couronné par l'Académie Toulousaine des Jeux Floraux en 1819 pour une Ode à la gloire d'Henri IV. Ce succès l'avait décidé à poursuivre une carrière littéraire, voulant « être Chateaubriand ou rien ». Avec ses frères, il fonda une petite revue littéraire royaliste, le Conservateur Littéraire. Après l'assassinat du Duc de Berry, il rédigea une ode à sa gloire, couronnée par Louis XVIII avec une gratification de 500 francs. Au décès du roi, il écrit pour ses funérailles une ode particulièrement flatteuse, qui lui valut une nouvelle gratification du roi Charles X. Les faveurs royales se succèdent, Charles X invite alors le jeune poète à son sacre à Reims et, à la surprise de beaucoup, Hugo, bien en cour, accède au titre de chevalier de la Légion d'Honneur, à 23 ans ! Dans un Journal royaliste, il n'hésite pas à faire l'apologie de la royauté.

Mais en 1827, changement brutal : l'amélioration des relations avec son père, après la mort de sa mère l'incite à écrire un poème à la gloire de la Colonne Vendôme. C'est l'année de la *préface de Cromwell*, manifeste qui est resté célèbre en faveur du Romantisme naissant, qui lui donne l'autorité d'un chef d'école. L'auteur critique les règles du théâtre classique et préconise un théâtre libre de toute contrainte. De 1828 à 1830, Hugo a une intense activité littéraire, poétique et théâtrale qui lui donne une

place de choix à Paris, avec la publication du recueil des *Orientales*, du *Dernier jour d'un condamné*, de *Marion Delorme* et surtout d'*Hernani*. Mais les idées politiques d'Hugo évoluent, le refus par Charles X de Marion Delorme entraîne un premier virage idéologique : il devient plus favorable à la limitation des pouvoirs du monarque. Après les 3 Glorieuses favorisées par les mesures ultraconservatrices de Charles X, « les ordonnances », s'il réproche l'attitude des émeutiers et de la populace, il accueille le nouveau pouvoir avec sympathie et accepte l'accession au trône de Louis Philippe. Hugo même, s'il considère qu'une monarchie constitutionnelle est le moins mauvais des régimes, défend la liberté de la presse et prend conscience de la misère du peuple. Il est heureux du retour au drapeau tricolore et entre dans la Garde Nationale. Sa réputation littéraire ne cesse de croître : en 1831, il avait publié avec un grand succès *Notre Dame de Paris*, un immense succès populaire, les *Feuilles d'automne*, *Lucrèce Borgia*, triomphe qui en fait un auteur admiré à Paris. C'est à cette époque qu'un fait majeur intervient dans sa vie : il fait la connaissance de Juliette Drouet, actrice assez médiocre mais ravissante, qui deviendra son grand amour et avec laquelle il entretiendra une très longue et émouvante liaison. En 1838, son drame *Ruy Blas* obtient un très large succès et Hugo est élu à l'Académie Française, après trois échecs successifs. Victor est très flatté d'accéder au titre de Pair de France, en 1845, qui lui donne un prestige pour entrer dans le monde politique. Il se fait remarquer par de brillants discours à la Chambre, défend la liberté d'expression. Mais il a pris conscience de la misère du peuple, plaide pour l'éducation gratuite pour tous. Sa situation matérielle est brillante, il a la confiance du roi, mais les idées libérales apparaissent. Faisant part d'une opposition progressive au régime monarchique et au pouvoir absolu, Hugo écrit un premier texte subversif, *Claude Gueux*, où il souligne que « le peuple a faim, le peuple a froid ».

La Révolution de 1848 survient : « La misère amène le peuple aux révolutions et celles-ci ramènent le peuple à la misère ». Pour ses idées libérales, il est élu à l'Assemblée Constituante. Il plante un arbre de la Liberté, place des Vosges, et il a l'audace de crier Vive la République universelle. Mais voulant garder sa liberté à l'égard du pouvoir, il refuse le Ministère de l'Éducation publique. C'est un orateur non inscrit,

sans parti, occupant une position inconfortable entre la gauche qui défend des idées très libérales, et la droite où il s'impose en défenseur de l'ordre, du système en place, soutien du pouvoir royal. Au début de son mandat il hésite entre indépendance, libéralisme ou conservatisme. Inqualifiable au plan politique, il vote tantôt avec les royalistes, tantôt avec les républicains, n'hésitant pas à mécontenter tout le monde. Il s'élève avec force et talent contre la répression sanglante des insurgés et le maintien de l'état de siège. À l'Assemblée Législative, il reprend son combat pour la liberté de la presse, la suppression de la peine de mort, l'élection du Président de la République au suffrage universel, la laïcité de l'enseignement. Son discours sur la misère aboutit à la formation d'une Commission de Prévoyance et d'assistance publique. Il demande une politique sociale ambitieuse très surprenante, visionnaire à cette époque. Hugo réclame la liberté de l'enseignement et se prononce contre la loi Falloux qui donne une trop grande latitude aux partis religieux. Il défend avec fermeté la grande sagesse du suffrage universel qui lui paraît devoir s'imposer. Initialement il n'est pas hostile au Prince Napoléon et favorise son élection. Se présentant comme un Républicain tempéré, Hugo est invité par le Président Louis Napoléon, récemment élu, à l'Élysée, et il laisse croire qu'il serait volontiers un de ses conseillers politiques. Mais coup de théâtre, changement radical lors du coup d'état du 2 décembre 1851 qui le révolte, « un Crime », et sans hésiter, il participe farouchement à la résistance, l'insurrection populaire, va sur les barricades, exprime violemment son opposition à ce forfait. Recherché par la police, Hugo fuit en Belgique, à Bruxelles, sous un faux nom, sans argent, avec ses œuvres pour seul bagage, accompagné de Juliette Drouet. Survient alors le Décret impérial de bannissement en 1852 qui interdit son retour à Paris. Son exil durera 19 ans. « Ma proscription a été bonne, car elle a révélé mon attachement à la République. J'en remercie la destinée » dira-t-il quelques années plus tard. En 1854 à Jersey, Victor publie clandestinement une satire cinglante et offensante « Napoléon le petit » qui le pose en adversaire irréductible à l'égard de l'Empereur. Un peu abandonné de tous, déprimé par son isolement, dessine avec talent et originalité, se livre à des séances de spiritisme, découvre la photographie. Son œuvre de dessinateur et de peintre, qui ne sera

connue que tardivement, aura du succès et montre l'étendue de ses dons. Expulsé de Jersey il publie *les Châtiments*, dirigé contre Napoléon III et *les Contemplations*, mémoires d'une âme.

En 1859, il refuse deux fois l'amnistie accordée par l'Empereur « Quand la liberté rentrera, je rentrerai. » C'est un proscrit au sommet de sa gloire qui entame une lutte avec une virulence extrême dans ses textes contre l'Empereur qui a confisqué la liberté et pris le pouvoir dans le sang. Commence alors la rédaction de *la Légende des Siècles* et des *Misérables* qui seront de très grands succès. La guerre et le désastre de 1870 l'affectent beaucoup, ont une conséquence importante dans sa vie puisqu'il rentre à Paris après l'abdication de Napoléon III. Après la proclamation de la République, en septembre 1870, Hugo est très sensible à l'accueil triomphal des Parisiens, reprend son action politique, se croit appelé à jouer un grand rôle. Immédiatement, il s'oppose à l'Armistice entre la France et la Prusse. Elu Député de Paris aux élections législatives de 1871, derrière Louis Blanc et devant Gambetta, malgré son engagement, il va se sentir progressivement rejeté par le monde politique. Déçu et vexé par l'accueil des députés et du gouvernement qui le boude alors qu'il s'attendait, vu son opposition farouche à Napoléon III, à un poste ministériel, il retrouve sa place d'opposant au pouvoir en place. Il siège à Bordeaux, à l'extrême gauche au sein d'une Assemblée en majorité profondément monarchiste.

C'est l'année terrible où il perd son fils Charles, vit douloureusement le siège de Paris, la paix déshonorante avec la Prusse. Alors, au fil des jours, s'installe une tension croissante entre l'Assemblée et le peuple de Paris. Hugo prononce un discours contre la Paix, réclame la poursuite de la guerre et demeure incompris de tous. Il conseille à l'Assemblée le retour à Paris et déplore la suspicion de l'Assemblée, sa méfiance à l'égard du peuple parisien disposé à la résistance. Il soutient Garibaldi, révolutionnaire ami de la France, mais député de Paris dont l'élection n'est pas validée. Interrompu dans un discours, profondément vexé par les critiques et les interventions des autres députés, l'opposition du gouvernement à ses propositions, se jugeant insulté par un député, finalement Hugo démissionne. L'insurrection soudaine de la Commune le bouleverse, ce combat sanglant entre Français lui apparaît ignoble et

stupide, mais il comprend le désarroi des insurgés. Mars 1871, le destin le frappe, il perd son fils Charles atteint d'une attaque d'apoplexie. En 1872, nouvel épisode dramatique : dans sa famille, survient l'internement de sa fille Adèle, une nouvelle épreuve. Il publie *l'Année terrible*, un commentaire poétique de la guerre et de l'insurrection de la Commune. Il s'élève contre la terrible répression « La Commune a exécrablement tué soixante quatre otages, le gouvernement a fait fusiller 6.000 personnes ». Devant les dissensions et les contradictions de la Chambre, la poursuite de la répression, plus de 10.000 exécutions, Hugo préfère fuir la France lors de l'installation de la République, revient à Guernesey, rédige *Quatre-vingt-treize*.

En 1873, désabusé, se sentant mal aimé et combattu par les monarchistes et les conservateurs du gouvernement, il retourne à Paris mais refuse d'arrêter sa carrière politique. Conseillé par Clémenceau, il se présente aux élections sénatoriales. Il sera encore élu deux fois comme Sénateur de Paris et n'hésite pas à se positionner à gauche. Alors que sa vie affective et familiale est profondément marquée par des deuils successifs, il apparaît comme le défenseur des pauvres et de l'humanité souffrante. Hugo, patriarche admiré, prononce de grands discours, lutte pour le pardon et l'amnistie des Communards, en porte à faux avec divers écrivains parisiens et le gouvernement. Il défend, chaque fois qu'il prend la parole, la cause des populations opprimées de l'Europe entière, Serbes, Polonais, Grecs, victimes des Turcs. 1877, c'est l'heure de ses dernières publications, « L'art d'être grand-père ». Vieillissant parmi les deuils, il effectue encore de nombreuses interventions au Sénat en faveur des démunis. Il est devenu un libéral, républicain laïque et presque extrémiste. À sa mort, son cercueil est exposé sous l'Arc de Triomphe le 31 mai 1885 ; puis transporté au Panthéon dans le corbillard des pauvres au cours d'une cérémonie grandiose, des funérailles nationales auxquelles participe en masse le peuple parisien qu'il a tant défendu.

Activité politique

Grand orateur, homme de cœur, humaniste et idéaliste, n'oubliant jamais la misère du petit peuple de

Paris, il luttera avec insistance et courage contre la peine de mort. Tout au long de sa carrière, il prône un enseignement public, laïque, gratuit et obligatoire, 20 ans avant Jules Ferry. Ses interventions pour une paix universelle en font un député d'avant-garde et un homme d'état visionnaire.

Son talent oratoire, tout au long de ses activités dans les diverses assemblées où il fut élu, lui valut des marques d'admiration et de nombreuses lettres de félicitations. Il parlait, disait-il, au nom du peuple dont il fut un ardent défenseur. Comme orateur, il concevait l'éloquence parlementaire comme un moyen de combat efficace, prenant place aux côtés des députés républicains les plus radicaux. Il faut souligner qu'Hugo n'a pas connu l'activité ou une action politique quotidienne, les difficultés répétées des problèmes d'un gouvernement. Il n'a jamais eu de poste important faisant de lui un homme chargé d'un ministère, en faisant un politique puissant et responsable. Fier de sa liberté d'expression, c'était essentiellement un acteur politique théorique, influençant le cours de la vie par la parole, l'éloquence ou ses écrits. Pair de France, député puis sénateur, ce fut un homme de discours, un exceptionnel tribun, un magicien de la parole. Précis, s'appuyant sur des arguments tirés de sa vision quotidienne de la misère, de l'injustice, de la corruption, il avait la prétention d'éclairer pour convaincre. Ce fut, dès la quarantaine, le défenseur de la liberté d'expression, de l'enseignement gratuit, de la liberté de la presse : il a toujours plaidé la cause des grands principes de la République. Chaque fois qu'un projet législatif va remettre en cause la liberté individuelle, politique, culturelle ou économique, Hugo s'y oppose. Il s'est efforcé de démontrer que le problème des famines n'est pas insoluble, la terre contenant les ressources suffisantes pour nourrir les peuples. L'Etat doit mieux utiliser et mieux répartir les ressources. Hugo prône une politique de soutien à la consommation par le développement du crédit public. Dans son discours sur le suffrage universel, il s'oppose au retour à un suffrage censitaire qui enlève l'espérance aux classes inférieures et les accule à la violence pour faire entendre leur voix. Le suffrage universel est pour lui un facteur d'ordre social, de tranquillité publique. On abolira ainsi le risque d'insurrections pour donner le droit d'expression aux plus pauvres. Dans ses discours sur la liberté de l'enseignement, il

s'oppose à la loi Falloux qui donne trop de place à la hiérarchie catholique pour définir les programmes et contrôler les établissements scolaires « arme dans la main du parti clérical ». Il veut promouvoir un « grandiose enseignement public gratuit et sous la dépendance de l'Etat ». En politique extérieure, il fustige l'Allemagne impériale, ce régime militaire marqué par l'abrutissement de la caserne. Il dénonce un armistice et une paix honteuse, sources de conflits futurs. Il souhaite une réconciliation avec l'Allemagne et la formation ultérieure d'Etats-Unis d'Europe. À ce propos, il est réellement un visionnaire, un utopiste et un apôtre de la paix universelle.

Ses changements, à l'égard du pouvoir, ne sont pas dus à l'opportunisme pour obtenir des gratifications, mais ce sont des variations liées à la pression des événements, à la réflexion, à la prise de conscience de la misère des enfants et des ouvriers et de l'horreur d'une répression aveugle, injuste et sanglante. Hugo a toujours manifesté son indépendance d'esprit et à l'Assemblée s'il vota avec les conservateurs, il vota aussi avec les libéraux. Tout en étant un partisan de l'ordre, il fut bouleversé et révolté par la répression sanglante de Cavaignac devant les insurgés en 1848.

La pensée sociale

La sensibilité de Victor pour les problèmes sociaux s'est manifestée très tôt. Déjà, dans *Notre Dame de Paris*, il se montra préoccupé par la défense des proscrits du genre humain, à travers des personnages comme Quasimodo, la sorcière Esméralda. Ce sera par la suite un intérêt pour les problèmes sociaux, la misère du peuple, les théories socialistes de Saint Simon et Fourier. Il exprime dans ses écrits et ses discours sa compassion vis-à-vis des faibles et des déshérités de toutes sortes. « L'art doit rechercher le beau mais aussi le bien », écrivait-il. Il s'est penché rapidement sur les problèmes de la peine de mort, l'inhumanité des bagnes, la piètre condition des prisonniers. Son attention pour le sort des pauvres, si nombreux à Paris, des enfants abandonnés et misérables, des bagnards, des condamnés à mort, inspirera de nombreuses œuvres romanesques, *Claude Gueux* et la grande fresque des *Misérables*.

Dès qu'il a eu un rôle dans les Assemblées, Hugo a réclamé la réforme de la pénalité et l'éducation du peuple puisqu'il a déclaré que « le peuple a faim, le

peuple a froid ». Ce grand poète s'est élevé contre le travail des enfants, les salaires misérables des ouvriers, leur logement dans des taudis. « La Société ne sait ni élever ni corriger l'homme. » L'engagement social du poète ne s'arrête pas au domaine de la littérature mais se prolonge tout au long de sa vie politique. Ses prises de parole à la tribune, empreintes de générosité et d'humanité ne manquaient pas de clairvoyance et d'ambition. Ce fut un militant acharné pour la suppression de la peine de mort.

C'est un ardent défenseur de la liberté de la presse, du suffrage universel, de l'humanisation des prisons. Il eut la vision prophétique des Etats-Unis d'Europe et d'une paix solide entre la France et l'Allemagne. Orateur visionnaire, il eut un grand succès populaire malgré des critiques acerbes.

« Victor Hugo fut un grand poète, dommage qu'il ait fait de la politique », a-t-on dit. Poète égaré dans une époque fertile en grands bouleversements de la Société, ayant connu trois rois, l'Empire, il fut discrédité par l'évolution surprenante de ses idées, trop en avance pour ses contemporains. Il est favorable, pour les plus pauvres, à l'organisation d'un système de prêt sans intérêt assuré par des organismes de crédit financés par l'Etat. Pour Hugo, le mont de piété est une institution de crédit public qui ne doit pas réclamer d'intérêts et doit permettre aux pauvres de surmonter les situations difficiles. Il a été, à la fin de sa vie, proche de Saint Simon et d'un socialisme utopique.

Salué comme le plus grand écrivain de son temps, symbole de l'opposition au pouvoir personnel, adepte d'un romantisme humanitaire, défenseur des bons contre les méchants, Hugo fut un personnage impressionnant par son génie de poète, de romancier et de dramaturge.

Mais dans une époque troublée, son rôle politique ne doit pas être méconnu. « Un mot tombé de la tribune prend toujours racine quelque part, devient quelque chose, un avenir qui germe, un monde qui éclot. »

NOUVELLE : LES CLÉS DE LA BASTILLE

Dr Jacques POUYMAYOU

Anesthésie-Réanimation, CCR Toulouse

Au soir du 14 juillet 1789, les insurgés parisiens en fête exhibaient la tête de Bernard René Jordan de Launay, ci-devant gouverneur de la Bastille, au bout d'une pique. Il avait refusé de livrer de la poudre aux révoltés qui avaient pris d'assaut la forteresse, vidé les sainte Barbe, saccagé les archives et libéré les sept détenus. Les défenseurs (invalides et mercenaires suisses) avaient fini par se rendre, mais au mépris des promesses faites, sept d'entre eux avaient été lynchés par la foule, parmi lesquels Jacques de Flesselles, prévôt des marchands (une vieille habitude parisienne) dont la tête subira un sort identique à celle du malheureux de Launay.

Contrairement à la légende, le roi ne fut pas informé le lendemain par le duc de La Rochefoucauld-Liancourt qui aurait répondu à la question « C'est une révolte ? », « Non sire, c'est une révolution ». Mais il ne réagit pas. On connaît la suite, la monarchie constitutionnelle, la fuite à Varennes, l'exécution du roi, la République, la terreur, le directoire, l'empire, la restauration, la deuxième république avec le premier président élu, Louis Napoléon Bonaparte, le second empire et les républiques suivantes, toutes choses qui forment, avec l'ancien régime, le socle de notre démocratie actuelle. La Bastille prise, on s'empressa de la piller et les archives qui échappèrent aux flammes furent jetées aux fossés, pour le bonheur des collectionneurs. Beaumarchais, qui logeait à proximité, profita de l'aubaine pour en faire ample provision ; malheureusement pour lui, il fut obligé, après dénonciation, de les rendre.

Les sept « victimes de l'arbitraire royal » libérées par des « ivrognes heureux, déclarés conquérants au cabaret ; des prostituées et des sans-culottes » vainqueurs de « quelques invalides et d'un timide gouverneur » (Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*) étaient pour quatre d'entre eux des faussaires au procès en cours d'instruction, pour deux des malades mentaux qu'il fallut enfermer à Charenton. La famille du dernier, criminel emprisonné, en payait la pension. On était loin des détenus célèbres, le connétable de Saint Pol, Michel de Montaigne, Bernard Palissy, Biron (le seul exécuté dans la Bastille), Bussy Rabuti, le Masque de Fer, Lally Tollendal, Latude le roi de l'évasion,

Voltaire, Beaumarchais (on comprend mieux son intérêt) ou le marquis de Sade.

Dès le 15, la démolition de l'édifice commença sous la direction de l'entrepreneur P.F. Palloy. Elle amena de nombreux visiteurs dont Beaumarchais (en pèlerinage sans doute) et Mirabeau qui en profita pour monter un commerce de souvenirs de la Bastille sous forme de médailles ou de bagues serties d'un morceau de pierre. La politique n'empêche pas les affaires... Les boiseries et les ferronneries servirent à l'édification du pont de la Concorde, les pierres furent sculptées en forme de miniatures de la forteresse et envoyées dans tous les chefs-lieux de département (on peut en voir une au musée de la Révolution Française à Vizille, Isère). On peut rendre visite au carillon en allant au musée européen d'art campanaire de l'Isle Jourdain (Gers) dont il constitue la pièce maîtresse. Quant aux clés si symboliques, l'une d'entre elle fut envoyée à Gournay en Bray (Seine-Maritime) lieu de naissance du premier révolutionnaire entré dans la forteresse, le citoyen Maillart. Mais elle a disparu depuis. La seule connue et visible est exposée à la résidence de Mount Vernon (Virginie, U.S.A.) dans la maison de G. Washington. Elle lui avait été offerte par son ami La Fayette. Ce sont les deux seules clés dont on retrouve la trace, toutefois... Dans la nuit du 13 au 14 juillet, les insurgés avaient tenté, sans succès, de forcer la serrure de la Bastille. Au matin les autorités avaient fait appel à un nommé Placon serrurier de son état, ancien marin de la guerre d'indépendance d'Amérique. Durant la réparation, il fut obligé de fuir précipitamment devant l'assaut donné par la foule, emportant en hâte ses outils et par mégarde la clé du château. À la suite des bouleversements de la Révolution, il se retira à Rigny-le-Ferron (Aube), son village natal, n'ayant jamais pu se faire rembourser pour ses services de serrurier attaché au service de la Bastille. Il y mourut en 1830 après avoir fait don à son ami Vernay, serrurier et ancien marin lui aussi, de la fameuse clé.

Alors... On raconte aussi qu'après la prise du palais des Tuileries, qui vit le massacre des derniers gardes suisses, un savetier du faubourg saint Antoine aurait ramené dans son échoppe le trône royal pour les essayages. « Dorénavant, s'était-il exclamé, je n'aurai plus que des rois pour clients... ». Mais, ceci est une autre histoire...

CHRONIQUE : Aimer, admirer ou plaindre Emma ?

Une lecture de Madame Bovary



Pr Paul LEOPHONTE

Pr Honoraire des Universités,
Membre correspondant de l'Académie Nationale de Médecine

Accablés par les assauts du lyrisme, l'abondance des métaphores d'une première version de *la Tentation de saint Antoine* dont Flaubert venait pendant quatre jours de leur faire la lecture, Louis Bouilhet et Maxime du Camp, ses deux compères, le sommèrent d'une même voix de jeter son manuscrit au feu et de n'en plus parler. Afin de contenir l'exubérance de son imaginaire et d'endiguer une écriture trop exaltée ils lui conseillèrent de s'astreindre à un sujet plus terre à terre. C'est ainsi que Louis Bouilhet lui fit part d'un fait divers rouennais ; ce sera le point de départ de *Madame Bovary* dont l'une des meilleures exégètes, Claudine Gothot-Mersch, a résumé en deux lignes le synopsis : *l'histoire d'une jeune femme romanesque qui, déçue par son mari et par le milieu où elle doit vivre, cherche le bonheur dans les bras d'autres hommes, s'endette et finit, quand tout s'écroule, par se suicider.*

Après quelques hésitations, car il avait d'autres sujets en tête, Flaubert se mit à la tâche dans la solitude de Croisset, au retour d'un long voyage en Orient en compagnie de Maxime du Camp. Au terme de quatre ans et demi de travail, soixante scénarios partiels et plus de 3000 pages de brouillons, il mettra le point final à l'un des chefs-d'œuvre de la littérature française ; ouvrant la voie à partir de ce qui aurait pu n'être qu'un calque d'une scène de la vie de province de

Balzac au roman moderne. Dans une correspondance fleuve avec Louise Colet, sa maîtresse, rédigée en même temps que le roman, il en a défini les principaux ressorts : l'impersonnalité (le narrateur doit s'effacer derrière ses personnages), la relativité des points de vue, le refus de conclure. *L'auteur, dans son œuvre, écrit-il, doit être comme Dieu dans l'univers, présent partout, et visible nulle part.*

Qu'est-ce qui nous transporte aujourd'hui à la lecture de ce livre patrimoine ? Un style qui sonne (au sens qu'on donne à une musique) ; la figure d'Emma, devenue un type universel ; et dans le microcosme d'un bourg normand, une galerie de personnages reflétant la société provinciale sous la monarchie de Juillet ; des anti-héros, des *vies minuscules* entre lesquelles l'auteur du *dictionnaire des idées reçues* insinue le fil rouge de la bêtise (le pharmacien Homais en incarnant le type le plus achevé) ; bref, la condition humaine sur son versant dérisoire, pathétique aussi, comme un miroir dans lequel avec plus ou moins de lucidité, d'humilité, de subtilité nous contemplons la part de nous-même dont il nous appartient avec plus ou moins de succès de gommer l'insinuante médiocrité. *Je crois bien que c'est par ce roman, confiait Michel Mohrt, que j'ai découvert pour la première fois le pouvoir de la littérature, qui ne m'avait apporté jusqu'alors que des plaisirs de distraction et de rêverie.*

Du style de Flaubert, poli des heures et des jours durant, les phrases passées au laminoir, testées au « gueuloir », tout a été dit. Un style corseté, bridé, travaillé à l'excès au déplaisir de certains critiques, chaque mot passé à l'alambic d'un laboratoire de la prose ; les mêmes lui préférant la phrase affranchie, nerveuse, capricante d'un Stendhal. Bien écrire n'est pas écrire bien, disait Paul Morand, styliste concis, faisant allusion, imagine-t-on, à l'écriture soignée d'auteurs pour dictées – il est vrai qu'on ne fait plus de dictées en classe et qu'il n'y aura bientôt plus d'orthographe ! Flaubert qui se qualifiait d'homme-plume fait plus qu'écrire bien, il invente un style, qu'on qualifie de *style indirect libre*, ménageant aux personnages l'expression de leur subjectivité selon un art, écrira-t-il, *donnant à la prose le rythme du vers en la laissant prose.* Une prose en demi-teinte lorsqu'il écrit *Madame Bovary*, se contraignant (non sans peine) à une écriture *mezza voce*, ou à ce que d'un mot intra-

duisible en français on nomme *l'understatement*, contrastant avec les périodes rutilantes de Salammbô ou l'épanchement débridé de son éblouissante correspondance.

Que serait la littérature s'il n'y avait l'éventail infini des styles ? De la prose limpide de Pascal au lachisme de Cioran. Du grandiose de Bossuet à celui de Chateaubriand. De l'écriture à la diable de Saint-Simon aux méandres de Proust ou à la musique iconoclaste de Céline ... Il est intéressant de noter que les deux écrivains qu'on oppose ont exprimé sur leur art des points de vue convergents. *Mettre le mot qui exprime le plus exactement possible les idées, voilà en quoi consiste tout l'art d'écrire*, professe Stendhal ; *tout le talent d'écrire ne consiste après tout que dans le choix des mots*, répond Flaubert. *C'est la précision qui fait la force. Il en est en style comme en musique : ce qu'il y a de plus beau et de plus rare c'est la pureté du son...*

Mario Vargas Llosa dans un livre (*L'orgie perpétuelle*) consacré à *Madame Bovary* (roman qui enracina sa vocation d'écrivain) fait cet aveu : *et je savais dès lors et jusqu'à ma mort que je vivrais amoureux d'Emma Bovary*. Qui n'a éprouvé au cours de ses lectures un coup de foudre pour un personnage de fiction, demeuré en soi plus vivant que bien des vivants approchés et quelquefois aimés ? Quel adolescent (du temps que les adolescents lisaient) ne s'est épris de la flamboyante Lady Dudley initiant à l'amour Félix de Vandenesse ; de l'exquise Sanseverina, amoureuse ambiguë de son neveu Fabrice ; ou de la troublante Anna Karénine dont la fin tragique m'inspira un chagrin presque aussi vif que celui d'Oscar Wilde après la mort de Lucien de Rubempré.

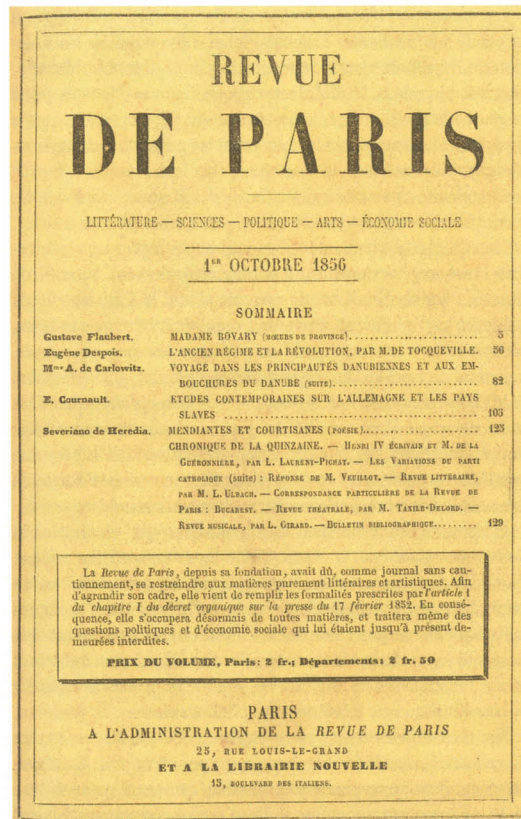
Etre amoureux d'Emma ?... On la découvre pécore et bas-bleu au sortir du couvent, fraîche jeune fille désirable, séduisant le lourdaud officier de santé Charles Bovary, veuf d'une harpie. Jeune mariée, frustrée du plaisir des sens, engluée dans une réalité médiocre, elle s'évade dans le fantasme, son imaginaire nourri de lectures entre romanesque et sentimentalité (des états

d'âme lamartiniens que la postérité accueillera sous le nom de *bovarysme*). Détachée de son balourd d'époux frappé de cécité amoureuse (et même haineuse à son égard), mère distraite d'une fillette, elle a toutes les dispositions d'une candidate aux surprises de l'amour et ne tarde pas à être draguée par un Don Juan au petit pied, bellâtre faraud qui lui fait découvrir la volupté. Insatiable amante, elle se transforme en maîtresse envahissante, finalement plaquée. Désarmée, perdant toute mesure, elle se livre à des prodigalités compulsives, un mysticisme de surface, en proie à une ardeur des sens qu'elle refoule sur fond d'hystérie avant d'épancher sa passion sensuelle dans les bras

d'un deuxième amant, petit clerc de notaire, frileux insipide, d'audace un peu courte. Tôt lassé de son emprise, confronté à la situation désespérée d'une maîtresse aux abois affrontant des créanciers impitoyables, il la laissera tomber. Brisée, elle se donne la mort comme un personnage de tragédie antique, victime de ses rêves, de sa frivolité dispendieuse et des hommes qu'elle a aimés, indifférents, égoïstes, mufles.

Plutôt que de l'amour, on ressent de la compassion pour cette femme révoltée et frénétique, l'esprit encombré de chimères, irritante, insupportable, dévorante et au final pathétique. Personnage daté, elle est pour partie une victime de son temps. Après l'embellie de la Révolution qui avait légiféré sur l'émancipation de la femme, le code Napoléon l'avait replon-

gée en situation de subordination, sous la fêrule du père et du mari et la direction des prêtres. *Les femmes doivent briller à la manière des vers luisants, c'est-à-dire dans l'obscurité et faiblement*, écrivait joliment la mère de madame de Staël. Privées d'instruction pour la plupart, enfermées dans le microcosme du foyer et du village ou du quartier, confessées et sermonnées par un directeur de conscience, refoulées et résignées, les femmes étaient mineures à vie. Monseigneur Dupanloup interrogé sur *Madame Bovary* après le scandale que le roman de Flaubert avait provoqué répondit : *un chef-d'œuvre, oui, un chef-d'œuvre pour*



ceux qui ont confessé en province. À la différence de la plupart de ses contemporaines qui n'avouaient en confession que des péchés d'intention, Emma a osé. Elle a osé l'adultère et les dettes, bravé le dénigrement, affronté le suicide.

Baudelaire, qui partagea avec Flaubert les foudres du procureur Pinard, bras armé du politiquement correct de l'époque, écrivit dans une critique éblouissante à propos d'Emma : *emportée par les sophismes de son imagination, elle se donne magnifiquement, généreusement, d'une manière toute masculine à des drôles qui ne sont pas ses égaux, exactement comme les poètes se livrent à des drôlesses (...)* Cette femme, en réalité, est très sublime dans son espèce, dans son petit milieu et en face de son petit horizon (...) Disons-le, avouons-le, c'est un César à Carpentras ; elle poursuit l'Idéal !

Flaubert, qui a vécu quasiment cinq ans dans l'intimité de son personnage (plus qu'avec aucune de ses maîtresses), a exprimé des sentiments plus partagés. *Une nature quelque peu perverse, une femme de fausse poésie et de faux sentiments*, écrit-il à une de ses fidèles correspondantes ; évoquant ailleurs sa pauvre Bovary (qui) sans doute souffre et pleure dans vingt villages de France à la fois, à cette heure même. Qui ne connaît son aveu plein de superbe : *Madame Bovary c'est moi !* Probablement apocryphe, il témoigne d'une réalité au sens où chaque personnage du romancier est une part de lui-même. *Le cœur que j'étudiais, c'était le mien*, écrira Flaubert à Louise Colet alors qu'il peinait sur les premières pages de son roman. Il avouera être imprégné de certains épisodes comme s'il les vivait lui-même. À propos de la scène dans les bois où son premier amour, Rodolphe, possède Emma (*la baisade*, note l'auteur dans des brouillons qui témoignent crûment de ce qui se devine entre les lignes édulcorées du texte) il dit à Louise Colet : *c'est une des rares journées de ma vie que j'ai passées dans l'illusion complètement et d'un bout à l'autre*. Et il confie à un autre de ses correspondants qu'alors qu'il décrivait les effets de l'arsenic sur la malheureuse Emma : *l'empoisonnement de la Bovary m'avait fait dégueuler dans mon pot de chambre...*

Emma était certes faite en partie de lui-même, mais aussi de dix autres. Flaubert aurait pu appliquer à son héroïne ce que Proust disait de ses personnages : *il faut dix clefs pour une seule serrure*. Les exégètes de *Madame Bovary* ont dénombré plusieurs sources dans sa genèse : Delphine Delamare, l'héroïne du fait divers rapporté par Louis Bouilhet ; diverses protagonistes

dans des affaires d'empoisonnement ; Mazza, un personnage d'un de ses écrits de jeunesse (*Passion et vertu*) ; la femme du sculpteur Pradier, volage et dépensière, dont l'histoire retrouvée dans les papiers de Flaubert est contée sous forme de Mémoires attribués à une madame Ludovica ; des souvenirs de lecture de Balzac (*La muse du département et La physiologie du mariage*), ...

Au vrai qu'importe, Flaubert l'a dit lui-même à propos de Cervantès et Shakespeare : *ce qui distingue les grands génies, c'est la généralisation et la création. Ils résument en un type des personnalités éparses et apportent à la conscience du genre humain des personnages nouveaux*. Emma Bovary est tout à la fois un personnage complexe, multiple, singulier, irritant et attachant, subversif et convenu, et un inoubliable type littéraire. Elle fait partie de cette société d'intimes, faits de mots, de papier et de rêves, qui constituent pour ceux dont la vie se double de littérature une famille de l'ombre.

Aimer, admirer, plaindre Emma ? Assurément tout cela à la fois.

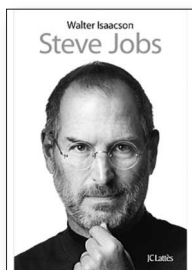
Tandis que je lisais les pages consacrées à son agonie, empoigné par ce destin fracassé, je songeais à Gabrielle Russier – ainsi vont, en lisant, les associations d'idées (ce n'est pas un des moindres attraits de la lecture) – cette enseignante qui avait entretenu une liaison avec l'un de ses élèves. Sous le poids de la faute que la société lui imputait (le détournement d'un mineur de 17 ans) elle se donna la mort. À son propos, le Président Pompidou, interrogé par un journaliste lors d'une conférence de presse, dit avec une émotion que sa voix un peu rauque rendait perceptible, ces vers d'Eluard :

*Comprenne qui voudra
Moi mon remords ce fut
La malheureuse qui resta
Sur le pavé (...)
Celle qui ressemble aux morts
Qui sont morts pour être aimé...*

Repères bibliographiques :

- Madame Bovary*. Œuvres complètes de Gustave Flaubert. Pléiade (volume III).
- Flaubert. Michel Winock. Gallimard, 2013.
- Flaubert. Maurice Bardèche. La Table ronde, 1988.
- Gustave Flaubert. *Une manière spéciale de vivre*. Pierre-Marc de Biasi. Grasset, 2009.
- La genèse de Madame Bovary*. Claudine Gothot-Mersch. José Corti, 1966.
- L'orgie perpétuelle*. Mario Vargas Llosa. Gallimard, 1978.

LES LIVRES



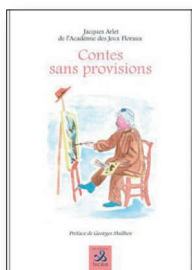
***Steve Jobs : La vie d'un génie* de Walter Isaacson, Le livre de poche, 926 pages.**

À partir d'une quarantaine d'interviews exclusives et de multiples rencontres avec sa famille, ses proches, ses collaborateurs, ses amis et ses adversaires, Walter Isaacson a reconstitué d'une façon magistrale et passionnée la vie, l'œuvre et la pensée du fondateur d'Apple, l'un des plus grands innovateurs et visionnaires de notre époque.



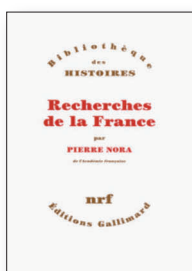
***L'invention de nos vies*, de Karine Tuil, Editions Grasset, 492 pages.**

Sam Tahar semble tout avoir : la puissance et la gloire au barreau de New-York, la fortune et la célébrité médiatique, un « beau mariage »... Mais sa réussite repose sur une imposture. Pour se fabriquer une autre identité en Amérique, il a emprunté les origines juives de son meilleur ami Samuel, écrivain raté qui sombre lentement dans une banlieue française sous tension. Vingt ans plus tôt, la sublime Nina était restée par pitié aux côtés du plus faible. Mais si c'était à refaire ? À mi-vie, ces trois comètes se rencontrent à nouveau, et c'est la déflagration... « Avec le mensonge on peut aller très loin, mais on ne peut jamais en revenir » dit un proverbe qu'illustre ce roman d'une puissance et d'une habileté hors du commun, où la petite histoire d'un triangle amoureux percute avec violence la grande Histoire de notre début de siècle.



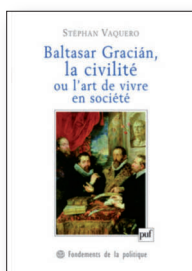
***Contes sans provisions* de Jacques Arlet, Editeur Ixcea, 212 pages.**

Au commencement était le conte. Avant de savoir écrire, nos ancêtres savaient rêver, inventer des fictions et les plus éloquents, parmi eux, racontaient leurs rêves en famille ou entourés de leur tribu, le soir autour d'un grand feu ou à la lumière des étoiles. Il n'y a pas que les bons comptes qui font les bons amis, les bons contes aussi : ils doivent être, de préférence, invraisemblables et poétiques, avec une pincée d'humour qui peut être noir si nécessaire !



***Recherche de la France* de Pierre Nora, Editions Gallimard, 592 pages.**

Après *Historien public*, qui se voulait un portrait d'époque à travers les engagements d'un itinéraire individuel ; après *Présent, nation, mémoire*, qui tentait de dégager par ces mots les pôles de la conscience historique contemporaine, ce troisième volet de mon entreprise réunit les principaux essais que j'ai consacrés à la France, son identité et sa mémoire. L'organisation de ce rassemblement fait apparaître une image fortement unitaire : celle de l'État-nation dans son âge accompli. Celui-ci s'enracine chronologiquement de la Révolution de 1789 aux retombées du gaullisme et du communisme, ces deux versions ultimes de la France qui ont mélangé, à doses variables, l'idée nationale et l'idée révolutionnaire. Car ce sont en définitive les entrelacs de la nation, de la République et de la Révolution qui forment le sujet de ce livre : de la nation universelle à la nation communautaire, de la République de combat à la République patrimoine, de la Révolution conquérante à l'épuisement du projet révolutionnaire. L'ensemble ne constitue pas une histoire personnelle de la France, mais une manière personnelle d'écrire cette histoire : une histoire éclatée où l'analyse approfondie de chaque éclat dit cependant quelque chose de la singularité mystérieuse du tout.



***Baltasar Gracian, la civilité ou l'art de vivre en société* de Stéphan Vaquero, Puf, 352 pages.**

La raison d'État de soi-même que propose Baltasar Gracián (1601-1658) à tout individu est au principe d'une éthique paradoxale, voire contradictoire – et en ce sens baroque – qui prescrit à chaque individu de se comporter comme un État dans la manière d'être à soi et aux autres. C'est l'ensemble de ces prescriptions, ou règles de civilité, que permettent de dégager les maximes de l'*Oráculo manual y arte de prudencia* : dans les relations qu'ils ont les uns avec les autres, les individus doivent à la fois et contradictoirement adopter des normes communes – les règles du « bon goût » – et cependant ne s'en remettre qu'à eux-mêmes – à leur goût propre – pour déterminer ce qu'il est dans leur intérêt de faire ou de ne pas faire. C'est la raison pour laquelle cette éthique baroque qu'est la civilité est un art de vivre en société et non une morale catégorique : les règles qu'elle prescrit ne sont pas extérieures au commerce des individus, mais au contraire immanentes au jeu social lui-même. La civilité sociale est ainsi au fondement de la société civile, dont la normalité relève d'un libéralisme éthique.